

GUIDE DE L'ÉTUDIANT

2024 — 2025



GUIDE DE L'ÉTUDIANT

2024 — 2025

INTRODUCTION

Bienvenue à Paris 8



Chères étudiantes, chers étudiants,

Nous avons le grand plaisir de vous accueillir à l'université Paris 8. Ce guide vous est destiné pour vous aider à mieux connaître votre université en cette nouvelle année universitaire.

Depuis sa création en 1969, l'université Paris 8 a toujours fait de la réussite des étudiant(e)s et de la promotion sociale l'un de ses objectifs affirmés. Vous bénéficierez de formations de haute qualité, des derniers développements des savoirs académiques, d'une pédagogie novatrice, et des outils d'analyse critique du monde contemporain qui vous accompagneront dans votre vie personnelle et professionnelle. Vous pouvez mener vos études à travers l'apprentissage aussi, grâce à une offre de 35 diplômes ouverts à l'alternance.

« Université des créations », l'université Paris 8 est un lieu propice à des modalités inventives d'enseignement, de recherches pionnières, et d'accompagnement vers les réussites. Cela irrigue les niveaux d'études des différentes formations et vous aurez la chance d'avoir, en licence, en master, comme en doctorat, des enseignant(e)s qui vous feront bénéficier de leurs recherches scientifiques menées dans des domaines variés des sciences humaines et sociales, des arts, des langues, de l'économie, du droit ou encore du numérique.

Nous avons aussi la conviction que la réussite passe également par de bonnes conditions d'études et l'épanouissement personnel sous toutes ses formes, par la créativité, la solidarité, l'engagement au sein de la communauté et au service des autres. Aussi trouverez-vous dans ce guide les informations sur les dispositifs de soutien et de solidarité (tutorat, bourses, logement, etc.), et sur les nombreuses possibilités que l'université Paris 8 vous offre pour répondre à vos aspirations, que ce soit à travers des associations, ou l'accompagnement à la réalisation de projets personnels.

Vous découvrirez également une université engagée dans la transition écologique, au service de vos préoccupations quotidiennes et de l'amélioration de vos conditions d'études, et cela en vous y associant, notamment à travers le budget participatif. Des projets d'aménagement du campus proposés par des étudiant(e)s les années précédentes sont en cours de réalisation après avoir été adoptés dans le cadre du budget participatif. La nouvelle édition de ce budget vous permettra de soumettre à votre tour vos projets et de voter.

L'université Paris 8 foisonne d'initiatives de ses étudiant(e)s et de ses personnels que vous pourrez découvrir lors du « Grand 8 », événement fédérateur de la rentrée qui rassemble tous les acteurs de l'université et nos partenaires extérieurs (collectivités locales, associations du territoire, institutions publiques, entreprises) avec qui nous partageons plusieurs projets.

L'université Paris 8 travaille aussi en synergie avec des acteurs reconnus de la formation et de la recherche, par exemple au sein du Campus Condorcet, l'un des principaux pôles de sciences humaines et sociales en France et dans le monde. L'université Paris 8 pilote l'université européenne ERUA avec des universités allemande, bulgare, espagnole, grecque, italienne, lituanienne et polonaise afin d'enrichir l'offre de formations et démultiplier vos opportunités de séjour à l'étranger. Cette ouverture au monde s'accompagne aussi de dispositifs de mobilité internationale dans des universités de près de quarante pays sur tous les continents.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente année dans votre université et de vous y épanouir intellectuellement et personnellement.

Annick Allaigre
Présidente de l'Université

INTRODUCTION

European Reform Universities Alliance (ERUA)

En vous inscrivant à l'université Paris 8, vous devenez automatiquement étudiant de l'Alliance européenne ERUA (European Reform University Alliance). Cette Alliance regroupe aujourd'hui 10 universités de toute l'Europe dont l'université Paris 8, l'Université de la Mer Égée (Grèce), la Nouvelle Université bulgare (Bulgarie), l'Université SWPS (Pologne), l'Université de Las Palmas de Gran Canaria (Espagne), l'Université de Macerata (Italie), l'Université européenne Viadrina (Allemagne), l'Université Mykolo Romerio (Lituanie), l'Université de Roskilde (Danemark) et l'Université de Konstanz (Allemagne).

La communauté ERUA regroupe aujourd'hui 120 000 étudiants, 81 facultés, 36 partenaires associés (dont 5 regroupements d'universités, 3 établissements d'enseignement supérieur, 1 musée, 15 associations et ONG et 3 PME).

ERUA repose sur l'ambition de construire un modèle alternatif d'université européenne critique, propice à la création et aux approches expérimentale. En tant qu'université européenne, elle a pour but d'offrir à chacun de ses étudiants l'opportunité de vivre une expérience d'apprentissage unique et diversifiée, dans un environnement multilingue, multiculturel et multi campus.

Elle permet ainsi à chaque étudiant de construire un parcours de formation original en effectuant plusieurs mobilités courtes (physiques et virtuelles) dans les autres universités de l'Alliance. De nombreuses opportunités en matière d'engagement étudiant au niveau européen vous sont également offertes, en plus de celles qu'ERUA développe en termes d'apprentissage et de perfectionnement linguistique : cafés langue, tandems linguistiques et cours de langue.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site web d'ERUA (www.erua-eui.eu) ou au service des Relations internationales, situé à la Maison de la Recherche Bureau A3-308.

Contact : erua.eui@univ-paris8.fr
Site web : <https://erua-eui.eu/>

INTRODUCTION

Le mot du vice-président étudiant

Le vice-président étudiant (VPE) est élu pour un mandat maximal de deux ans par la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) après présentation officielle de ses projets. Tous les élus étudiants à la CFVU peuvent déposer leur candidature.

Le vice-président étudiant est associé à l'équipe présidentielle. En plus de siéger à la CFVU, il assiste aux réunions de l'équipe de direction et aux réunions des Vice-Présidents de l'Université. Il est également convié à toute commission où son opinion est requise. Il peut être associé à tout projet pour lequel il est nécessaire d'apporter un regard d'étudiant et il siège d'office à la commission permanente en charge des préparations à la CFVU et au FSDIE (gestion du Fonds de Solidarité pour le Développement des Initiatives Étudiantes).

Il joue le rôle de relais entre les différentes instances de l'Université et les étudiants. Il a pour fonction de représenter la voix étudiante dans les différentes commissions de l'Université.

N'hésitez pas à le contacter lui ou un de vos élus, ils pourront vous aider en cas de litiges, de demandes particulières ou de recherches d'informations concernant les services universitaires.

Aghiles Saddedine
Vice-Président étudiant de l'université de Paris 8

INTRODUCTION

Saint-Denis s'ouvre à vous

Chères étudiantes, chers étudiants,

Le guide de l'étudiant de l'université Paris 8 doit vous aider à profiter pleinement de votre expérience étudiante à Saint-Denis.

Il propose un rappel de toutes les possibilités que la ville vous offre, pour que vous puissiez vous épanouir au-delà des murs de votre université.

On l'oublie parfois, mais avec ses 43 000 étudiants, Plaine Commune, notre intercommunalité, est le deuxième pôle universitaire d'Île-de-France après Paris.

Un pôle qui se développe notamment au travers de Paris VIII, et des deux sites du campus Condorcet à Aubervilliers et à porte de la Chapelle.

Étudier à Saint-Denis c'est évoluer au cœur d'un territoire en pleine mutation, un territoire de culture et de création, un territoire de grands événements, et de tourisme florissant.

Pour les futur.es professionnel.les que vous êtes, le dynamisme du tissu économique local doit être synonyme d'opportunités d'avenir.

Hôte de la coupe du monde de rugby en 2023 et des Jeux Olympiques et Paralympiques en 2024, la ville de Saint-Denis est engagée dans un large projet de rénovation urbaine pour rééquilibrer la ville de demain. Dans ce rééquilibrage, une place particulière est faite aux étudiant.es, à travers notamment le développement de solutions de logements pour ces derniers.

Plus largement nous jugeons l'implication des étudiants dans la ville essentielle. Vous êtes celles et ceux qui façonnent le monde et le territoire de demain. Nous avons à cœur de vous offrir les meilleures conditions possibles pour apprendre et préparer votre avenir.

N'hésitez pas à explorer Saint-Denis. Venez voir un film au cinéma l'Écran, profitez du marché de Saint-Denis pour faire vos courses à moindre frais, assistez à une représentation au théâtre Gérard Philipe, venez débattre au 6B, offrez-vous un bon repas chez Marguerite et Charlie, ou rendez visite aux rois de France à la Basilique... notre ville a tant de choses à vous faire découvrir !

Nous vous encourageons également à participer à toutes les initiatives locales qui peuvent vous intéresser, comme notre budget participatif, ou notre programme de volontariat pour les grands événements sportifs à venir.

Bonne rentrée à Saint-Denis !

Mathieu Hanotin

Maire de Saint-Denis et président de Plaine Commune

Gwenaëlle Baduffle-Douchez

Adjointe aux relations aux établissements secondaires et universitaires,
à l'accompagnement du jeune adulte, à la sécurité et à la prévention

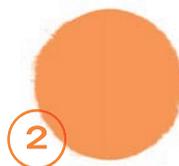
INTRODUCTION

3



DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Situation géographique	11
Moyens d'accès au site principal	12
Moyens d'accès aux IUT	13
Plan des bâtiments (site principal)	14
Sûreté de l'établissement, sécurité incendie et secours et assistance à la personne	16
Composantes de l'Université	17
Fonctionnement de l'Université	18
Paris 8 en chiffres 2023 - 2024	20
Observatoire de la vie étudiante - OVE	21
Services utiles	22



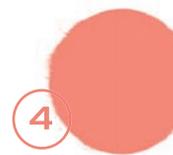
DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Architecture des diplômes	27
Liste des diplômes LMD	28
Implantation des UFR et de leurs composantes	33
Candidature	37
Inscription administrative	44
Auditeur libre	45
Sécurité sociale	46



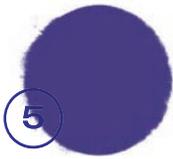
CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Organisation générale des études	49
Inscription pédagogique	51
Pôle Alternance	52
Certifications et préparations	54
Institut d'enseignement à distance - IED	55
Informations MEEF / CAPES / Agrégation	56
Formation continue	57
Validation des acquis	59
Démarche VAE diplômante	60



ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Information, orientation et insertion pro - SCUIO-IP	63
Bureau d'appui à la pédagogie numérique - BAPN	65
Centre de langues - CDL	67
Bibliothèque universitaire	68
Service des Relations et de la coopération internationales - SERCI	71
Maison de l'étudiant - MDE	74
Adresses utiles aux étudiants	75



SE DESTINER À LA RECHERCHE 77

La Recherche	79
La direction des services de la Recherche	80
Les écoles doctorales - ED	81
acc&ss Paris-Nord (doctorants/chercheurs étrangers)	83
Les principaux partenaires Recherche	84

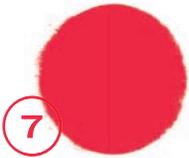
6 PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS 87

Vie associative & citoyenneté étudiante

Pôle Événementiel et initiatives étudiants - DVC	89
Pôle Responsabilité sociétale de l'Université - DVC	90
Associations étudiantes	93

Découvrir l'offre culturelle & sportive

Service d'action culturelle et artistique - ACA	99
Billetterie de l'ACA	100
Presses universitaires de Vincennes - PUV	101
Service universitaire des activités physiques et sportives - SUAPS	102



BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE 105

Accompagnement, aides sociales, bourses & aides financières

Pôle Handicap - DVC	107
Pôle Accompagnement et soutien aux étudiants étrangers (hors programmes d'échanges)	108
Pôle social des étudiants - DVC	109
Bourses et autres aides financières	110
Service social du CROUS de Créteil	112

Accompagnement & aides médicales

Infirmierie	113
Service de la santé des étudiants - SSE	114

Logement et restauration

Logement universitaire	115
Restauration universitaire	116



ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS 117

Saint-Denis et son territoire	119
Saint-Denis: ville des rois morts et du peuple vivant !	121

1

**DÉCOUVRIR
L'UNIVERSITÉ
PARIS 8**

1

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Situation géographique	11
Moyens d'accès au site principal	12
Moyens d'accès aux IUT	13
Plan des bâtiments (site principal)	14
Sûreté de l'établissement, sécurité incendie et secours et assistance à la personne	16
Composantes de l'Université	17
Fonctionnement de l'Université	18
Paris 8 en chiffres 2023-2024	20
Observatoire de la vie étudiante - OVE	21
Services utiles	22

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Situation géographique

Le site principal de l'université Paris 8 est situé à Saint-Denis

Entrée de l'Université : rue Guynemer (face au métro)

Adresse postale : 2, rue de la Liberté

93526 Saint-Denis cedex

Tél. 01 49 40 67 89

www.univ-paris8.fr

Le domaine public de l'Université est ouvert librement aux étudiants, aux enseignants et au personnel BIATOSS. Les invités et intervenants extérieurs sont autorisés à y pénétrer pour assurer les fonctions ou interventions que nécessite leur présence (<https://www.univ-paris8.fr/Reglement-interieur>).

Le respect de ces règles contribue à la sécurité des usagers et l'Université exercera tout recours judiciaire nécessaire à la sûreté de sa communauté.

Point Premier Accueil

Hall d'entrée de l'Université

Un lieu pour se repérer sur le campus, s'informer sur les formations dispensées à Paris 8 et sur les services de la vie étudiante.

Horaires

Lundi à vendredi : 8 h 30-18 h 30

Samedi : 9 h-12 h 30

Les instituts universitaires de technologie de l'université Paris 8

- **IUT de Montreuil**
140 rue de la Nouvelle France – 93100 Montreuil
Tél. 01 48 70 37 00
www.iut.univ-paris8.fr
- **IUT de Tremblay-en-France**
3 rue de la Râperie – 93290 Tremblay-en-France
Tél. 01 41 51 12 22
www.iutt.univ-paris8.fr



DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Moyens d'accès au site principal



Par le métro

- Ligne 13, Châtillon Montrouge – St-Denis Université, arrêt St-Denis Université

Par le tramway

- Ligne T1, Asnières Gennevilliers/Les Courtilles – Noisy-le-Sec RER, arrêt Marché de St-Denis, puis bus 255, arrêt St-Denis Université ou arrêt St-Denis Basilique, puis métro ligne 13, arrêt St-Denis Université
- Ligne T5, Garges-Sarcelles RER/SNCF – Marché de St-Denis, arrêt Guynemer, puis prendre rue Guynemer, 5 mn à pied de l'Université

Par le train et le RER

- Ligne de Paris-Nord, arrêt Gare de St-Denis, correspondance avec la ligne d'autobus 255, arrêt St-Denis Université
- RER ligne D, Melun/Malesherbes – Orry-la-Ville, arrêt Gare de St-Denis, correspondance avec la ligne du tramway T1, arrêt Basilique de St-Denis, puis métro ligne 13, arrêt St-Denis Université

Par la route

- De Paris : autoroute A1 (dite du Nord) à la Porte de la Chapelle, sortie n° 3, direction St-Denis Universités – Pierrefitte ; après le 4^e feu tricolore, prendre la bretelle à droite, direction Stains – St-Denis Universités – Vélodrome
- De Lille : autoroute A1, sortie St-Denis, puis sortie St-Denis Universités – Pierrefitte – Villetaneuse
- De Beauvais : Nationale 1, sortie St-Denis Universités

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Moyens d'accès aux IUT



IUT de Montreuil

Par le RER

- Ligne A, direction Marne-la-Vallée, arrêt Val-de-Fontenay, puis bus 122, arrêt Nouvelle France ou 301, arrêt les Ruffins

Par le métro

- Ligne 9, Pont de Sèvres – Mairie de Montreuil, arrêt Mairie de Montreuil, puis bus 122, arrêt Nouvelle France

Par la route

- Depuis la Porte de Bagnolet, autoroute A3 direction Lille, prendre la sortie S29 Montreuil-Ruffins, puis prendre la direction Montreuil Th. Sueur ; arrivé devant la station service BP, continuer tout droit (légèrement à gauche). Au feu suivant, tourner à droite, direction Fontenay-sous-Bois. Juste avant le feu suivant, tourner à droite.

IUT de Tremblay-en-France

Par le RER

- Ligne B, direction Mitry-Claye, arrêt Vert-Galant, puis bus 619 ou T'bus, arrêt IUT

Par l'autobus

- Ligne 619, Gare Vert-Galant – Centre postal, arrêt IUT
- Ligne T'bus, Gare Vert-Galant – Vieux Pays ou Roissypole, arrêt IUT

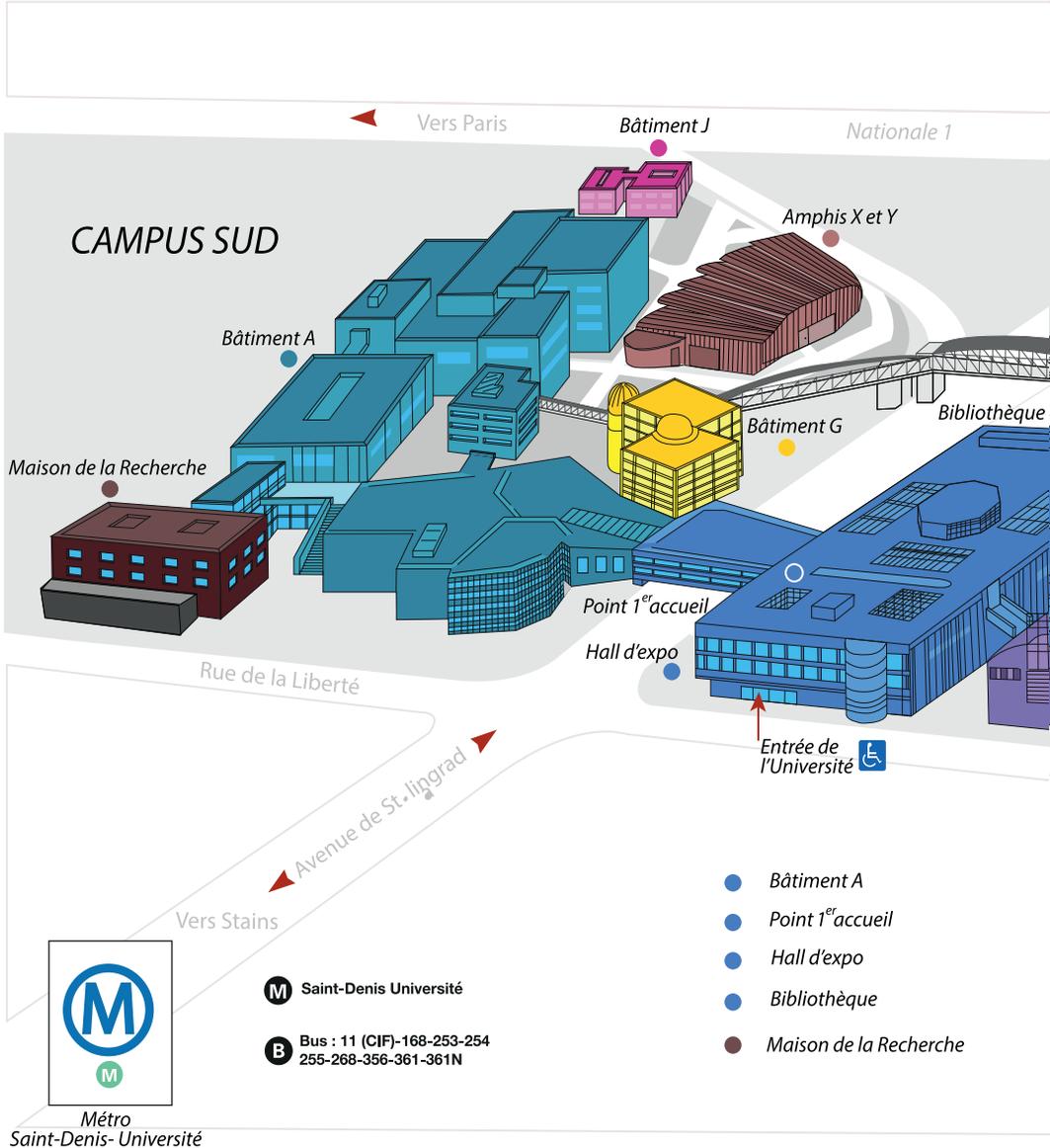
Par la route

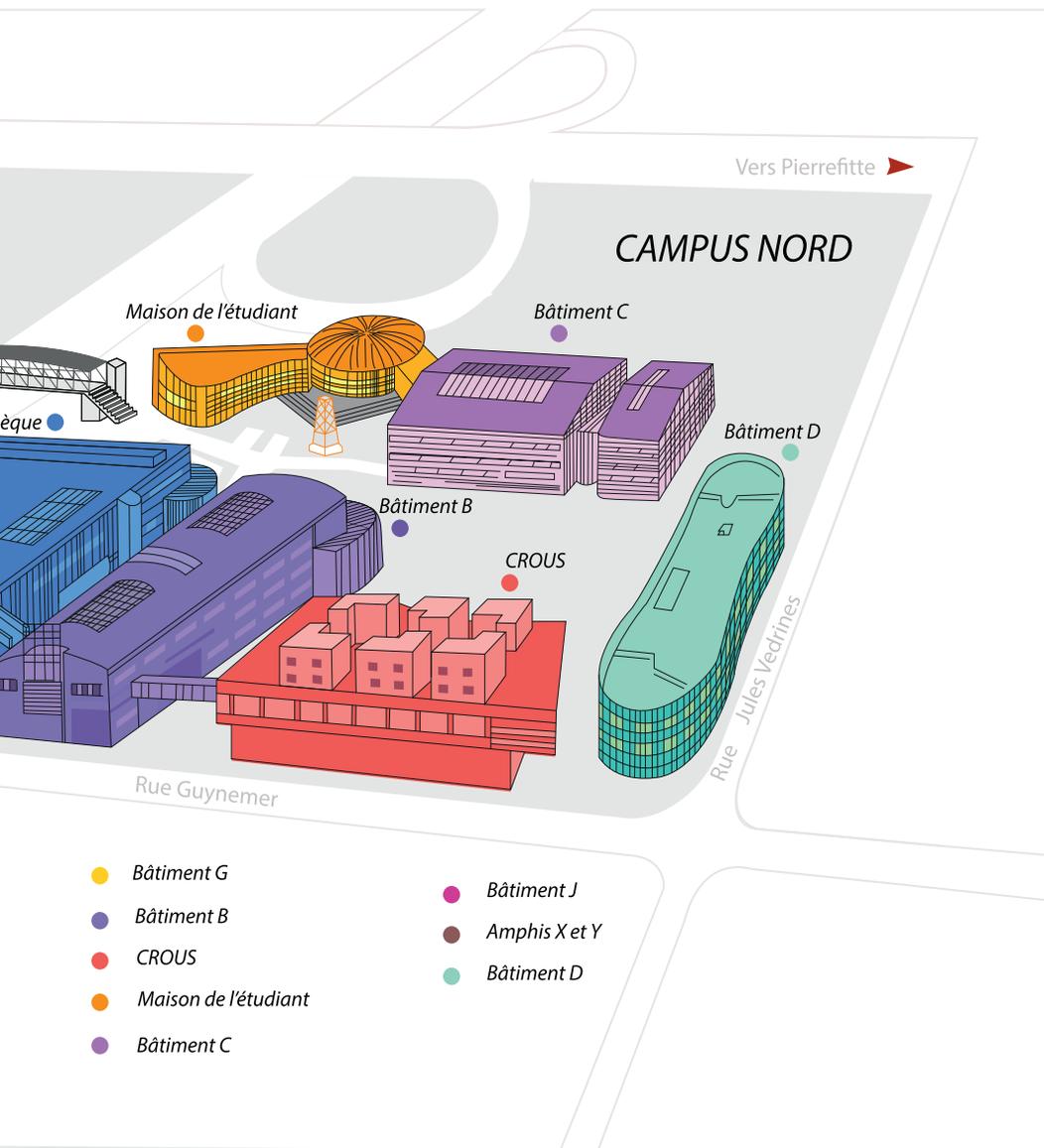
- Autoroute A 104, sortie Villepinte – Tremblay-en-France. Au rond-point, suivre Tremblay Vieux-Pays, puis prendre la direction IUT.



DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Plan des bâtiments (site principal)





Vers Pierrefitte ►

CAMPUS NORD

Maison de l'étudiant

Bâtiment C

èque

Bâtiment D

Bâtiment B

CROUS

Rue Guynemer

Rue Jules Vedrines

- Bâtiment G
- Bâtiment B
- CROUS
- Maison de l'étudiant
- Bâtiment C

- Bâtiment J
- Amphis X et Y
- Bâtiment D

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Sûreté de l'établissement, sécurité incendie et secours et assistance à la personne

Service sûreté

Rattaché à la direction de la logistique, le service sûreté assure une permanence 365 jours par an, 7 j/7 et 24 h/24. Il se tient à la disposition de tous les usagers de l'Université et a pour mission principale de garantir la sécurité des biens et des personnes dans l'enceinte de l'établissement.

Il est également amené à prendre toutes mesures de prévention ainsi qu'à effectuer les interventions nécessaires.

Le site est placé sous vidéo surveillance (Loi n° 95-73 du 21/01/95 – décret n° 96-926 du 17/10/95).

Tél. 01 49 40 66 66/69 99

Mél. surete@univ-paris8.fr

christian.virginie@univ-paris8.fr (à mettre en copie)

brahim.bouzeria@univ-paris8.fr (à mettre en copie)

Service hygiène et sécurité

Les missions du service Hygiène et Sécurité s'articulent autour de 3 grands axes :

- la sécurité incendie
- la santé et sécurité au travail
- le secourisme

Vous pouvez indiquer vos suggestions d'amélioration des conditions de travail, vos observations sur le registre santé et sécurité au travail, présent à différents endroits : loge du bâtiment A, accueil des deux IUT, aux secrétariats de l'UFR STN, Arts, Culture et communication, à la direction de la logistique.. Un autre registre (registre d'accessibilité dans les établissements recevant du public – ERP) est installé au Poste central de sécurité incendie à la personne pour toute personne à mobilité réduite voulant signaler un problème d'accessibilité de sécurité et/ou se faire accompagner.

Le Poste Central de sécurité incendie

Tél. 01 49 40 71 00 / 71 30 ou 06 14 38 74 61

Mél. pcincendie@univ-paris8.fr

Pour les sourds et malentendants : Tél. 112/114

Heures d'ouverture : 24 h/24

Il fournit l'aide appropriée aux personnes qui le sollicitent et peut demander, suivant les cas, l'aide des infirmières et des secours extérieurs par l'intermédiaire du SAMU (15) ou des Pompiers (18). Les agents **SSIAP (Service de Secours Incendie et d'Assistance aux personnes)** sont formés en secourisme **PSE1** ou **SST** et connaissent les gestes qui sauvent. Vous décrivez l'état de la victime et un agent **SSIAP** du **PCSI** viendra vous rejoindre avec le matériel adapté (**sac premier de secours**, défibrillateur si besoin...).

Accessibles à tout secouriste, **les défibrillateurs** sont installés dans les lieux suivants :

- Hall RDC côté reprographie bâtiment A
- Entrée RDC Bâtiment D
- Salle de Sport
- Entrée Principale MDE
- Entrée Principale Bâtiment C
- Poste Central de sécurité Incendie (entrée principale)

En outre, une salle de repos a été aménagée au poste de secours pour tout besoin d'intervention sanitaire, en cas de malaise en attendant les secours ou la famille. Dans certains cas, cette salle permet aussi aux secouristes de prodiguer les premiers soins avant l'arrivée des pompiers.



DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Composantes de l'Université

11 unités de formation et de recherche (UFR)

- AES – Économie et gestion (AES-EG)
- Arts, philosophie, esthétique (ARTS)
- Culture et communication (CC)
- Droit
- Études, recherche et ingénierie en territoires, environnements, sociétés (ÉRI TES)
- Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER-LEA)
- Psychologie
- Sciences de l'éducation, psychanalyse et français/langue étrangère (SEPF)
- Sciences du langage (SDL)
- Sciences et technologies du numérique (STN)
- Textes et Sociétés

4 instituts

- Institut d'enseignement à distance (IED)
- Institut d'études européennes (IEE)
- Institut français de géopolitique (IFG)
- Institut d'études judiciaires (IEJ)

2 instituts universitaires de technologie (IUT)

IUT de Montreuil

- Gestion administrative et commerciale des organisations
- Informatique
- Information – communication
- Qualité, logistique industrielle et organisation

IUT de Tremblay-en-France

- Génie industriel et maintenance
- Gestion des entreprises et des administrations
- Management de la logistique et des transports

4 écoles doctorales

- Pratiques et théories du sens
- Esthétique, sciences et technologies des arts
- Cognition, langage, interaction
- Sciences sociales

Services dédiés aux étudiants

- Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)
- Informations MEEF / CAPES / Agrégation
- Le pôle Alternance
- Le bureau d'appui à la pédagogie numérique (BAPN)
- Le centre de langues (CDL)
- Le service commun de la documentation (bibliothèque)
- Le service d'action culturelle et artistique (ACA)
- Le service de la coordination des écoles doctorales
- Direction Vie de Campus
- Direction de la scolarité
- Le service des relations et de la coopération internationales (SERCI)
- Le service de la santé des étudiants (SSE)
- Les presses universitaires de Vincennes (PUV)
- Le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS)
- L'observatoire de la vie étudiante (OVE)

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Fonctionnement de l'Université

Les missions

Les missions de l'Université, conformément à l'article L.123-3 du Code de l'éducation, sont les suivantes :

- la formation initiale¹ et continue tout au long de la vie ;
- la recherche scientifique et technologique, la diffusion et la valorisation de ses résultats au service de la société ;
- l'orientation, la promotion sociale et l'insertion professionnelle ;
- la diffusion de la culture humaniste et l'information scientifique et technique ;
- la participation à la construction de l'Espace européen de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- la coopération internationale.

La présidence

La **présidente** de l'Université, par ses décisions, le conseil d'administration, le conseil académique (regroupant la commission de la recherche et la commission de la formation et de la vie universitaire), par leurs délibérations, leurs avis et leurs vœux, assurent l'administration de l'Université.

La présidente dirige l'Université. Elle préside le conseil d'administration et le conseil académique. Elle est élue pour 4 ans à la majorité absolue des membres du conseil d'administration. Son mandat est renouvelable une fois. Elle est assistée par le bureau de l'Université, la directrice générale des services et l'agent comptable.

Les vice-présidents

L'Université compte 6 vice-présidents :

- vice-président du conseil d'administration
- vice-président de la commission de la recherche
- vice-présidente de la commission de la formation et de la vie universitaire
- vice-président aux relations internationales
- vice-président étudiant

La vice-présidence étudiante

Issu des représentants des usagers titulaires de la commission de la formation et de la vie universitaire, le vice-président étudiant est élu pour 2 ans, après appel à candidature, par le conseil académique en formation plénière. Il représente le Bureau de la Vie Étudiante (BVE) dans les différents conseils et instances. Il développe la citoyenneté étudiante par l'organisation d'actions, assure la liaison entre les associations, les syndicats étudiants et les composantes de l'Université, étudie les projets ayant trait à la vie universitaire dans son ensemble, représente l'Université et ses étudiants auprès des différents partenaires de la vie étudiante.

Les conseils

L'Université est dotée de conseils centraux dont les membres sont élus pour 4 ans. Les représentants des étudiants sont élus pour 2 ans.

Elle compte en outre un conseil des directeurs de composantes, des conseils de perfectionnement et des commissions de directeurs d'UFR.

Chaque conseil élit un vice-président qui assiste le président dans les missions liées aux domaines de compétences du conseil concerné.

Le conseil d'administration est composé de 34 membres dont :

- 16 enseignants
- 4 personnels BIATOSS
- 6 étudiants
- 8 personnalités extérieures

Le conseil académique est composé de 77 membres. Il regroupe :

- **la commission de la recherche** (40 membres) :
 - 13 professeurs et personnels assimilés
 - 3 titulaires d'une habilitation à diriger les recherches
 - 6 docteurs (autres)
 - 4 non docteurs (enseignants et chercheurs)
 - 5 ingénieurs et techniciens
 - 1 parmi les autres personnels BIATOSS
 - 4 doctorants
 - 4 personnalités extérieures

1. L'Université assure également des formations en apprentissage.

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

■ la commission de la formation et de la vie universitaire (37 membres) :

- 14 enseignants
- 5 personnels BIATOSS
- 14 étudiants
- 4 personnalités extérieures

Ces différents conseils sont dotés d'un bureau et assistés de commissions ou groupes de travail.

Des commissions permanentes

- un comité social d'administration (CSA) ;
- une commission paritaire d'établissement (CPE) ;
- un conseil des directeurs de composantes ;
- les sections disciplinaires du conseil académique compétentes à l'égard des usagers et des enseignants.

La direction générale des services

La **directrice générale des services** exerce ses fonctions en lien étroit avec l'équipe de la présidence. Elle prend toute mesure nécessaire au bon fonctionnement des services administratifs. Elle participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de la politique de l'établissement, veille à son application opérationnelle. Elle anime et coordonne l'ensemble des services administratifs et techniques, pilote les actions d'amélioration et de modernisation de la gestion.



DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Paris 8 en chiffres 2023-2024

Les étudiants (20 575)^{1,2,3,4}

UFR et instituts	Groupes de disciplines	Total Licence (2)	Total Master (M1 M2)	Divers (3)	Total
UFR AES-EG	Administration, économie, gestion	1 049	266	26	1 341
UFR ARTS	Disciplines artistiques, philosophie	2 600	1 158	162	3 920
UFR CC	Culture et communication	644	234	15	893
UFR DROIT	Droit	888	295	227	1 410
UFR ériTES	Géo, handicap	335	140	5	480
UFR LLCER-LEA	Langues, langues appliquées	1 511	170	65	1 746
UFR PSYCHOLOGIE	Psychologie	895	359	13	1 267
UFR SDL	Sciences du langage	203	119	30	352
UFR SEPF	Sc. éducation, psychanalyse, FLE	384	321	179	884
UFR STN	Maths, informatique, technologies, numérique	425	438	5	868
UFR TEXTES ET SOCIÉTÉS	Histoire, littératures, sc. politiques, sociologie	1 536	520	150	2 206
IED (enseignement à distance)	Psychologie, droit, sc. éducation, informatique	2 660	891	91	3 642
IEE	Études européennes, commerce international	–	270	5	275
IFG	Géopolitique	–	182	1	183
IUT de Montreuil		745	–	–	745
IUT de Tremblay		362	–	–	362
TOTAL		14 237	5 363	974	20 574

Écoles doctorales	Doctorants
ED Pratiques et théories du sens	400
ED Esthétique, sciences et technologies des arts	204
ED Cognition, langage, interaction	206
ED Sciences sociales	275
Habilitations à diriger des recherches (hors ED)	17
TOTAL	1 102

Les personnels

Emplois de personnels enseignants et enseignants chercheurs (tous grades confondus)	1 037
Emplois de personnels BIATOSS (bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, services sociaux et de santé)	713

Les laboratoires et structures de recherche

4 écoles doctorales
33 unités de recherche (9 Unités Mixtes de Recherche, 24 Unités de Recherche – UR)
1 structure fédérative : LutIn
École Universitaire de Recherche (EUR) : ArTeC
Réseau : RE.S.E.I.D.A. (Recherches sur la Socialisation, l'Enseignement, les Inégalités et les Différenciations dans les Apprentissages)
Réseau : Groupement d'Intérêt Scientifique en Acquisition des Langues Secondes (GIS) : RéALZ

Source : service pilotage, statistiques et contrôle de gestion, effectifs inscrits au 15 janvier 2024.

1. Nombre d'inscriptions principales payées au 16 janvier 2022 inclus, ensemble des composantes hors Formation Continue et Écoles Doctorales.
2. Licences, BUT, Licences professionnelles.
3. Divers : diplômes universitaires, formations internationales, préparations aux concours, auditeurs libres, diplômes Arts Tech, formations hébergées (MEEF 1^{er} degré, Études Politiques).
4. Hors inscriptions en composante formation continue, Écoles Doctorales, auditeurs libres et ComUE.

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Observatoire de la vie étudiante – OVE

Direction Formation

Bât. D

Mél. ove@univ-paris8.fr

L'observatoire de la vie étudiante (OVE) réalise différents types de travaux visant à approfondir la connaissance de la population étudiante. Il effectue des études quantitatives et qualitatives par extraction et analyse de données. Il se charge également de consulter directement les étudiants et les personnels au moyen d'enquêtes anonymes.

Trois grands axes orientent les travaux de l'OVE :

- l'insertion professionnelle des diplômés ;
- le suivi des parcours universitaires ;
- les conditions de vie et d'études des étudiants de l'Université.

Les données produites par l'OVE contribuent à une meilleure connaissance des trajectoires et de la réussite étudiantes. Elles sont analysées dans le cadre du processus d'amélioration continue des formations et constituent un outil de pilotage pour l'Université. Elles nourrissent également les indicateurs du Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

L'OVE participe à la veille sur le système universitaire français, en collaborant avec l'OVE national, notamment pour la réalisation de l'enquête triennale Conditions de vie, déployée sur un échantillon représentatif des étudiants inscrits dans les établissements de l'enseignement supérieur en France.

L'université Paris 8 est également membre de l'association RESOSUP qui fédère les observatoires des établissements de l'enseignement supérieur. Cette adhésion permet à l'OVE d'échanger avec les professionnels des structures similaires.

Les enquêtes réalisées par l'OVE de Paris 8 garantissent la confidentialité et le respect des données personnelles des répondants. Chaque questionnaire, avant d'être envoyé aux personnes interrogées, est soumis à l'appréciation du représentant de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés), qui s'assure de sa cohérence avec le RGPD (Règlement général sur la protection des données).

Calendrier des enquêtes annuelles pour lesquelles vous pourrez être sondé durant votre cursus

Période	Intitulé de l'enquête
En octobre	Questionnaire sur la campagne d'inscription
De décembre à avril	Enquête ministérielle de l'insertion professionnelle 6 mois et 30 mois après l'obtention du diplôme
En avril-mai	Évaluation des formations par les étudiants
Selon la date de fin de formation	Enquête d'insertion professionnelle pour les stagiaires en formation continue un an après la date d'obtention du diplôme / Évaluation des formations par les stagiaires en formation continue
Selon la date du jury	Questionnaire post-accompagnement Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

DÉCOUVRIR L'UNIVERSITÉ PARIS 8

Services utiles

	Secrétariat		Téléphone 01 49 40 ...
	Bâtiment	Salle	
Point accueil information	Entrée université		69-00
SCUIO-IP (Service information, orientation et insertion professionnelle)	A	347	67-17
Direction de la scolarité – secrétariat	G	112	64-30
■ Bureau d'admission des étudiants étrangers	G	016	64-33/64-34 71-03/73-06
■ Bureau des inscriptions	G	017	64-35/37/40/ 42/65-21/68-04
Bureaux des diplômes			
■ UFR AES Économie et gestion + UFR Droit + UFR LLCER-LEA (master) + IUT Tremblay	G	014	64-54
■ UFR Arts	G	013	65-81
■ IED (Psychologie, informatique, sciences éducation, Droit) + UFR LLCER-LEA (licence)	G	012	67-09
■ UFR SEPPF + UFR MITSIC + UFR CC	G	014	65-85
■ UFR SDL + UFR ériTES + IEE + IFG + IUT Montreuil	G	011	65-01
■ UFR Textes et sociétés + UFR Psychologie + HDR	G	012	64-58
Direction Vie de Campus	MDE ¹		71-88
■ Pôle Accompagnement et soutien aux étudiants étrangers	MDE		68-23
■ Pôle social des étudiants	MDE		68-95/64-07
■ Pôle Événementiel et initiatives étudiantes	MDE		68-65
■ Pôle Responsabilité sociétale des universités (RSU)	MDE		68-02
■ Bureau des bourses	MDE		70-26
■ Pôle Handicap	A	048/049	67-92/71- 47/74/75/73/27
Service social (CROUS)	MDE ¹	09	70-80/70-83
Service de la santé des étudiants (SSE)	C	CE-6	65-12
Bureau d'appui à la pédagogie numérique	C	E4	68-62
CDL (Centre de langues)	BI	204-205	68-43
Direction formation (Formation continue – Pôle Alternance)	D	221	70-70
VAE (Validation des acquis de l'expérience)	D	204	70-70
Bibliothèque universitaire		Bibliothèque	69-69
Service de la coordination des écoles doctorales	MDR ²	A3-324/A3-325	70-53
Bureau des thèses	MDR ²	A3-214/216	64-12/7060
Service des Relations et de la Coopération Internationales	MDR ²	A2-214/216	64-12/70-68
Service des sports		Entrée Université	65-30
ACA (Action culturelle et artistique)		Entrée Université	65-28
■ Billetterie			65-09/65-37
■ Ateliers			67-76
Infirmierie	C	001/003/004	65-14/71-05/73-03
Violences faites aux femmes « women safe »		accueil@women-safe.org	01 39 10 85 35 ou 17 ou SMS secours 114
Cellule d'écoute	D	321	73-31
Violences sexistes et sexuelles		celluledecoute@univ-paris8.fr	
Objets perdus	A	035	65-54
N° d'urgence sécurité			66-66/71-00

1. Maison de l'étudiant.

2. Maison de la Recherche.

LE SCUIO-IP DE PARIS 8 PROPOSE

PORTAIL ZEN LE CENTRE DOCUMENTAIRE

<https://scuio-ressources-documentaires.univ-paris8.fr/>

PORTAIL PRO PARIS 8

OFFRES DE STAGES, ALTERNANCE
ET EMPLOIS

Consultez nos offres
sur portail Pro Paris8

<https://univ-paris8.jobteaser.com/>

POURSUITES D'ÉTUDES ET MÉTIERS

1 300 ouvrages
12 dossiers documentaires
200 documents
électroniques

PERMANENCE RELECTURE CV & LETTRE

sur rendez-vous

ENTRETIENS INDIVIDUELS

pour votre poursuite
d'études et votre projet
perso ou pro

Contact

Mel. : scuio@univ-paris8.fr

Tel. : 01 49 40 67 17

Horaires d'accueil

Lundi et Vendredi : 9h30-12h30

Mardi : 9h30-12h30 et 14h00-17h00

Mercredi et Jeudi : 9h30-12h30 et 14h00-17h00

Bâtiment A, salle 347



VOUS ÊTES À LA **RECHERCHE**
D'UNE **OPPORTUNITÉ PROFESSIONNELLE**,
UN **STAGE**, UNE **ALTERNANCE**
OU UN **EMPLOI ÉTUDIANT ?**

PORTAIL PRO P8 ! UN PORTAIL D'OFFRES À DESTINATION DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8

**CRÉEZ DES ALERTES
CORRESPONDANT
À VOS CRITÈRES
DE RECHERCHE**

Portail Pro P8 est actualisé
très régulièrement

**ACCÉDEZ AUX OFFRES
EN LIGNE, DECOUVREZ
DE NOMBREUSES OPPORTUNITÉS,
EN CRÉANT VOTRE PROFIL
SUR LE SITE**

<https://univ-paris8.jobteaser.com/>

2

DEVENIR
ÉTUDIANT
À PARIS 8

2

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Architecture des diplômes	27
Liste des diplômes LMD	28
Implantation des UFR et de leurs composantes	33
Candidature	37
Inscription administrative	44
Auditeur libre	45
Sécurité sociale	46

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Architecture des diplômes

L'architecture des études de l'enseignement supérieur s'articule autour de **3 grades ou niveaux de sortie** :

- L : Licence (bac + 3)
- M : Master (bac + 5)
- D : Doctorat (bac + 8)

Les diplômes intermédiaires DEUG (bac + 2) et maîtrise (bac + 4) sont délivrés uniquement sur demande de l'étudiant.

L'offre de formation est structurée en domaines de formation qui correspondent aux champs de compétences de l'Université.

Paris 8 propose

5 domaines en licence (bac + 3)

- Arts
- Droit, économie, gestion
- Lettres et langues
- Sciences humaines et sociales
- Sciences, technologies, santé

5 domaines en master (bac + 5)

- Arts
- Droit, économie, gestion
- Lettres et langues
- Sciences humaines et sociales
- Sciences, technologies, santé

Les domaines se déclinent :

- pour les licences, en **mentions**, éventuellement assorties de **parcours** et/ou de **spécialisations**
- pour les masters, en **mentions**, éventuellement assorties de **parcours** et/ou de **spécialisations**

Exemple : Licence domaine Arts, mention Musicologie, parcours Danse

Les doctorats sont organisés au sein des écoles doctorales.

Les formations sont découpées en **semestres représentant chacun un nombre de crédits européens, dits ECTS** (European Credit Transfer System) capitalisables (définitivement acquis) et transférables d'une université à l'autre en France et en Europe. À chaque grade correspond un nombre d'ECTS :

- **Licence** (6 semestres) 180 ECTS
- **Master** (4 semestres)
120 ECTS supplémentaires, soit 300 ECTS
- **Doctorat** (6 semestres)
180 ECTS supplémentaires, soit 480 ECTS

Les diplômes sont composés d'**unités d'enseignement (UE)** obligatoires ou optionnelles, elles-mêmes généralement découpées en **éléments constitutifs (EC)** qui correspondent à un cours hebdomadaire pendant un semestre. À chaque EC et/ou UE est affecté un nombre de crédits (ECTS), prenant en compte le volume d'heures de cours, le travail personnel, les stages, les mémoires... et le poids de l'UE dans le diplôme.

Un élément constitutif est dit « **optionnel** » lorsqu'un étudiant peut choisir l'EC au sein d'une liste limitée. En L1, on peut aussi parler d'EC « **découverte** ».

Un élément constitutif est dit « **libre** » lorsqu'un étudiant peut choisir l'EC parmi la liste de tous les EC libres de l'Université. Ces cours peuvent être ou non disciplinaires.

Les formations sont organisées en **parcours-types correspondant à un ensemble cohérent d'UE** et permettant une individualisation des parcours.

L'étudiant peut construire son parcours de formation en fonction de son projet personnel et professionnel avec l'aide de l'équipe pédagogique du diplôme.

Cet accompagnement de l'étudiant doit :

- faciliter son orientation progressive ;
- assurer la cohérence pédagogique de son parcours ;
- augmenter ses chances de réussite et d'insertion professionnelle.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Liste des diplômes LMD

Diplômes nationaux

BUT¹

- **Génie industriel et maintenance**, parcours :
 - Ingénierie des systèmes pluritechniques
 - Management, méthodes, maintenance innovante
- **Gestion administrative et commerciale des organisations**, parcours :
 - Management des fonctions supports
 - Management responsable de projet et entrepreneurial
 - Management responsable de projet et organisation
- **Gestion des entreprises et des administrations**, parcours :
 - Gestion, entrepreneuriat et management d'activités
 - Gestion et pilotage des ressources humaines
- **Management de la logistique et des transports**, parcours :
 - Mobilité et supply chain connectées
 - Mobilité et supply chain durables
- **Information-communication**, parcours :
 - Communication des organisations
- **Informatique**, parcours :
 - Administration, gestion et exploitation des données
 - Réalisation d'applications : conception, développement, validation
- **Qualité, logistique industrielle et organisation**, parcours :
 - Management de la production
 - Pilotage de la chaîne logistique globale

Licence

Domaine Arts

- **Mention Arts plastiques**, parcours :
 - Arts plastiques, Arts et technologies de l'image (L3), Photographie (L3)
- **Mention Cinéma**
- **Mention Études théâtrales**
- **Mention Musicologie**, parcours Danse (L3), Musique

Domaine Droit, économie, gestion

- **Mention Administration économique et sociale (AES)**
- **Mention Droit** (en présentiel et à distance)
- **Mention Économie et gestion**², parcours Économie et Finance, Management

Domaine Lettres et langues

- **Mention Langues étrangères appliquées (LEA)**, spécialisations Commerce, Communication multi-lingue et traduction (2 langues au choix : allemand, anglais, arabe, espagnol, italien, portugais, russe, anglais-chinois)
- **Mention Langues, littératures & civilisations étrangères et régionales (LLCER)**, parcours :
 - Mondes anglophones, Mondes arabes, Mondes hispaniques, Études européennes et internationales
- **Double licence : Histoire – LLCER Mondes anglophones**
- **Mention Lettres**², parcours Littérature : création littéraire et écritures du monde

1. Bachelor Universitaire de Technologie.

2. Accessible en PASS ou LAS mineure Santé suivie à l'université Sorbonne Paris Nord.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Domaine Sciences humaines et sociales

- Mention Géographie et aménagement
- Mention Histoire
- Double licence : Histoire – LLCER Mondes anglo-phones
- Double licence : Histoire – Science politique
- Mention Information et communication
- Mention Philosophie
- Mention Psychologie (en présentiel et à distance)
- Mention Sciences de l'éducation et de la formation (en présentiel et à distance en L3)
- Mention Sciences du langage¹
- Mention Science politique
- Mention Sociologie

Domaine Sciences, technologies, santé

- Mention Informatique (en présentiel et à distance), parcours :
 - Informatique des systèmes embarqués et interactifs (ISEI) (L3)
- Mention Mathématiques

Licence professionnelle

- Management des processus logistiques
- Gestion et accompagnement de projets pédagogiques, parcours :
 - Enseignement de la langue des signes française en milieu scolaire
- Métiers de la GRH : assistant, parcours :
 - Droit social et ressources humaines
- Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens, parcours :
 - Droit et gestion de copropriété et syndic
- Métiers de l'information : métiers du journalisme et de la presse, parcours :
 - Techniques journalistiques pour les nouveaux médias

Master

Domaine Arts

- Mention Arts, technologies, création (ArTeC), parcours :
 - La création comme activité de recherche
 - Les nouveaux modes d'écritures et de publications
 - Technologies et médiations humaines
- Mention Arts de la scène et du spectacle vivant, parcours :
 - Projet culturel et artistique international
 - Théâtres, performances et sociétés
- Mention Arts plastiques, parcours :
 - Art contemporain et sciences humaines
 - Écologie des arts et des médias
 - Médiation, Exposition, Critique
 - Pratiques, Histoires, Théories de la photographie
- Mention Cinéma et audiovisuel, parcours :
 - Réalisation et création
 - Théorie, esthétique et histoire du cinéma
 - Valorisation des patrimoines cinématographiques et audiovisuels
- Mention Création numérique, parcours :
 - Arts et technologies de l'image virtuelle
- Mention Danse
- Mention Musicologie, parcours :
 - Création musicale et sonore
 - Théories et pratiques de la musique
- Mention Philosophie, parcours :
 - Analyse et critique des arts et de la culture
 - Analyse et critique des mondes sociaux, juridiques et politiques
 - Philosophie et transculturalités

1. Accessible en PASS ou LAS mineure Santé suivie à l'Université Sorbonne Paris Nord.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Domaine Droit, économie, gestion

- **Mention Droit de la santé**, parcours :
 - Droit médical, de la bioéthique et de la santé (M2)
 - Propriété industrielle et innovations en santé (M2)
- **Mention Droit privé**, spécialisations :
 - Droit des affaires
 - Droit des personnes, de la famille et du patrimoine
- **Mention Droit public**, parcours :
 - Droit et économie publics des affaires
 - Droit public général – droit interne et international
- **Mention Justice, procès, procédures**, parcours :
 - Droit privé approfondi – Carrières judiciaires (M1)
 - Droit processuel (M2)
 - Institutions juridictionnelles et grands procès (M2)
- **Mention Économie des organisations**, parcours :
 - Économie managériale et droit des projets publics et privés
 - Économie sociale, solidaire et innovante
 - Transitions écologiques, économiques et sociales
- **Mention Management**, parcours :
 - Conseil en organisation et management du changement (M2)
 - Conseil en stratégie et transformation digitales (M2)
- **Mention Management et commerce international**, parcours :
 - Commerce extérieur trilingue
- **Mention Monnaie, banque, finance, assurance**

Domaine Lettres et langues

- **Mention Création littéraire**
- **Mention Études sur le genre**
- **Mention Langues et sociétés**, parcours :
 - Études transnationales et transculturelles
 - Médias, culture, 2 langues (MC2L)
- **Mention Lettres**, parcours :
 - Création critique (M2)
 - Mondes littéraires (M2)
- **Mention Traduction et interprétation**, parcours :
 - Lettres, interfaces numériques et sciences humaines

Domaine Sciences humaines et sociales

- **Mention Archives**
- **Mention Civilisations, cultures et sociétés**, parcours :
 - Mondes méditerranéens en mouvement

- **Mention Culture et communication**, parcours :
 - Médias, culture et sociétés (M1)
 - Médias et rapports sociaux de classe, race, genre (M2)
 - Médias internationaux (M2)
- **Mention Études européennes et internationales**, parcours :
 - Commerce international et marketing export
 - Politiques et gestion de la culture en Europe
 - Union européenne et mondialisation
 - Villes européennes : urbanisme, aménagement et dynamiques sociales
- **Mention Études sur le genre**
- **Mention Géographie, aménagement, environnement et développement**, parcours :
 - Géomatique, géodécisionnel, géomarketing et multi-média (G2M)
 - Vulnérabilités – Alternatives – Résistances – Adaptations (VARAP)
- **Mention Géopolitique**, parcours :
 - Géopolitique locale et gouvernance territoriale (aménagement, concertation)
 - Géopolitique : territoires et enjeux de pouvoir
- **Mention Histoire**, parcours :
 - Passé présent : les méthodes critiques de l'Histoire
- **Mention Humanités numériques**, parcours :
 - Analyse et conception des environnements humains et numériques
 - Création et édition numériques
 - Gestion stratégique de l'information
 - Numérique : enjeux et technologies
 - Transitions numériques
- **Mention Industries culturelles**, parcours :
 - Industries culturelles et créatives (M1)
 - Communication pour le cinéma et l'audiovisuel (M2)
 - Industrie de la musique : production, organisation, communication (M2)
 - Communication par l'image et cultures numériques (M2)
- **Mention Information et communication**, parcours :
 - Communication numérique et conduite de projets
- **Mention Patrimoines et musées**, parcours :
 - Médiation culturelle, patrimoine et numérique (inter-universitaire Paris 8 – Paris Nanterre)
- **Mention Philosophie**, parcours :
 - Analyse et critique des arts et de la culture
 - Analyse et critique des mondes sociaux, juridiques et politiques
 - Philosophie et transculturalités

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

- **Mention Psychanalyse**
- **Mention Psychologie**, parcours :
 - Ergonomie, travail, formation et vie quotidienne
 - Neuropsychologie
 - Psychologie clinique et psychothérapies
 - Psychologie de la cognition
 - Psychologie du développement : éducation, troubles et problématiques actuelles
 - Psychologie sociale du travail et de la santé : résolution de conflit et changement
- **Mention Science politique**, parcours :
 - Cultures et politiques : mots, images et théorie
 - Diversités et discriminations
 - Politique transnationale et mondialisation
 - Sciences sociales et culturelles / Soziokulturelle Studien (Master franco-allemand)
- **Mention Sciences de l'Éducation et de la formation**, parcours :
 - Éducation tout au long de la vie (ETLV)
 - Enfance, jeunesse, formation (ENJEUFOR)
 - Enseignement, éducation prioritaire, médiation culturelle (MEDIASCOL)
- **Mention Sciences du langage**, parcours :
 - Didactique des langues étrangères et secondes (DDLES)
 - Interprétation, langue des signes française/français (ILSF/F)
 - Linguistique, acquisition, langues vocales et langues des signes (LAVS)
- **Mention Sciences sociales**, parcours :
 - Anthropologie de la mondialisation
 - Mondes urbains et inégalités

Domaine Sciences, technologies, santé

- **Mention Informatique**, parcours :
 - Big data (M2)
 - Conduite de projets informatiques (M2)
 - Ingénierie en intelligence artificielle (M2)
 - Technologies de l'hypermédia (M2)
- **Mention Mathématiques et applications**, parcours :
 - Arithmétique, codage et cryptologie
 - Cybersécurité et sciences des données
- **Mention Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales**, parcours :
 - Technologie et handicap (HANDI)

Métiers de l'enseignement

Master Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)

- **Mention MEEF 2nd degré**, parcours :
 - Anglais
 - Arts plastiques
 - Éducation musicale et chant choral
 - Espagnol
 - Histoire-Géographie
 - Langue des Signes Française (LSF)
 - Lettres
 - Sciences économiques et sociales

Nouveau Collège d'Études Politiques (NCEP)²

- **Licence NCEP Études Politiques**
- **Master NCEP Études Politiques**
 - Parcours Discours et Techniques du Politique
 - Parcours Violences et Politique

Doctorat

École doctorale : Pratiques et théories du sens

- **Anthropologie**
- **Études de genre¹**
- **Études hispaniques**
- **Études hispaniques**
 - spécialité études de genre
- **Études italiennes**
- **Études portugaises, brésiliennes et d'Afrique lusophone**
- **Histoire ancienne**
- **Histoire contemporaine**
- **Histoire et civilisation**
- **Histoire médiévale**
- **Histoire moderne**
- **Langue, littérature et études germaniques**
- **Langues et littératures françaises**

1. Déclinaison possible en spécialités disciplinaires.

2. Le NCEP est une structure d'enseignement, commune aux universités partenaires Paris 8 et Paris Nanterre, appuyée sur un partenariat fort avec plusieurs grandes universités internationales. Mél. : ncep@u-plum.fr

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

- Langues et littératures françaises
 - spécialité Sémiotique
- Langues et littératures françaises
 - spécialité Études de genre
- Langues, littératures et civilisations des pays anglophones
- Littérature générale et comparée
- Littérature générale et comparée
 - spécialité études de genre
- Philosophie
- Philosophie
 - spécialité études de genre
- Psychanalyse
- Science politique
- Sciences de l'éducation
- Sociologie

École doctorale : Esthétique, sciences et technologies des arts

- Esthétique, sciences et technologies des arts
 - spécialité Arts plastiques et photographie
 - spécialité Cinéma et audiovisuel
 - spécialité Danse et arts du geste
 - spécialité Images numériques
 - spécialité Musique
 - spécialité Théâtre et arts de la scène

École doctorale : Cognition, langage, interaction

- Ergonomie
- Informatique
- Informatique
 - spécialité Mathématiques
- Mathématiques
- Productique-Génie industriel
- Psychologie
- Sciences de l'information et de la communication
- Sciences de l'information et de la communication
 - spécialité Documentation
- Sciences du langage

École doctorale : Sciences sociales

- Anthropologie
- Droit médical
- Droit privé et sciences criminelles
- Droit public
- Droit public
 - spécialité Études de genre
- Études de genre
 - spécialité Science politique
 - spécialité Sciences de l'éducation
 - spécialité Sociologie
- Études slaves
 - spécialité Cultures et civilisations contemporaines
- Études urbaines, aménagement et urbanisme
- Géographie
 - spécialité Géographie humaine et régionale
 - spécialité Géographie physique
 - spécialité Géopolitique
- Informatique
- Sciences de gestion
- Sciences de l'éducation (avec Paris 13)
- Sciences de l'information et de la communication
- Sciences économiques
- Sociologie

Diplômes d'université¹

Le diplôme d'université : DU

- Clinique juridique – Justice, procès et procédure (niveau bac + 3)
- Criminologie (niveau bac + 3)
- Juridictions, crimes et contentieux internationaux (JCCI) (niveau bac + 3)
- DU POST MASTER « Enjeux contre les inégalités en éducation » ECLIE (accès à niveau bac + 5)

Le diplôme d'études supérieures d'université : DESU (niveau bac + 4)

- Criminologie

1. Voir aussi chapitre 3, page 58 les diplômes d'université proposés dans le cadre de la formation continue.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Implantation des UFR & de leurs composantes

	Secrétariat		Téléphone 01 49 40
	Bâtiment	Salle	
UFR – AES-Économie et gestion (AES-EG) https://ufr-aes-ecoges.univ-paris8.fr			
Directeur : Stéphane Rossignol			
Responsable administrative et financière : Magali Valois	D	110	72-54
Adjointe : Diana Karmes-Findrama	D	110	72-92
Responsable de la scolarité : Esther Libota	D	102	72-55
Administration économique et sociale (L)	D	124	72-61
Économie et gestion (L)	D	103	73-79
Économie des organisations, parcours EMD3P, ESSI, TREES (M)	D	107	72-59/72-66
Management et commerce international, parcours Commerce extérieur trilingue (M)	D	107	72-66
Management, parcours COMC, CSTD (M)	D	102	73-81
Monnaie, banque, finance, assurance (M)	D	107	72-59
UFR – Arts, philosophie, esthétique (ARTS) www.artweb.univ-paris8.fr			
Directeur : Grégoire Quénault	A	137	
Responsable administrative et financière : Nouria Hadjal	A	136	66-21
Arts plastiques (L), Cinéma (L), Musicologie (L), Théâtre (L1-L2)	A	120	65-70/69-04/66-48 66-01/66-00/70-81
Philosophie (L-M)	A	029/030	66-13/64-25
Arts et technologie de l'image (ATI) (L3-M)	A	079	66-04
ArTeC (M)	G	105	67-98
Arts plastiques (M), MEEF	A	069	70-14/66-02
Danse (L3-M)	A	080	65-22
Cinéma et audiovisuel (M)	A	113	66-10
Musicologie (M), MEEF	A	130	66-11
Photographie et multimédia (L3-M)	A	065	66-15
Théâtre (L3-M)	A	031	65-59/66-16
UFR – Culture et communication (CC) https://ufr-culture-communication.univ-paris8.fr			
Directrice : Aurélie Tavemier	A	330	
Responsable administrative et financière : Aurore Gédin	A	331	66-57
Adjointe : Justine Gossier	A	331	65-69
Information-communication (L)	A	333	66-56/71-02/71-68
Métiers de l'information (LP)	A	333	71-68
Culture et communication (M)	A	332	70-20
Industries culturelles (M)	A	332	71-86
Information et communication (M)	A	332	70-20
UFR – Droit www.ufr-droit.univ-paris8.fr			
Directeur : Benoît Habert			
Responsable administrative et financière : Amina Kalafate	A	232	66-32
Droit (L1-L2/LP-L3)	A	233	70-46/70-32
Droit (M), DU/DESU Criminologie	A	231	66-30/66-26
DU Clinique juridique, IEJ	A	230	64-23

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

	Secrétariat		Téléphone 01 49 40 ...
	Bâtiment	Salle	
UFR – Études, recherche et ingénierie en territoires, environnements, sociétés (érites) www.univ-paris8.fr			
Directeur : Vincent Godard	D	141	72-88
Responsable administratif et financier : Simon Touré-Curtis	D	143	72-86
Géographie (L)	D	129	72-73
Géographie (M)	D	127	72-70
Mondes méditerranéens en mouvement (M)	D	144	72-90
Mathématiques, informatique appliquées aux sciences humaines et sociales (MIASHS) (M)	D	128	73-25
UFR – Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER-LEA) www.ufr-langues.univ-paris8.fr			
Directeur : Brice Chamouveau	B1	318	
Responsable administrative et financière	B1	316	72-62
Adjoint : Argan Grossvak	B1	317	68-68
Responsable de la scolarité	B1	215	68-37
LLCER (L), LEA (L)	B1	216/217/218/219	68-32/35/36/38 70-92/65-07
LISH (M), MC2L (M), ETT (M) + MEEF (anglais), MEEF (espagnol)	B1	216	64-50
Centre de langues (CDL) (L et M)	B1	204/205	68-43/76-16/77-17
UFR – Psychologie https://ufr-psycho.univ-paris8.fr			
Directrice : Miléna Kostova			
Responsable administrative et financière : Sophie de Cacqueray	A	273	68-88
Psychologie (L1)	A	277	68-03
Psychologie (L2)	A	278	64-71
Psychologie (L3)	A	261Bis	66-63
Psychologie (M1)	A	276	64-70
Psychologie (M2)	A	275	64-72
UFR – Sciences de l'éducation, psychanalyse et français langue étrangère (SEPF) www.ufr-sepf.univ-paris8.fr			
Directeur : Jean-Christophe Coffin			
Responsable administrative et financière : Sophie Ghannam	A	457	66-50
Adjointe : Stefanie Oketen	A	456	66-61
Coordinateur du département des sciences de l'éducation	A	433	66-54
Sciences de l'éducation (L)	A	435	66-84
Sciences de l'éducation (M)	A	434	66-62
Psychanalyse (M)	A	454	68-00
Communication / FLE	A	430	66-58

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

	Secrétariat		Téléphone 01 49 40 ...
	Bâtiment	Salle	
UFR – Sciences du langage (SDL) www.ufr-sdl.univ-paris8.fr			
Directeur : Mario Barra-Jover Responsable administrative et financière : Marie-Line Chemin	A	142	64-18
Sciences du langage (L)	A	145	67-71
Sciences du langage (LAVS, DDLES, ILSF/F) (M), MEEF LSF	A	145	70-93
Langue des signes française (LP)	A	145	67-71/70-99
Langue des signes française (DPCU)	D	206	70-99
UFR – Sciences et technologies du numérique (STN) http://stn.univ-paris8.fr			
Directeur : Khaldoun Zreik Responsable administratif et financier : Mourad Amara Adjointe : Nathalie Guillaumin	A A	146 146	64-26 64-27
Informatique (L1-L2-L3)	A	150	65-35
ISEI (L3) + Informatique (M1 informatique et Big data) + IIA	A	181	64-15
Big data (M2) + CPI (M2) + Mathématiques Parcours CCSD (M)	A	183	64-00
CEN (M), THYP (M2) + Transitions Numériques (M)	A	168	67-58
Mathématiques (L) + Parcours ACC (M)	A	149	64-20
Gestion stratégique de l'info (M) + ACEHN (M2) + NET (M) + Patrimoines et musées (MCPN) (M)	A	170	64-17
UFR – Textes et sociétés www.ufr-textes-et-societes.univ-paris8.fr			
Directeur : Nicolas Kyriakidis Responsable administratif et financier : Valentin Rouby	B2	337	68-14
Histoire (L)	B2	346	68-25
Histoire (M), Archives (M), MEEF (Histoire-Géographie)	B2	347	68-24
Lettres (L)	B2	343	68-11
Lettres (M), Création littéraire (M), Littérature comparée (M), MEEF (Lettres)	B2	341	68-16
Sociologie (L)	B2	349	68-26/73-45
Sociologie (M), MEEF (Sciences économiques et sociales)	B2	348	68-18
Études sur le genre (M)	B2	342	68-13
Science politique (L)	B2	334	68-67/66-31
Science politique (M)	B2	333	70-75

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

	Secrétariat		Téléphone 01 49 40 ...
	Bâtiment	Salle	
Institut d'enseignement à distance www.iedparis8.net			
Directrice : Morgiane Bridou	D	245	
Responsable administratif et financier : Rafi Daudrah	D	246	72-05
Adjointe : Lorine Balikci	D	241	72-18
Responsable de la scolarité : Libny Estriplet	D	243	72-10
Droit (L-M), DU Criminologie, IEJ	D	247	72-16/72-19
Informatique (L-M)	D	239	72-51
Psychologie (L-M)	D	240/242	72-57
Sciences de l'éducation (L3-M)	D	203	72-44
Institut d'études européennes http://iee.univ-paris8.fr			
Directeur : Michel Mangenet			
Responsable administratif et financier : Johann Millan	A	246	65-92
Responsable du secrétariat pédagogique : Constance Cailleau	A	246	65-47
Études européennes et internationales (M)	A	246	65-90/65-93
Institut français de géopolitique www.univ-paris8.fr/geopo ou www.geopolitique.net/fr			
Directeur : Jérémy Robine	D	310	
Directeur adjoint : Amaël Cattaruzza	D	310	
Responsable administrative et financière : Carine Moin	D	309	73-15
Géopolitique (M)	D	311	73-00/73-20
IUT de Montreuil www.iut.univ-paris8.fr			
Directrice : Myriam Lamolle			
Responsable administrative et financière : Rachida Kamal	F	F3-10	01 48 70 37 06
Département Informatique	B	B1-05	01 48 70 37 12
Département Gestion administrative et commerciale des organisations	F	F1-18	01 48 70 37 09
Département Qualité, logistique industrielle et organisation	D	D1-05	01 48 70 37 43
Département Information-Communication	F	F2-19	01 48 70 34 69
IUT de Tremblay-en-France www.iutt.univ-paris8.fr			
Directrice : Véronique de Saint-Giniez			
Responsable administrative et financière : Adeline Japiot			01 41 51 12 47
Département Génie industriel et maintenance			01 41 51 12 64
Département Management de la logistique et des transports			01 41 51 12 26
Département Gestion des entreprises et des administrations			01 41 51 12 66
Service formation continue et alternance			01 41 51 12 24

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Candidature

Candidature Paris 8

Cette démarche concerne tous les étudiants qui désirent s'inscrire en L2, L3 ou M2, pour la première fois à l'université Paris 8.

La **procédure d'admission** concerne également les étudiants :

- qui ont déjà été inscrits à Paris 8 et souhaitent reprendre leurs études en L2, L3 ou M2 ;
- qui sont inscrits en L2, L3 ou M2 à Paris 8 et souhaitent changer de cursus ;
- qui sont inscrits à Paris 8 en M1 et souhaitent poursuivre en M2, dans une autre mention de master ;
- qui sont inscrits à Paris 8 en M2 et souhaitent poursuivre en doctorat.

Candidature Mon Master

Cette démarche concerne tous les étudiants qui désirent s'inscrire en M1 pour la première fois à l'université Paris 8. La **procédure d'admission** concerne également les étudiants :

- qui ont déjà été inscrits à Paris 8 et souhaitent reprendre leurs études en M1 ;
- qui sont inscrits en M1 à Paris 8 et souhaitent changer de cursus.



Cette démarche est personnelle ; toutefois, à titre exceptionnel, une tierce personne peut agir en tant que délégué d'un étudiant empêché, sous réserve qu'elle soit en possession d'une procuration et d'une pièce d'identité de celui-ci.

En 1^{re} année de licence et BUT¹

Bacheliers de l'enseignement secondaire français

Tout étudiant français ou étranger, **titulaire du baccalauréat français** (quels que soient l'année et le lieu d'obtention) n'ayant jamais été inscrit dans une université française² peut être admis, via l'application Parcoursup, en première année de licence (L1) ou en BUT, à l'université Paris 8 dans la limite des capacités d'accueil.

Saisie des vœux sur www.parcoursup.fr entre mi-janvier et mi-mars pour la rentrée universitaire suivante ou en procédure complémentaire à **partir de fin juin**. Les candidats affectés à l'université Paris 8 seront informés dans leur espace Parcoursup de la procédure à suivre pour prendre rendez-vous et procéder à leur inscription administrative.

Titulaires d'un diplôme français admis en dispense du bac³

Si vous souhaitez vous inscrire en première année de licence (L1) ou en BUT, vous devez saisir vos vœux sur www.parcoursup.fr **entre mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante.

Si votre candidature est retenue, vous serez contacté par le service de scolarité dont dépend la licence ou le BUT, en vue de procéder à votre inscription administrative (voir page 44).

1. Bachelier universitaire de Technologie.
2. Si l'étudiant a déjà été inscrit dans une université française, quels que soient les résultats acquis, il doit faire une demande de transfert (voir page 39).
3. L'arrêté du 25 août 1969 et suivants dressent la liste des titres et diplômes français admis en dispense du baccalauréat en vue de l'admission à l'Université. Parmi les plus courants, on peut citer la capacité en Droit (12/20 de moyenne), les brevets de technicien supérieur, certains brevets de technicien, l'ESEU, le DAEU.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Étudiants étrangers titulaires d'un diplôme étranger

Ressortissants de l'EEE/UE¹ titulaires d'un diplôme étranger

Vous devez saisir vos vœux sur www.parcoursup.fr entre **mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante. Les étudiants étrangers doivent **posséder le titre ou le diplôme qui permet d'accéder à l'Université dans le pays où il a été obtenu**.

Ressortissants hors EEE/UE¹

La demande d'**admission préalable (DAP)** est obligatoire pour tout étudiant étranger hors Espace économique européen¹ s'inscrivant pour la première fois dans une université française en première année de licence (L1)². Le retrait et le dépôt des dossiers se font **entre début octobre et mi-décembre 2022** pour la rentrée universitaire suivante (bureau de l'admission des étudiants étrangers, bât. G, salle 016).

Les étudiants en 1^{re} année de BTS ou BUT doivent candidater sur www.parcoursup.fr **entre mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante.

■ Si vous résidez à l'étranger

Dans l'un des pays suivants (à procédure CEF³)

Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bahreïn, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina-Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Émirats Arabes Unis, Égypte, Équateur, États-Unis, Éthiopie, Gabon, Géorgie, Ghana, Guinée, Haïti, Hong-Kong, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Népal, Niger, Nigéria, Pérou, Qatar, République Démocratique du Congo, République Dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vietnam, vous devez effectuer une préinscription en ligne sur l'Espace Campus France du pays dans lequel vous résidez : [www.« nomdupays ».campusfrance.org](http://www.nomdupays.campusfrance.org)
ex. : www.algerie.campusfrance.org.

Votre dossier sera traité par le CEF³ de votre pays de résidence. La transmission et le suivi de votre candidature s'effectueront ensuite par voie électronique entre le CEF et les établissements que vous avez sélectionnés.

Dans un pays hors procédure CEF³

Pour une demande d'admission en 1^{re} année de licence, vous devez soit retirer le dossier au service culturel de l'Ambassade de France du pays dans lequel vous résidez, soit le télécharger à l'adresse suivante : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/dossier-blanc-demande-d-admission-prealable-dap-pour-une-premiere-inscription-dans-une-universite-46452> (dossier blanc). Le dossier doit être déposé auprès de l'ambassade qui se chargera de le transmettre à l'Université. **Pour un BUT**, vous devez saisir vos vœux sur www.parcoursup.fr entre **mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante.

■ Si vous résidez sur le territoire français

Vous devez télécharger le dossier sur internet à l'adresse suivante : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/dossier-vert-demande-d-admission-prealable-dap-pour-une-premiere-inscription-en-premiere-annee-de-4634> (dossier vert). Puis vous devez le déposer au bureau de l'admission des étudiants étrangers (bât. G, salle 016) ou bien le transmettre par envoi courrier avec accusé de réception à l'adresse postale suivante : Université Paris 8 à l'attention du BAEE, 2 rue de la liberté, 93200 Saint-Denis Cedex ou via l'assistance étudiants.

Cas de dispense de l'admission préalable :

– Les titulaires d'une bourse du gouvernement français ; les apatrides, les réfugiés et les bénéficiaires de la protection subsidiaire titulaires de la carte de l'OFPPRA ; les diplomates en poste en France ainsi que leurs conjoints et leurs enfants ; les boursiers étrangers d'organismes internationaux ou de gouvernements étrangers dont les bourses sont gérées par un organisme français agréé ; les étudiants venus en France pour effectuer des études dans le cadre d'un programme arrêté par accord entre gouvernements ou dans le cadre d'une convention interuniversitaire établie dans les conditions fixées par les articles D.123-15 et suivants du code de l'éducation.

Le dossier doit être téléchargé via le lien suivant : <https://www.univ-paris8.fr/dispense-de-la-procedure-de-demande-d-admission-prealable-DAP-Admission-2024>, entre début mai et mi-juin.

1. Liste des pays de l'Espace économique européen et de l'Union Européenne : Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse.
2. Si l'étudiant a déjà été inscrit dans une université française, quels que soient les résultats acquis, il doit faire une demande de transfert (voir page 39).
3. CEF : Centre pour les Études en France. Consultez les sites de chaque CEF pour connaître la date limite pour finaliser votre dossier, chaque CEF ayant un calendrier qui lui est spécifique.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

- Le dossier peut être transmis soit via l'assistance étudiant à l'adresse suivante : <https://assistance-etudiant.univ-paris8.fr/osticketdev/>
- ou déposé au bureau G016 (situé au rez-de-chaussée du bâtiment G) avant la date limite indiquée sur le dossier.
- Les étudiants étrangers pouvant justifier d'une inscription dans une formation post-baccalauréat dispensée par un établissement français d'enseignement l'année précédant l'année universitaire pour laquelle ils présentent leur demande d'admission.

Saisie des vœux sur www.parcoursup.fr **entre mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante.

Toute demande de candidature est accompagnée d'une **attestation de connaissances de la langue française du candidat**. Sont dispensés de cette épreuve, les ressortissants des pays où le français est la langue officielle ou administrative¹, les titulaires du DALF C1 ou C2 (diplôme approfondi de langue française) ou du DELF B2 (diplôme d'études en langue française), les élèves étrangers issus des sections bilingues d'établissements figurant sur une liste établie conjointement par les ministères en charge de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et des Affaires étrangères, les titulaires du « test d'évaluation du français » organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris et qui ont obtenu au moins 14/20 à l'épreuve d'expression écrite, les apatrides, les réfugiés politiques, les bénéficiaires de la protection subsidiaire ainsi que les enfants de diplomates en poste en France et y résidant eux-mêmes, les étrangers boursiers du gouvernement français ou étrangers boursiers d'organismes internationaux ou de gouvernements étrangers dont les bourses sont gérées par un organisme français agréé.

En 2^e et 3^e année de licence (L2 et L3) et en master

Titulaires d'un diplôme français

Candidature par validation des acquis et/ou par équivalence

Rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, et suivez la procédure d'admission **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante. Ce dossier sera

étudié par la commission pédagogique responsable de l'enseignement que vous souhaitez suivre.

Transmission des dossiers : selon le calendrier des commissions pédagogiques de chaque UFR.

Si votre demande est acceptée : une attestation d'équivalence/ de validation des acquis et une attestation d'admission vous seront délivrées et vous permettront de procéder à votre inscription administrative.

Candidature et transfert

Tout étudiant, français ou étranger, ayant déjà été inscrit dans une université française depuis 10 ans ou moins en licence, master et doctorat, désireux de reprendre ou de poursuivre ses études à l'université Paris 8, doit faire **TRANSFÉRER** son dossier (Décret n° 71-376 du 13 mai 1971).

■ Transfert arrivée : complet ou partiel

Titulaire ou non d'un diplôme (DEUG, licence, 1^{re} année de master) ou niveau donnant un accès direct à la formation souhaitée (licence, 2^e année de master), rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription- et suivez la procédure d'admission **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

Mon master.gouv.fr

Titulaire, diplôme en préparation (3^e année de licence) ou niveau donnant un accès direct à la formation souhaitée (Master 1) rendez-vous sur www.monmaster.gouv.fr et suivez la procédure d'admission nationale à partir de février pour la rentrée universitaire suivante.

Le dossier de demande d'admission dans le diplôme sera examiné par la commission pédagogique de la formation concernée. L'étudiant sera ensuite informé de la décision pédagogique par la formation. En cas d'avis favorable, il sera contacté par la direction de la scolarité à partir du mois de juin, afin de procéder à son inscription administrative.

Un étudiant inscrit dans une université peut solliciter une **seconde inscription** auprès d'une autre université pour préparer un second diplôme dont la formation n'existe pas dans la première. Une **double inscription** donne lieu à une double perception des droits universitaires, une dans chacune des universités concernées.

1. Bénin, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Centrafrique, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée-Conakry, Guinée équatoriale, Haïti, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, République Démocratique du Congo (RDC), Rwanda, Sénégal, Seychelles, Tchad, Togo, Vanuatu (pour les pays où le français n'est pas la seule langue officielle, la dispense du test linguistique n'est acquise qu'aux élèves ayant effectué leur scolarité secondaire dans un établissement francophone).

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Étudiants étrangers titulaires d'un diplôme étranger

Tout étudiant étranger n'ayant jamais été inscrit dans une université française et qui possède un diplôme universitaire étranger dont il estime qu'il donne accès en L2, L3 ou en master, doit, selon sa situation, effectuer l'une des démarches suivantes :

Ressortissants de l'EEE titulaires d'un diplôme étranger

Pour les candidats qui souhaitent postuler en L2, L3 et M2, rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, et suivez la procédure d'admission **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

Pour les candidats qui souhaitent candidater en M1, rendez-vous sur www.monmaster.gouv.fr et suivez la procédure d'admission nationale dès février pour la rentrée universitaire suivante.

Ressortissants hors EEE

■ Si vous résidez en France

Pour les candidats qui souhaitent postuler en L2, L3 et M2, rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, et suivez la procédure d'admission **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

Pour les candidats qui souhaitent candidater en M1, rendez-vous sur www.monmaster.gouv.fr et suivez la procédure d'admission nationale dès février pour la rentrée universitaire suivante.

■ Si vous résidez à l'étranger

Dans l'un des pays suivants (à procédure CEF)

Afrique du Sud, Azerbaïdjan, Algérie, Arabie Saoudite, Argentine, Bahrein, Bénin, Bolivie, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Djibouti, Émirats Arabes Unis, Égypte, Équateur, États-Unis, Éthiopie, Gabon, Géorgie, Ghana, Guinée, Haïti, Hong-Kong, Inde, Indonésie, Iran, Israël, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Népal, Niger, Nigéria, Pérou, Qatar, République Démocratique du Congo, République Dominicaine, Royaume-Uni, Russie, Sénégal, Singapour, Taïwan, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Turquie, Ukraine, Vietnam, vous devez effectuer une préinscription en ligne sur l'Espace Campus France du pays dans lequel vous résidez :

www.« nomdupays ». campusfrance.org

Exemple : si vous résidez au Maroc, vous devez vous connecter, pour faire votre demande d'admission à partir du 1^{er} octobre pour la rentrée universitaire suivante, sur www.maroc.campusfrance.org

Votre dossier sera traité par le CEF de votre pays de résidence qui vous fera passer un entretien de motivation pour détailler votre projet d'études. La transmission et le suivi de votre candidature s'opèrent ensuite par voie électronique entre le CEF et les établissements que vous avez demandés. Consultez les sites de chaque CEF pour connaître la date limite pour finaliser votre dossier, chaque CEF ayant un calendrier qui lui est spécifique.

Vous disposerez d'un accès au suivi de votre dossier sur le site du CEF.

Dans un pays hors procédure CEF

Pour les candidats qui souhaitent postuler en L2, L3 et M2, rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, et suivez la procédure d'admission **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

Pour les candidats qui souhaitent candidater en M1, rendez-vous sur www.monmaster.gouv.fr et suivez la procédure d'admission nationale dès fin mars pour la rentrée universitaire suivante.

Toute demande d'admission doit comporter une copie et la traduction, établie par un traducteur assermenté en France ou légalisée par les services culturels français, du diplôme ou des attestations de réussite pour l'ensemble des études effectuées permettant d'établir l'équivalence ainsi qu'une copie du diplôme français attestant du niveau de langue.

Si l'admission est accordée, l'inscription administrative a lieu selon le calendrier des inscriptions administratives disponible sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-.

Pour les candidats étrangers admis, résidant à l'étranger et jamais inscrits dans l'enseignement supérieur français, l'inscription administrative sera validée après le contrôle des originaux des pièces justificatives : formulaires d'équivalence, formulaire d'admission, attestation de préinscription délivrée par Campus France, l'original du diplôme admis en équivalence et sa traduction établie par un traducteur assermenté en France, le titre de séjour, le récépissé de demande de carte de séjour ou d'une pièce d'identité. Les étudiants seront contactés pour un rendez-vous sur place.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Attention

Un refus d'admission en L2, L3, ou en master n'ouvre pas droit à l'admission en L1. Il est conseillé aux candidats hors EEE, par mesure de précaution, de suivre la procédure de demande d'admission préalable (DAP) en 1^{re} année de licence.

En doctorat

Tout étudiant souhaitant s'inscrire en doctorat doit être titulaire d'un diplôme national de master ou d'un autre diplôme conférant à son titulaire le grade de master.

Des dérogations peuvent être accordées :

- aux titulaires de diplômes étrangers de niveau équivalent ;
- par validation des acquis de l'expérience (VAE + VAPP).

L'accord écrit d'un directeur de thèse acceptant d'encadrer les travaux de recherche est préalable à toute admission.

L'**admission en 1^{re} année de doctorat** se fait par une procédure informatisée auprès des secrétariats des écoles doctorales ou à distance (via internet).

L'information détaillée sur cette procédure est disponible sur le site de l'Université onglet « CANDIDATURE & INSCRIPTION » ou onglet « RECHERCHE & CRÉATION », rubrique « Doctorats ».

Procédures spécifiques

Candidature par validation des acquis pour candidats non-bacheliers

Le décret n° 85-906 du 23 août 1985, art. 3, fixe les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux d'études de l'enseignement supérieur.

Vous êtes concerné par cette procédure si :

- Vous n'êtes pas bachelier, mais aurez au moins 20 ans au 1^{er} janvier de l'année en cours, avez interrompu vos études initiales depuis 2 ans au moins et avez travaillé 3 ans en France (ou élevé en France un enfant pendant au moins 3 ans) ;

- ou avez travaillé moins de 3 ans, mais pouvez attester soit de formations ou de stages, soit d'acquis personnels dont vous pensez qu'ils peuvent être reconnus par l'Université (**les dossiers doivent être solidement étayés**).

Démarches à accomplir

1. Téléchargez le dossier VAPP sur le site de Paris 8 **à partir de mi-février** pour la rentrée universitaire suivante (www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription- > suivez la procédure d'admission ou d'inscription qui correspond à votre situation > déposez une demande d'admission).
2. Transmettez votre dossier sur place ou par voie postale au bureau des inscriptions, **entre fin février et fin mai**.
3. Votre candidature sera examinée par la commission pédagogique de l'UFR qui gère la formation que vous souhaitez entreprendre.

Cette commission déterminera :

- si un entretien complémentaire avec vous est nécessaire ;
 - si vous pouvez être dispensé de l'examen obligatoire de vérification d'aptitude à entrer dans l'enseignement supérieur ;
 - votre niveau d'accès à l'Université.
4. À l'issue de l'examen d'aptitude, la commission se réunira à nouveau pour définitivement retenir ou rejeter votre candidature.
 5. Vous serez informé par courrier de la décision et de la procédure d'inscription administrative **au mois de juillet**.

Une décision d'admission par validation des acquis vous sera adressée.

Les candidats étrangers non-bacheliers ou ne possédant pas les titres requis dans leur pays pour accéder aux études envisagées peuvent éventuellement être admis dans les mêmes conditions que les non-bacheliers français.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Étudiants de CPGE

Si vous souhaitez suivre une formation en parallèle de votre préparation, renseignez-vous auprès du **bureau des inscriptions** (bât. G, salle 017) pour connaître les formations qui peuvent vous être proposées ou sur le site de l'Université, www.univ-paris8.fr. Des modalités spécifiques sont prévues à votre attention. Renseignements sur <https://apps.univ-paris8.fr/assistance.etudiants>

Transfert départ : complet ou partiel

L'étudiant de l'université Paris 8 désirant transférer son dossier universitaire dans une autre université doit se renseigner auprès de son université d'accueil sur les modalités d'admission.

Dès son acceptation, l'étudiant télécharge le formulaire de transfert départ sur le site de l'université Paris 8 : <https://www.univ-paris8.fr/-Transferts-changement-d-etablissement-757->

Ce formulaire doit ensuite être retourné au bureau des inscriptions, **avant la clôture des inscriptions administratives**, accompagné impérativement du justificatif d'admission de l'université d'accueil ainsi que du quitus de la bibliothèque de Paris 8.

Liste des établissements de l'enseignement supérieur ne nécessitant pas de procédure de transfert du dossier universitaire :

- CNAM, EHESS, EPHE, IEP, INALCO, IPAG, IUT, BTS, CPGE et Grandes Écoles publiques ou privées

Changement de discipline ou de formation en L2, L3, M1 et M2

- L'étudiant en L2, L3 ou M2 qui souhaite changer de cursus devra se rendre sur le site de l'université Paris 8, onglet Inscriptions, et suivre la procédure d'admission, **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

- L'étudiant en M1 qui souhaite changer de cursus devra se rendre sur le site www.monmaster.gouv.fr et suivre la procédure d'admission, dès février, pour la rentrée universitaire suivante.

- L'étudiant ayant **déjà obtenu un diplôme à l'université Paris 8 et désirant préparer un autre diplôme dans une autre formation** en L2, L3 ou M2 devra se rendre sur le site de Paris 8, onglet Inscriptions, et suivre la procédure d'admission, **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

- L'étudiant ayant déjà obtenu un diplôme à l'université Paris 8 et désirant préparer un autre diplôme dans une autre formation en M1 devra se rendre sur le site www.monmaster.gouv.fr et suivre la procédure d'admission, dès février, pour la rentrée universitaire suivante.

Réorientation en 1^{re} année de licence

Réorientation à l'intersemestre en 1^{re} année de Licence

Si vous souhaitez vous réorienter dans une formation de l'université Paris 8 à l'issue du premier semestre, **contactez le SCUIO-IP** (bât. A, salle 347) **à partir du mois d'octobre** afin de connaître les modalités spécifiques à chaque formation.

Les étudiants inscrits ou non à l'université Paris 8 en 1^{re} année de licence et qui souhaitent se réorienter, en fin d'année universitaire, dans une formation d'une autre discipline proposée à l'université Paris 8 doivent faire une candidature sur www.parcoursup.fr **entre mi-janvier et mi-mars** pour la rentrée universitaire suivante ou en procédure complémentaire **à partir de fin juin**.

Attention

En 1^{re} année de licence (L1), les changements d'orientation doivent être régularisés à la fin du mois de janvier, pour une réorientation à l'intersemestre.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Réinscription après interruption d'études

Les anciens étudiants de l'université Paris 8 qui souhaitent reprendre des études en L2, L3 ou M2 doivent se rendre sur le site de Paris 8 **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante (www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription- > suivez la procédure d'admission ou d'inscription qui correspond à votre situation > déposez une demande d'admission).

Les anciens étudiants de l'université Paris 8 qui souhaitent reprendre des études en M1, rendez-vous sur www.monmaster.gouv.fr et suivez la procédure d'admission nationale dès fin mars pour la rentrée universitaire suivante.

Votre carte d'étudiant

Une carte d'étudiant vous est délivrée à l'issue de votre inscription administrative.

Cette carte multiservices est à la fois une carte d'étudiant et un porte-monnaie électronique.



DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Inscription administrative

Direction de la scolarité

Bureau des inscriptions

Bât. G – Salle 017

Première inscription administrative

Rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, dès début juillet et suivez la procédure d'inscription selon le calendrier des inscriptions administratives.

Réinscription

Elle ne concerne que les étudiants qui ont déjà été inscrits à l'université Paris 8.

Les réinscriptions ont lieu à partir de début juillet, sous réserve que le jury de votre formation se soit tenu.

Tous les étudiants déjà inscrits à l'université Paris 8 pendant l'année universitaire courante recevront un courriel sur leur messagerie étudiante. Ils devront suivre la procédure d'inscription sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-.

La carte d'étudiant sera délivrée après le paiement des droits (qui peut s'effectuer par carte bancaire, chèque, en espèces et, pour les écoles doctorales, par télépaiement) et la validation de l'inscription.

Le paiement en 3 mensualités successives est possible **jusqu'à fin septembre** par carte bancaire.

Attention : à l'issue de la 2^e échéance et si après relance vous n'avez toujours pas honoré votre paiement, l'Université procédera à l'**annulation** de votre inscription administrative pour l'année en cours.

Remarque importante

L'émission d'un chèque sans provision entraînera, outre les poursuites légales, l'annulation de l'inscription administrative ainsi que le refus de la délivrance des attestations d'UE et de diplômes.

Double cursus

Rendez-vous sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription- pour les niveaux L2, L3 et M2, et suivez la procédure d'admission **dès mi-février** pour la rentrée universitaire suivante.

Rendez-vous sur le site www.monmaster.gouv.fr pour le M1, l'étudiant devra suivre la procédure d'admission, dès fin mars, pour la rentrée universitaire suivante.

Les étudiants en réinscription, admis à préparer conjointement deux diplômes à Paris 8, dans le respect des règles de scolarité, devront le signaler sur leur dossier de réinscription et acquitter les droits de scolarité correspondants.

Les inscriptions au 1^{er} comme au 2nd cursus ont lieu obligatoirement au début de l'année universitaire même dans le cas de validation des acquis, l'inscription à l'Université étant annuelle.

DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Auditeur libre

Une autre façon de suivre les enseignements à Paris 8

Les candidats qui souhaitent obtenir un complément de formation dans un domaine spécifique sans intention d'obtenir un diplôme, même s'ils ne remplissent pas les conditions d'accès à l'Université, peuvent suivre les enseignements dans différentes disciplines.

Pour être admis dans les enseignements qu'ils souhaitent suivre, les auditeurs libres doivent :

- effectuer une procédure de **préinscription pédagogique au mois d'octobre**. Cette préinscription doit se faire, pour chacun des enseignements choisis auprès des enseignants sur un formulaire à télécharger sur le site de Paris 8 (www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-, onglet Auditeur libre). Elle est accordée dans la limite des places disponibles après l'inscription pédagogique des étudiants en formation initiale ;
- se présenter au **bureau des inscriptions (bât. G, salle 017)**, munis du document de préinscription pédagogique **entre début octobre et mi-décembre** ;
- payer le montant des droits d'inscription pour auditeurs libres.

Les auditeurs libres ne passent pas d'examens. Par conséquent, ils ne peuvent prétendre à la délivrance d'attestation d'EC, d'unités d'enseignement ou de diplômes. Seule une attestation d'assiduité pourra leur être délivrée sur demande.

Les auditeurs libres sont considérés comme usagers de l'Université, mais ne **bénéficient ni du statut d'étudiant ni des œuvres universitaires** (bourses, logement...). Ils ne paient pas la CVEC.

Pour tout renseignement sur l'offre de formation :
SCUIO-IP

Bât. A – salle 347

Tél. 01 49 40 67 17

Mél. scuio@univ-paris8.fr

<https://www.univ-paris8.fr/-Etudes-diplomes->



DEVENIR ÉTUDIANT À PARIS 8

Sécurité sociale

Direction de la scolarité

Bureau des inscriptions

Bât. G – Salles 016/017

Étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur français

- Ils sont automatiquement affiliés au régime général au 1^{er} septembre 2024 sans démarche de leur part.

Nouveaux étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur français

- Ils restent sous le régime de leurs parents jusqu'à la fin de leurs études ou sont rattachés à des régimes spécifiques (agricoles, SNCF..).
- Ils doivent seulement mettre à jour leur carte vitale.
- Ils sont assurés sociaux à titre autonome à partir de 18 ans.
- Ils créent leur compte Ameli ou mettent à jour leurs informations sur <https://assure.ameli.fr> afin d'être bien pris en charge par la Sécurité sociale.

Étudiants étrangers

- Ceux déjà affiliés au régime de sécurité sociale étudiant jusqu'à fin août 2024 sont automatiquement reversés dans le régime général.
- Les nouveaux inscrits doivent s'inscrire en ligne sur la plateforme <https://etudiant-etranger.ameli.fr> mise en place par la CNAMTS (Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés), faute de quoi, ils ne seront pas couverts.

Contribution vie étudiante et de campus (CVEC)

La contribution vie étudiante et de campus est destinée à l'accueil, à l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants. Elle sert également à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé.

Tous les étudiants autorisés à s'inscrire en formation initiale dans l'enseignement supérieur français doivent s'acquitter de cette contribution auprès du CROUS avant leur inscription administrative en se connectant sur <https://www.messervices.etudiant.gouv.fr>. Ils pourront alors télécharger leur attestation d'acquiescement ou d'exonération de la CVEC. Les étudiants exonérés sont les boursiers de l'enseignement supérieur, les réfugiés, les demandeurs d'asile et les bénéficiaires de la protection subsidiaire.

Les mutuelles des étudiants

Les mutuelles proposent des complémentaires santé spécifiquement adaptées aux étudiants. Il suffit d'avoir la qualité d'étudiant pour adhérer.

L'adhésion à une mutuelle est facultative.

Les formalités pour l'adhésion doivent être accomplies après l'inscription administrative.

- **La Mutuelle des Étudiants (LMDE)**
www.lmde.fr

- **La HEYME**
Tél. 09 71 09 07 07 > www.heyme.care

3

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

3

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

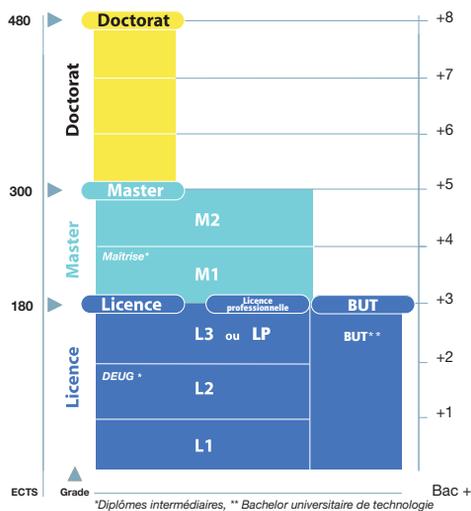
Organisation générale des études	49
Inscription pédagogique	51
Pôle Alternance	52
Certifications et préparations	54
Institut d'enseignement à distance - IED	55
Informations MEEF / CAPES / Agrégation	56
Formation continue	57
Validation des acquis	59
Démarche VAE diplômante	60

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Organisation générale des études

Le schéma LMD

L'offre de formation de Paris 8 est organisée selon le schéma LMD (LICENCE-MASTER-DOCTORAT) dans le cadre de l'harmonisation européenne des parcours de formation.



Aide à la réussite en licence

Soucieuse de vous aider dans votre adaptation à l'enseignement supérieur, l'université Paris 8 a mis en place des actions d'accompagnement tout au long de l'année :

- une semaine d'accueil à la rentrée, pour découvrir l'université, mieux connaître les cursus, rencontrer les enseignants ;
- des tuteurs d'accueil et d'accompagnement (étudiants en master ou en doctorat) ;
- la possibilité de se réorienter à l'issue du 1^{er} semestre ;
- un accompagnement de l'étudiant dans la construction de son projet personnel et professionnel (conférences métiers, CV, lettre de motivation, entretien, forum emploi...).

Règles relatives aux études

Conformes à la réglementation en vigueur, elles régissent la scolarité des étudiants : structuration de l'offre de formation, délivrance des diplômes, modalités d'admission, modalités d'inscriptions administratives et pédagogiques, contrôle des connaissances...

Elles sont disponibles sur le site de l'Université <https://www.univ-paris8.fr/Regles-de-scolarite-et-d-examens>

Textes de référence

- Décret 2002-482 du 8 avril 2002 portant application au système français d'enseignement supérieur de la construction de l'espace européen de l'enseignement
- Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations
- Arrêté du 30 juillet 2018 relatif au grade de licence
- Arrêté du 6 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle
- Arrêté du 25 avril 2002 relatif au grade de master
- Arrêté du 26 août 2022 relatif à la formation doctorale
- Loi 2007-1199 du 10 août 2007 relative aux libertés et responsabilités des universités
- Loi 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche

Le plagiat

Toutes les œuvres de l'esprit sont protégées par le droit d'auteur conformément à l'article L112-1 du code de la propriété intellectuelle et cela quelle que soit leur forme (texte, production littéraire, graphique, image...).

Le fait de copier tout ou partie du contenu d'une œuvre protégée à des fins d'insertion dans sa production personnelle (mémoire, thèse, devoir...) sans mettre entre guillemets les passages empruntés et sans citer l'auteur de l'œuvre (dans le corps du texte ainsi que, le cas échéant, dans la bibliographie) est constitutif d'un plagiat.

Quels sont les risques ?

L'étudiant soupçonné d'avoir réalisé un plagiat peut être déféré devant la section disciplinaire de l'Université, conformément aux articles R712-9 à R712-46 du code de l'éducation.

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Les sanctions encourues sont les suivantes : avertissement, blâme, exclusion temporaire ou définitive de l'établissement dans lequel l'étudiant est inscrit, exclusion temporaire ou définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur. Le déferrement devant la section disciplinaire peut être couplé, le cas échéant, avec des poursuites judiciaires dans le cas où le plagiat serait constitutif d'une contrefaçon, conformément aux articles L335-2 et L335-3 du code de la propriété intellectuelle.

La césure

Elle permet à un étudiant de suspendre ses études pour 1 ou 2 semestres consécutifs dans le but d'acquérir une expérience personnelle tout en conservant le statut d'étudiant (il doit être inscrit administrativement pendant la période de césure). La période de césure débute nécessairement en même temps qu'un semestre universitaire et se déroule seulement au sein du cursus universitaire diplômant (au sein de la Licence, du BUT, du Master ou du Doctorat).

La réintégration dans la formation est automatique à l'issue de la césure.

<https://www.univ-paris8.fr/-Cesure>

L'intérêt de la césure

L'étudiant développe et réalise un projet personnel en :

- suivant une formation dans une autre discipline à Paris 8 ou dans un autre établissement,
- effectuant un stage ou une période de formation en milieu professionnel pendant un semestre, sans bénéficier pour autant d'un encadrement pédagogique,
- travaillant au sein d'une entreprise ou de tout autre organisme privé ou public,
- s'engageant dans un service civique ou comme volontaire dans une association,
- créant une entreprise avec le statut d'auto-entrepreneur,
- envisageant toute autre initiative personnelle ou professionnelle.

Il conserve parallèlement le statut d'étudiant en continuant à bénéficier de ses droits relatifs aux services du CROUS, à l'octroi d'une bourse sur critères sociaux et aux conventions de stage, à l'accès aux bibliothèques universitaires et aux activités culturelles et sportives, ...

En revanche, la période de césure ne donne pas lieu à une prise en compte des compétences acquises ni à l'obtention de crédits ECTS, sauf en cas de service civique ou d'un stage (si celui-ci donne lieu à un accompagnement pédagogique).

La sécurité sociale

Le droit à la sécurité sociale est soumis à la même réglementation, que ce soit en période de césure ou non (voir chapitre 2, page 46).

La procédure de demande de césure

Le formulaire de demande de césure doit être déposé auprès du secrétariat pédagogique de la formation **jusqu'au 3 septembre** pour une césure au 1^{er} semestre ou pour l'année universitaire, et **jusqu'au 3 décembre** pour une césure au 2nd semestre. Il est conseillé à l'étudiant d'avoir pris contact avec le SCUIO-IP, qui peut l'accompagner avant le dépôt de son formulaire.

Une lettre de motivation, une copie du relevé de notes de l'année universitaire précédente, si l'étudiant était déjà inscrit à Paris 8 et qu'il n'a pas encore validé son cursus, ou de l'attestation d'admission dans la formation, une lettre d'engagement de la structure d'accueil, s'il y a lieu, font partie des documents à prévoir.

IMPORTANT :

L'étudiant ne peut pas faire une césure à l'issue de la L3 ou de la LP s'il n'a pas obtenu une admission en M1 ou dans un autre cursus. De même, à l'issue du M2, il doit avoir obtenu une admission dans un autre cursus ou en doctorat pour faire une césure.

Pour plus d'informations :

<https://www.univ-paris8.fr/>
Procédure-pour-une-demande-de-cesure

Attention : Vous conservez l'octroi de votre bourse mais cette année sera comptabilisée dans vos droits à la bourse (7 années en L et M).

SCUIO-IP

Si vous souhaitez être accompagné dans votre projet de césure
Bât. A – Salle 347
Tél. 01 49 40 67 17
Mél. scuio@univ-paris8.fr

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Inscription pédagogique

Inscription pédagogique

La **procédure d'inscription pédagogique est obligatoire** pour permettre la validation de chaque enseignement suivi. Elle est une démarche nécessaire pour tout étudiant inscrit ou réinscrit administrativement à un niveau d'enseignement de l'année en cours et peut comprendre une ou plusieurs procédures dont les modalités seront précisées par chaque secrétariat.

Elle permet à l'étudiant d'indiquer le choix de son parcours d'enseignement dans le cadre de son année ou de son semestre d'études, conformément à son cursus et à son éventuel contrat pédagogique.

Attention : cette inscription peut être semestrielle ou annuelle selon les formations ; en master, par exemple, elle est annuelle.

Enseignements de 1^{re} année de licence (L1)

Les étudiants inscrits en licence (L1) devront se présenter auprès du secrétariat de la formation choisie pour constituer le « dossier pédagogique de l'étudiant ». Ce dossier, que l'étudiant gardera pendant toute sa scolarité, permettra la gestion administrative et pédagogique de son parcours.

Test de niveau de langue

Pour s'inscrire dans les formations de langue ou pour suivre les cours de langue étrangère, l'étudiant doit passer un test de niveau obligatoire dans certaines langues (notamment en anglais et en espagnol), qui détermine les enseignements de langue qu'il pourra suivre. Modalités d'inscription aux tests selon la langue choisie, consultables sur le site du CDL (Centre de langues).

<https://ufr-langues.univ-paris8.fr/~accueil-du-CDL->

Votre compte numérique Paris 8

Vous bénéficiez d'une messagerie électronique prenom.nom@etud.univ-paris8.fr et d'un espace de services numériques dont l'utilisation sera indispensable pendant toute la durée de vos études, notamment pour recevoir et gérer vos informations et vos échanges d'ordre pédagogique et administratif, les offres de stages, d'emplois ou de jobs, ainsi que pour connaître les activités et les évènements culturels, sportifs ou scientifiques de Paris 8.

Découvrez l'espace : « **MA SCOLARITÉ** » qui vous est réservé en activant votre compte numérique !

Pour activer votre compte, rendez-vous sur <https://numerique.univ-paris8.fr>
Vous pourrez alors accéder à votre espace de services numériques en allant sur <https://e-p8.univ-paris8.fr>

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Pôle Alternance

Direction Formation

Bât. D – 2^e étage / salle D 221

Tél. 01 49 40 70 70

Mél. alternance@univ-paris8.fr

Vous êtes étudiant ou demandeur d'emploi de plus de 26 ans et vous souhaitez suivre une Licence pro ou un Master tout en vous formant aux savoir-faire professionnels et à la culture de l'entreprise :

Les formations suivantes de l'université Paris 8 vous accueillent en alternance. Notez que :

- le planning de l'alternance assure une présence hebdomadaire en entreprise pendant 1 à 3 ans,
- vous bénéficiez d'un tutorat Compétences assuré par un enseignant (entretiens, visites en entreprise, jours dédiés recherche et veille professionnelle),
- vous percevez un salaire ($\geq 43\%$ à 100% du SMIC en contrat de professionnalisation ou en apprentissage selon votre âge et niveau de formation).

Étudiants, vous pouvez débiter votre contrat en alternance de 1 à 3 mois avant et après la rentrée de votre formation.

Demandez le Kit Info Alternance et consultez la rubrique « Alternance/Entreprise » sur <https://fc.univ-paris8.fr/-alternance> pour connaître :

- l'offre en alternance de l'Université,
- les spécificités et valeurs ajoutées du dispositif pour votre cursus et votre insertion professionnelle,
- les démarches pour chercher puis contractualiser avec une entreprise.

Liste des diplômes adaptés aux contrats de professionnalisation et en apprentissage

Développement informatique

- L3 : Informatique
- L3 : Informatique, parcours **Informatique des Systèmes Embarqués et Interactifs (ISEI)**
- M1 : Informatique
- M2 : Informatique, parcours **Conduite de projets informatiques**
- M2 : Informatique, parcours **Ingénierie et Intelligence artificielle (IIA)**
- M2 : Informatique, parcours **Big Data**
- M2 : Informatique, parcours **Technologies de l'hypermédia**
- M : Mathématiques et applications, parcours **Cyber Sécurité et Sciences des Données**
- M2 : Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales (MIASHS), parcours **Technologie et handicap (HANDI)**

Communication et digital

- M : Humanités numériques, parcours **Création et édition numériques**
- M : Humanités numériques, parcours **Numérique : Enjeux et Technologies**
- M : Information et communication, parcours **Communication numérique et conduite de projets**
- M2 : Création numérique, parcours **Arts et technologies de l'image virtuelle**
- M2 : Culture et communication, parcours **Médias Internationaux**
- M2 : Humanités numériques, parcours **Gestion stratégique de l'information**
- M : Humanités numériques, parcours **Transitions numériques**
- M2 : Industries culturelles, parcours **Industrie de la musique : production, organisation, communication**

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

- M2 : Industries culturelles, parcours **Communication pour l'audiovisuel**
- M2 : Industries culturelles, parcours **Plateformes numériques, création et innovation**
- M2 : Humanités numériques, parcours **Analyse et conception des environnements humains et numériques**

L'alternance en Licence, Masters informatique et Humanités Numériques CFA AFIA – faubert@cfa-afia.fr

Administration, management, ressources humaines

- LP : Métiers de la GRH : assistant, parcours **Droit social et ressources humaines**
- M1 : **Management**
- M2 : Management, parcours **Conseil en organisation et management du changement**
- M2 : Management, parcours **Conseil en stratégie et transformation digitales**

Commerce et international

- M : Études européennes et internationales, parcours **Commerce international et marketing export**
- M2 : Études européennes et internationales, parcours **Villes Européennes : urbanisme, aménagement et dynamiques sociales**
- M2 : Études européennes et internationales, parcours **Politique et gestion de la culture en Europe**
- M : Management et commerce international, parcours **Commerce extérieur trilingue**

Économie, gestion, finance

- M : Économie des organisations, parcours **Économie sociale, solidaire et innovante**
- M : Économie des organisations, parcours **Transitions écologiques, économiques et sociales (TREES)**
- M : Monnaie, banque, finance, assurance
- BUT : Management de la logistique et des transports, parcours **Mobilité et supply chain connectées (MS2C)**
- BUT : Management de la logistique et des transports, parcours **Mobilité et supply chain durables (MSCD)**

- BUT : Gestion des entreprises et administrations, parcours **Gestion et pilotage des ressources humaines**
- BUT : Gestion des entreprises et administrations, parcours **Gestion entrepreneuriat et management d'activités**

Culture et diversité

- M2 : Archives

Droit

- LP : Métiers de l'immobilier : administration de biens, parcours **Droit et gestion de copropriété et syndic**
- M2 : Droit privé, spécialisation **Droit des affaires**
- M2 : Droit privé, spécialisation **Droit des personnes, de la famille et du patrimoine**

Droit et santé

- M2 : Droit de la santé, parcours **Propriété industrielle et innovations en santé**

Gestion des territoires

- M : Géographie, aménagement, environnement et développement, parcours **Géomatique, géodécisionnel, géo-marketing et multimédia**
- M2 : Géographie, aménagement, environnement et développement, parcours **Vulnérabilités – Alternatives – Résistances – Adaptations (VARAP)**
- M2 : Géopolitique, parcours **Géopolitique locale et gouvernance territoriale (aménagement, concertation)**
- M2 : Géopolitique, parcours **Géopolitique : territoires et enjeux de pouvoir**

Arts

- M : Arts de la scène et du spectacle vivant, parcours **Projet culturel et artistique international (PCAI)**

Industrie

- BUT : Génie industriel et maintenance, parcours **Ingénierie des systèmes pluritechniques**
- BUT : Génie industriel et Maintenance, parcours **Management, méthodes et maintenances innovantes (3MI)**

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Certifications & préparations

L'objectif d'une certification est d'attester de compétences spécifiques indépendantes du contexte de la formation suivie.

Certification des compétences numériques Pix

Compétences numériques transversales couvrant 5 grands domaines :

- Informations et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

À noter

La Certification Pix est proposée gratuitement aux étudiants inscrits en 1^{re} année de licence en formation initiale et ayant validé l'EC Informatique Compétences numériques – Préparation Pix (contact : bapn@univ-paris8.fr).

Cet examen est également proposé aux stagiaires inscrits en Formation Continue (Frais d'examens – se renseigner auprès de compnum-p8@univ-paris8.fr).

La Certification Pix est un examen national qui se déroule dans les salles agréées du BAPN.

L'épreuve dure 1 h 45.

Plateforme Pix : <https://pix.fr>

Bureau d'appui à la pédagogie numérique (BAPN)

Bât. C – Salle E4

Tél. 01 49 40 68 62

Mél. bapn@univ-paris8.fr

<http://bapn.univ-paris8.fr/>

Test Of English for International Communication (TOEIC) Test Of English as a Foreign Language (TOEFL)

Le CDL propose des préparations aux TOEIC et TOEFL pour les étudiants de l'université Paris 8. Ces tests permettent d'évaluer les compétences de compréhension écrite et orale en anglais, utilisées dans un contexte professionnel (TOEIC) ou universitaire (TOEFL), pour les niveaux intermédiaire à avancé. Les inscriptions à ces ateliers de préparation se font, au début de chaque semestre, auprès de l'enseignant. Le programme des sessions est disponible devant la salle B1 204/205 (niveau en anglais B1 minimum exigé).

Centre de langues (CDL)

Bât. B1 – Salles 204/205

Tél. 01 49 40 68 43

Mél. cdl@univ-paris8.fr

<https://ufr-langues.univ-paris8.fr/-accueil-du-CDL->

Accueil le lundi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h,
le mardi et le jeudi de 14 h à 17 h,
le mercredi et le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Institut d'enseignement à distance – IED

Bât. D – 2^e étage

Tél. 01 49 40 72 00

Contact :

<https://apps.univ-paris8.fr/iedticket/>

www.iedparis8.net

Compte tenu du développement des moyens d'information et de communication et de la formation tout au long de la vie, l'enseignement à distance est l'une des priorités de l'université Paris 8. L'institut d'enseignement à distance (IED) propose ainsi une offre de formation dans de nombreux domaines.

Il dispense les enseignements suivants :

En psychologie

- Licence mention **Psychologie**
- Master mention Psychologie, parcours **Psychologie clinique et psychothérapies**
- Master mention Psychologie, parcours **Psychologie sociale, du travail et de la santé : résolution de conflit et changement**
- Master mention Psychologie, parcours **Psychologie du développement : éducation, troubles et problématiques actuelles**

En sciences de l'éducation

- Licence (L3) mention **Sciences de l'éducation**
- Master mention Sciences de l'éducation, parcours **Éducation tout au long de la vie (ETLV)**

En droit

- Licence mention **Droit**
- Master mention **Droit de la santé**
- Master mention **Droit public**
- Master mention **Justice, procès, procédures**
- **DU Criminologie**
- IEJ : Institut d'Études Judiciaires

En informatique

- Licence mention **Informatique**
- Master mention Informatique, parcours **Big data**



Inscriptions

Le dossier de candidature et/ou d'inscription est à renseigner sur www.iedparis8.net, dans l'onglet « Candidature et Inscription » (rubrique Candidature et Admission).

Les conditions d'admission sont identiques à celles appliquées aux candidats s'inscrivant en présentiel à l'université Paris 8 (voir chapitre 2, pages 37 et suivantes).

Pour tout renseignement complémentaire, se reporter aux informations figurant sur www.iedparis8.net

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Informations masters MEEF & préparation CAPES et agrégation

Préparation aux concours de l'enseignement secondaire

Les étudiants souhaitant uniquement préparer un concours de recrutement de l'enseignement (candidats déjà titulaires d'un master ou dispensés de master – sportifs de haut niveau, mères de trois enfants, candidats au 3^e concours) peuvent s'inscrire à une préparation ; ils suivront alors les cours de M1 et M2 MEEF dédiés aux concours.

Ils doivent alors se rapprocher de l'UFR de rattachement de la discipline concernée pour obtenir le formulaire d'inscription, à compléter avec le responsable de formation.

Les étudiants devront parallèlement s'inscrire aux concours sur le portail Cyclades (portail de gestion des examens et concours de plusieurs ministères).

Informations MEEF (masters Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation)

Pour tous renseignements sur les MEEF, les étudiants doivent s'adresser à l'UFR de rattachement de la discipline concernée (voir chapitre 2, pages 33 à 35).

- **Mention MEEF 2nd degré**, parcours :
 - Anglais
 - Arts plastiques
 - Éducation musicale et chant choral
 - Espagnol
 - Histoire-Géographie
 - Langue des Signes Française (LSF)
 - Lettres
 - Sciences économiques et sociales

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Formation continue

Direction Formation

Bât. D – 2^e étage / Salle D221

Tél. 01 49 40 70 70

Mél. info-df@univ-paris8.fr

<https://fc.univ-paris8.fr>

Accueil des adultes en reprise d'études

Le public des adultes en reprise d'études – salariés bénéficiant d'un financement CPF (Compte personnel de formation) ou d'une formation au titre du plan de formation, et les demandeurs d'emploi – peuvent suivre une formation initiale de l'Université : BUT, licence, licence professionnelle, master, doctorat ou un diplôme d'université.

Si vous avez identifié un diplôme

Vous devez réaliser une inscription pédagogique dans l'UFR correspondant au diplôme souhaité et vous adresser au service formation continue pour le suivi de votre dossier administratif.

Si vous n'avez pas identifié le diplôme adapté à votre besoin

- S'adresser au SCUIO-IP pour connaître l'offre de formation de l'Université et choisir le diplôme adapté.
- Le service de la formation continue instruit le dossier de demande de financement auprès des OPCO (Opérateurs de compétences) ou des Pôles Emploi. En cas d'acceptation, il effectue le suivi du dossier.

SCUIO-IP

Bât. A – Salle 347

Tél. 01 49 40 67 17

Mél. scuio@univ-paris8.fr

La formation continue

- **Propose** une offre dédiée en matière de formation continue et accueille également les publics en reprise d'études.
- **Conçoit** des programmes de formation sur mesure à la demande des entreprises.
- **Appuie les étudiants et les demandeurs d'emploi** souhaitant suivre une formation de l'université Paris 8 en contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.
- **Accompagne** les personnes souhaitant valider les acquis de leur expérience – VAE – afin d'obtenir tout ou partie d'un diplôme national (BUT, Licence, Master) proposé par l'université Paris 8.

Nos missions

- Élaborer des programmes de formation
- Être acteur du développement économique et social
- Adapter et perfectionner les compétences

Notre métier

- Informer, conseiller
- Accompagner les individus dans leurs démarches de formation continue
- Valoriser les expériences et les savoirs

L'offre de formation **s'adapte aux exigences professionnelles** à plusieurs niveaux :

- le rythme de formation est compatible avec une activité professionnelle
- nous proposons un parcours personnalisé dans le rythme et le choix des formations (parcours complet ou modulaire)
- les équipes pédagogiques associent enseignants-chercheurs et professionnels
- les contenus allient apports théoriques, méthodologiques et pratiques

Accueil du public

du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h
Bât. D – Salle 221

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Les formations accueillant un public relevant de la formation continue

DFSSU¹

- Clinique familiale et pratiques systémiques
- Professionnalisation du coaching en entreprise
- Révolution numérique : enjeux stratégiques et géopolitiques (Géode)

DESU²

- Ingénierie de projets et financements européens
- Pratiques du coaching
- Prises en charge des addictions
- Pratique des transes dans le champ thérapeutique
- Cadres-coordonateurs de la médiation numérique

DIU³

- Psychopathologies et affections neurologiques
- Interventions en prévention et protection de l'enfance

DU⁴

- Clinique de la relation et intervention stratégique
- Violences faites aux femmes
- Étude des transes et des états de conscience modifiés
- Diplôme d'Université de Formateur d'Adultes
- Animation d'ateliers à sensibilité art-thérapeutique
- Approche systémique stratégique de l'éducation

DPCU

- Formateur de langue des signes française

Formations courtes

- Initiation aux IA linguistiques : traduction et génération de textes (DeepL et ChatGPT)
- Outils et méthodes pour l'interprétation de la LSF vers le français

1. Diplôme de Formation Supérieure Spécialisée d'Université (niveau bac + 5).

2. Diplôme d'Études Supérieures d'Université (niveau bac + 4).

3. Diplôme interuniversitaire.

4. Diplôme d'université (niveau bac + 3).

CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Validation des acquis

La validation des acquis est une démarche qui permet de valoriser les connaissances et les compétences soit pour s'inscrire dans une formation universitaire (VAPP) soit pour obtenir tout ou partie d'un diplôme / d'une certification (VAE).

La validation des acquis pour reprendre des études ou demande d'équivalence

Vous avez un projet de reprise d'études. Vous souhaitez, au regard de votre expérience, un accès dérogatoire si vous ne disposez pas du niveau requis pour intégrer un cursus. Constituez dès mars une ou plusieurs demandes d'admission :

- Reprise d'études en présentiel : candidatez sur www.univ-paris8.fr/-Candidature-inscription-
- Reprise d'études à distance : candidatez sur www.iedparis8.net

La démarche VAE diplômante

Vous avez de l'expérience en lien direct avec le contenu d'un diplôme que vous avez ciblé sur le site de Paris 8 et souhaitez valider les acquis de celle-ci afin d'obtenir tout ou partie d'une certification (BUT, Licence, Licence professionnelle, Master), le bureau VAE accueille et accompagne votre projet :

Bât. D – 2^e étage / salle D 204
Envoyez-nous votre CV sur vaep8@univ-paris8.fr

Voici les deux premières étapes

La réunion d'information

La démarche commence par la participation à une réunion d'information, inscription sur <https://fc.univ-paris8.fr/les-etapes-de-la-VAE>, qui vous permettra :

- d'appréhender les coulisses de la VAE,
- d'élaborer votre projet,
- de bénéficier d'un conseil individualisé à l'issue de la réunion,
- de comprendre comment constituer votre demande.

Faire une demande de VAE

- Téléchargez le dossier de demande VAE <https://fc.univ-paris8.fr/les-etapes-de-la-VAE>
- Renseignez le dossier
- Envoyez le dossier de demande VAE en joignant un CV détaillé à vaep8@univ-paris8.fr.

De nombreux acquis peuvent être pris en compte :

- le parcours initial d'études
- les activités professionnelles
- les études informelles et formations professionnelles
- les activités bénévoles : sociales, associatives
- les autoapprentissages et réalisations personnelles

Attention

Une réforme VAE est en cours de déploiement.

La liste des certifications concernées est sur le portail numérique France VAE : <https://vae.gouv.fr>

Information et orientation

Pour identifier le diplôme le plus en adéquation avec votre projet : consultez les fiches diplômes sur <https://www.univ-paris8.fr>, onglet ÉTUDES & DIPLÔMES

Informez-vous auprès du Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle (SCUIO-IP) sur le contenu des diplômes :

Tél. 01 49 40 67 17

Bât. A – Salle 347

Mél. scuio@univ-paris8.fr

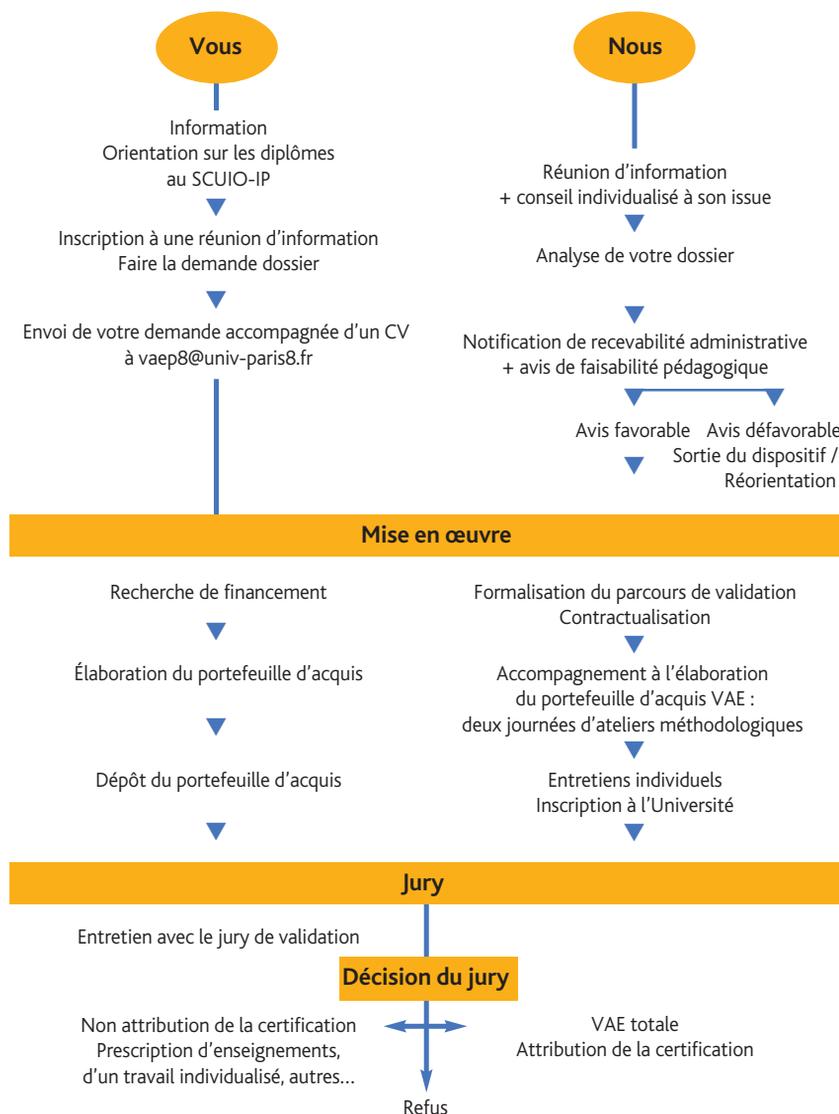
CONSTRUIRE SON PARCOURS D'ÉTUDES

Démarche VAE diplômante/certifiante

Direction Formation

Bât. D – 2^e étage / salle D 204

Mél.vaep8@univ-paris8.fr – <https://fc.univ-paris8.fr>



4

ÊTRE
ACCOMPAGNÉ
DANS
SON PROJET

4

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Information, orientation et insertion pro – SCUIO-IP	63
Bureau d'appui à la pédagogie numérique – BAPN	65
Centre de langues – CDL	67
Bibliothèque universitaire	68
Service des Relations et de la Coopération internationales – SERCI	71
Maison de l'étudiant – MDE	74
Adresses utiles aux étudiants	75

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Information, orientation & insertion pro – SCUIO-IP

Le service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle (SCUIO-IP)

Bât. A – Salle 347

Tél. 01 49 40 67 17

Mél. scuio@univ-paris8.fr

Horaires d'accueil

Lundi et vendredi : 9 h 30-12 h 30

Mardi, mercredi et jeudi : 9 h 30-12 h 30 et 14 h-17 h

Point Premier accueil

Hall d'entrée de l'université

Le point 1^{er} accueil saura vous conseiller et vous diriger vers le service adapté à vos besoins !

Horaires

Lundi à vendredi : 8 h 30-18 h 30

Samedi : 9 h-12 h 30

Le SCUIO-IP en deux mots ?

Un service où vous trouverez des professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle pour vous accompagner dans vos projets et vos candidatures.

Pour qui ?

- Les étudiants : de la licence au doctorat, pour élaborer votre parcours universitaire et faciliter votre entrée dans la vie professionnelle.
- Les futurs étudiants : lycéens, adultes en reprise d'études, etc.

Pourquoi venir ?

Pour vous orienter et vous informer

- Sur les formations de Paris 8 et d'autres établissements.
- Sur le déroulement des études supérieures : les modalités d'inscription, de réorientation, de candidature à des formations sélectives ou à l'année de césure.
- Sur les secteurs d'activité, les métiers, la mobilité à l'international.

Notre bibliothèque spécialisée

Guides métiers, décrocher un emploi, partir à l'international... vous pouvez consulter toutes nos ressources en salle A 347. Le portail de ressources documentaires est aussi accessible en ligne :

<https://scuio-ressources-documentaires.univ-paris8.fr/>

Contact : docscluio@univ-paris8.fr

Pour recevoir un conseil individualisé

- Sur **votre projet d'études** : des professionnels de l'orientation vous reçoivent individuellement, sur rendez-vous, pour trouver avec vous la formation qui vous convient, vous réorienter ou réfléchir à votre futur métier.
- Sur **vos candidatures** : nos conseillers spécialistes du recrutement vous accompagnent individuellement dans vos démarches, pour postuler à une formation sélective, un emploi étudiant, un stage ou un contrat d'alternance.

La permanence CV/lettres : 30 minutes pour préparer et améliorer vos candidatures.

Les rendez-vous de l'orientation : 1 h pour discuter de votre projet d'études et comment le réaliser.

La préparation de votre année de césure : pour construire votre projet et le valider avant le dépôt de votre dossier.

Nos conseillers vous reçoivent sur rendez-vous.

Prise de Rdv au 01 49 40 67 17 ou
scuio@univ-paris8.fr

Pour participer à des conférences et des ateliers collectifs

- Les Lundis de l'Insertion Pro
- Des conférences sur les métiers de la fonction publique, le doctorat, etc.
- Des formations à la recherche d'emploi assurées par l'APEC (Association pour l'Emploi des Cadres)

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Les lundis de l'insertion pro

Un cycle de conférences et d'ateliers pour lancer votre recherche de stage, réussir vos candidatures, préparer vos entretiens... animée par un professionnel, avec la participation de chargés de recrutement.

Les lundis de 15 h à 18 h en salle A 347

Participation sur inscription

Le SCUIO-IP c'est aussi...

Le SCUIO-IP propose des offres de stages, d'alternances, d'emplois sur :

<https://www.univ-paris8.fr/-Offres-de-stage-alternance-emploi->

Contact SCUIO IP : scuio@univ-paris8.fr

AssessFirst, un outil pour identifier vos soft skills et préparer vos entretiens

Répondez à 3 questionnaires et obtenez une synthèse sur vos soft skills et vos motivations. Vous n'hésitez plus à parler de vos qualités et vos défauts en entretien !

Cet outil est utilisé par de nombreuses entreprises dans le cadre de leur processus de recrutement : sur demande, vous pouvez recevoir le rapport complet de votre profil, pour vous mettre dans la peau d'un potentiel recruteur.

Inscription gratuite : <https://app.assessfirst.com/login>
Pour recevoir votre rapport « recruteur » : scuio@univ-paris8.fr

Diplôme Inter-universitaire : Management de l'Innovation et du Changement (MIC)

Le DIU « Management de l'Innovation et du Changement » est destiné aux étudiants diplômés d'un master en Langues, Arts, Lettres, ou Sciences Humaines et Sociales qui souhaitent mobiliser leurs compétences en-dehors de l'université, en menant des projets transversaux qui apporteront du changement dans le fonctionnement des entreprises.

Il permet d'acquérir un complément de formation en gestion de l'innovation, stratégie et transformation digitale, avant d'intégrer une entreprise pendant 1 semestre pour mettre en œuvre un projet d'innovation. Fruit d'un travail inédit de coopération entre 4 universités et plusieurs entreprises à dimension internationale, ce DIU prouve l'intérêt des entreprises pour les compétences spécifiques développées en ALL-SHS, notamment par les étudiants de l'université à Paris 8.

Plus d'informations : scuio@univ-paris8.fr

Coop'en 8, la coopérative éphémère étudiante

Pendant trois mois, une quinzaine d'étudiants de Paris 8 va tester des projets entrepreneuriaux individuels et collectifs au sein d'une coopérative éphémère étudiante dont ils sont les gestionnaires. Ils seront accompagnés, dans leur démarche, par le SCUIO-IP et soutenus par un parrain économique dédié, au sein de la Coopérative d'activité et d'entrepreneur (CAE) Coopaname. La mise en œuvre du projet nécessite que les étudiants signent un contrat d'accompagnement au projet d'entreprise (CAPE). Enfin, pour valoriser au mieux cette expérience dans leur parcours universitaire, les étudiants-coopérateurs bénéficieront, grâce à Pépité PON, du statut national d'étudiant-entrepreneur (SNEE) leur permettant de faire valider cette expérience en remplacement du stage.

Contact : elodie.ros02@univ-paris8.fr

Le PEC, un outil pour identifier ses compétences et préparer ses entretiens

Le Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) vous permet de structurer vos expériences, y associer des compétences, et ainsi préparer au mieux vos entretiens ! Vous y accédez avec vos identifiants étudiant (ENT).

<https://www.pec-univ.fr>

Le réseau Atout Jeunes Universités

L'université Paris 8 fait partie de l'association Atout Jeunes Universités, au même titre que les entreprises Danone, L'Oréal, Société Générale et Aéroports de Paris. Le réseau AJU organise des sessions de recrutement réservées aux universités membres, ainsi que des rencontres avec des managers.

Tous les ans, un challenge est proposé à tous les étudiants de l'Université par l'une des entreprises du réseau : les étudiants retenus sont suivis par les consultants du SCUIO-IP et présentent leurs propositions et leurs critiques. N'hésitez pas à participer !

Plus d'informations :

<https://www.atoutjeunesuniversites.com>

Contact : scuio@univ-paris8.fr

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Bureau d'appui à la pédagogie numérique – BAPN

Direction formation

Bât. C – Salles CE1-CE2-CE3-CE4

Tél. 01 49 40 68 62

Mél. bapn@univ-paris8.fr

Le bureau d'appui à la pédagogie numérique (BAPN) est un service d'accompagnement pédagogique et technique transversal, rattaché à la Direction Formation (DF) de l'université Paris 8.

Les principales missions du BAPN sont :

- la préparation et l'organisation des cours Compétences numériques liés à l'EC Informatique,
- la préparation et l'organisation de la certification Pix,
- la gestion des salles en libre-service,
- le développement de la pédagogie numérique à l'université Paris 8.

EC Informatique

EC Compétences numériques – Préparation Pix

Le BAPN assure la préparation ainsi que l'organisation des épreuves conduisant à la **certification des compétences numériques**, basée sur le nouveau référentiel et la plateforme nationale d'évaluation et de certification en ligne Pix.

Tout étudiant inscrit en vue de la préparation d'une licence à l'université Paris 8 doit suivre l'EC de préparation à la Certification Pix. Pour les étudiants inscrits en Théâtre, Cinéma, Musique, Arts Plastiques, LLCER Anglais ou LEA Anglais des cours d'informatique orientés en arts ou de bureautique en anglais sont proposés. Il s'agit dans tous les cas, d'un **EC obligatoire correspondant à l'EC Informatique**.

Les cours proposés dans le cadre de l'EC Informatique s'intègrent dans les cursus mis en place par les formations. Le nombre d'ECTS délivrés dépend du cursus suivi.

Les étudiants sont invités à se reporter aux plaquettes de leur formation et à se rapprocher du secrétariat du BAPN.

Dans le cadre de cet EC obligatoire, les étudiants auront la possibilité de passer la Certification Pix en fin de semestre.

Déroulement du cours en deux parties :

- Le cours « Compétences numériques – Préparation Pix » se déroule sur un semestre et se compose d'une partie « Entraînement » basée sur la plateforme Pix (<https://pix.fr>)

couvrant les cinq domaines du référentiel et divers exercices proposés par l'enseignant.

- La validation de cet EC permettra de se présenter à l'examen de « Certification », évaluant et validant les compétences numériques par l'obtention du Certificat Pix à valoriser sur le CV.

La Certification Pix reconnue par l'État et par le monde professionnel est également nécessaire pour les dossiers de candidature notamment en Master.

Informations complémentaires sur le déroulement du cours et les modalités d'évaluation, consultez le site du BAPN (<http://bapn.univ-paris8.fr>), rubriques Cours Informatique puis Pix-Compétences numériques.

À noter :

Les étudiants non-voyants ou déficients visuels peuvent également suivre le cours « Compétences numériques – Préparation Pix » et passer l'examen de Certification.

Pour plus d'informations, nous vous invitons à vous rapprocher du Pôle Handicap et du BAPN.

Autres formations dispensées dans le cadre de l'EC Informatique

Le service propose également aux étudiants des formations sous forme d'ateliers dans les domaines suivants :

- *EC Informatique orienté art et multimédia* (à destination des étudiants des départements Cinéma, Musique, Théâtre et Arts plastiques) ;
- *EC Bureautique anglais* (à destination des étudiants LLCER Anglais et LEA Anglais).

Attention : lorsque les *EC Informatique orientés Art et multimédia* et *Bureautique anglais* sont complets, les étudiants inscrits dans ces cursus doivent suivre l'*EC Compétences numériques-Préparation Pix*.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

IMPORTANT

Des cours hybrides, entièrement en présentiel ou distantiel, sont proposés en fonction du pourcentage de réussite obtenu au test de positionnement qui devra être effectué sur la plateforme Pix lors de la procédure d'inscription.

Les inscriptions aux cours sont ouvertes sur la plateforme Moodle **une semaine avant le début du semestre** :

<https://moodle.univ-paris8.fr>

Rubriques : « Se pré-inscrire à un cours » – « BAPN – EC Compétences numériques » – « Inscription EC Informatique ».

Surveillez attentivement les dates d'ouverture des inscriptions !

Toutes les informations (dates d'inscription et planning des cours) sont disponibles sur les panneaux d'affichage du BAPN, entresol, à droite en entrant dans le Bâtiment C.

Développement de la pédagogie universitaire et numérique

Le service assure aussi une mission de développement et d'accompagnement à la pédagogie universitaire et numérique à l'Université à travers :

- l'assistance et l'accompagnement des étudiants et des enseignants/enseignants-chercheurs pour l'appropriation des outils de la plateforme pédagogique Moodle (<https://moodle.univ-paris8.fr/moodle>) ;
- la mise en place des ateliers de formation à destination du corps enseignant de l'université Paris 8 pour favoriser le développement de nouvelles pratiques pédagogiques en lien avec l'usage des services numériques proposés par l'université, notamment la plateforme pédagogique Moodle ;
- l'accompagnement technopédagogique des enseignants/enseignants chercheurs dans la mise en place de leurs projets d'enseignement-apprentissage en assurant un appui en ingénierie couvrant des modalités variées de formations (parcours d'hybridation, MOOC, SPOC...).

Pour plus d'informations : bapn.univ-paris8.fr

Salles informatiques en libre-service Salles C 201 et C 202

Une salle en libre-service est mise à disposition des étudiants du lundi au vendredi de 9 h à 19 h.

Plusieurs postes informatiques reliés à Internet permettent aux étudiants :

- de consolider et d'approfondir les connaissances acquises dans les ateliers ;
- de réaliser des travaux personnels ;
- d'utiliser des programmes bureautiques et des logiciels spécifiques (Photoshop, SPSS, Arcgis...) liés à leurs projets pédagogiques

Deux postes informatiques sont équipés de logiciels spécifiques pour les étudiants non-voyants ou déficients visuels.

Le libre-service est ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 19 h. Pour avoir accès au libre-service, l'étudiant doit impérativement être inscrit à l'Université et à jour de ses droits d'inscription.

Aucun étudiant ne sera admis sans carte d'étudiant.



ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Centre de langues – CDL

UFR LLCER/LEA

Bât. B1 – Salles 204 et 205

Tél. 01 49 40 68 43

Mél. cdl@univ-paris8.fr

<https://ufr-langues.univ-paris8.fr/~accueil-du-cdl->

**Accueil le lundi de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h,
le mardi et le jeudi de 14 h à 17 h,
le mercredi et le vendredi de 9 h 30 à 12 h 30**

Le centre de langues (CDL) est une structure transversale de l'université Paris 8, au sein de l'UFR LLCER-LEA, qui propose des cours de langues étrangères aux **étudiants spécialistes d'autres disciplines** dans le cadre de la préparation de leur diplôme. Notre service accueille et forme plus de 7 000 étudiants chaque année.

Notre offre de langues étrangères

Au CDL, vous avez la possibilité, lorsque votre diplôme le prévoit, de choisir parmi les **13 langues étrangères** suivantes, dans le cadre d'un EC de langue ou d'un EC libre :

- Anglais¹
- Allemand²
- Arabe²
- Berbère
- Catalan
- Coréen²
- Chinois²
- Espagnol²
- Hébreu
- Italien²
- Japonais²
- Portugais²
- Russe²

Tests de niveau

Pour suivre les cours de langues étrangères du CDL, l'étudiant doit passer, dans certaines langues, un **test de niveau obligatoire** qui détermine les enseignements qu'il pourra suivre.

Modalités d'inscription au test, selon la langue choisie, consultables sur le site internet du CDL :

<https://ufr-langues.univ-paris8.fr/TESTS-DE-LANGUES-460->

TOEIC / TOEFL

Le CDL propose des préparations aux certifications TOEIC et TOEFL pour les étudiants de l'université Paris 8. Ces tests permettent d'évaluer les compétences de compréhension écrite et orale en anglais, utilisées dans un contexte professionnel (TOEIC) ou universitaire (TOEFL), pour les niveaux intermédiaire à avancé. Les inscriptions à ces ateliers de préparation se font auprès de l'enseignant(e) au début de chaque semestre. Le programme des sessions est disponible devant le bureau B204/205 (niveau en anglais B1 minimum exigé).

Par la suite, si vous souhaitez passer une de ces deux certifications, veuillez-vous rendre sur le site internet du prestataire pour prendre connaissance des différentes modalités : www.etsglobal.org

N.B. : Les frais d'inscription à ces certifications restent entièrement à la charge du candidat.

Le Cadre européen de référence

Le CDL organise ses enseignements en accord avec le CECRL (Cadre européen commun de référence pour les langues). Ainsi, les différents niveaux se décomposent en paliers (A1.1, A1.2, etc.) : pour valider chaque palier, il faut un semestre de cours (soit **36 heures**) et, pour valider chaque niveau, il faut entre 2 et 4 semestres, selon le projet pédagogique de chaque langue. Par ailleurs, certains cours d'anglais de spécialité (droit, économie, psychologie) sont organisés par année de licence, et sont accessibles **à partir du niveau A2**.

1. Anglais de spécialité adapté au diplôme préparé (EC de langue OBLIGATOIRE uniquement).

2. Les cours suivants : allemand, arabe, coréen, chinois, espagnol, italien, japonais, portugais, russe sont autorisés comme EC de langue obligatoire ou EC libre, **sauf pour les niveaux A1 et A2 (EC de langue OBLIGATOIRE uniquement)**.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Bibliothèque universitaire

Tél. 01 49 40 69 69 (Accueil)

Mél. info.bu@univ-paris8.fr

Site : www.bu.univ-paris8.fr

La bibliothèque est ouverte à toute personne majeure.

Les bibliothécaires vous accueillent dans le hall d'accueil et dans les autres salles, par téléphone ou par mail.



Heures d'ouverture

Horaires pleins

Lundi à vendredi : 9 h à 20 h

Samedi : 10 h à 17 h 30

Horaires des vacances de printemps

Lundi à vendredi : 11 h à 20 h

Horaires de juillet à mi-septembre

Lundi à vendredi : 10 h à 17 h 30

Fermeture durant les congés de Noël et au mois d'août

Accueil des publics en situation de handicap

La bibliothèque propose des services spécifiques aux étudiants en situation de handicap permanent ou temporaire :

- accueil personnalisé sur rendez-vous
- recherche documentaire à distance
- droit de prêt élargi
- prêt des documents à distance
- réservation d'ouvrages

Est également mise à disposition la salle Helen Keller, pourvue d'équipements spécifiques : 2 postes informatiques équipés du logiciel de synthèse vocale (JAWS), un vidéo-agrandisseur, 2 machines à lire, 2 scanners et 2 logiciels OCR.

Mél. handi.bu@univ-paris8.fr

Tél. 01 49 40 69 81

Les services

Progresser à l'écrit en français

- Rendez-vous individuels
- Ateliers d'écriture

Travailler en groupe

■ La salle Noire

La salle Noire est équipée de boxes de travail collaboratif pouvant accueillir jusqu'à 4 personnes.

■ Les salles de travail en groupe

La bibliothèque met à disposition en salle Jaune 6 salles de travail en groupe pouvant accueillir de 4 à 6 personnes. Elles peuvent être réservées (jusqu'à 5 heures par jour et 40 heures par mois) en ligne sur le site de la BU et via l'application Affluences.

Emprunter un ordinateur

La bibliothèque de Paris 8 propose un prêt de 40 ordinateurs portables pour un usage sur place, dans les locaux de la bibliothèque. C'est un service gratuit destiné aux étudiants de l'université Paris 8 inscrits pour l'année en cours, à retrouver en salle Noire.

Travailler sur ordinateur

Plus de 100 ordinateurs sont à la disposition du public dans les salles de lecture et proposent :

- un accès au portail documentaire de la BU
- un accès à internet
- la suite Libre Office 365

Imprimer des documents

La bibliothèque dispose d'imprimantes multifonctions reliées aux postes informatiques en libre accès. Les photocopies et impressions sont payantes par carte lizly ou carte bancaire.

Progresser en langues

- Ateliers de conversation en groupe en français langue étrangère (FLE) et en anglais, ouverts à tous.
- Cafés-langues (conversations multilingues).
- Rendez-vous individuels de conversation en anglais, en espagnol et FLE de 30 minutes.
- Fonds facile à lire multilingue.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

- En salle Orange, manuels d'apprentissage et ouvrages de littérature en édition bilingue.
- En salle Noire, ressources et postes d'autoformation avec casque audio.
- Ressources audiovisuelles en version originale et/ou avec sous-titrage (DVD, VOD Paris 8, Arte Campus).

Soutien aux partiels – Deux fois par an

- Tutorat
- Ateliers de gestion du stress
- Espace de révision avec collation

Se détendre

- Un espace BD
- Une terrasse pour discuter, téléphoner ou déjeuner
- Un espace détente avec fauteuils en salle Jaune

Regarder des films, documentaires, séries

Un espace audiovisuel de 250 m² permet de visionner et d'emprunter 8 000 films de fiction et films documentaires, sur blu-ray, DVD, cassettes vidéo.

Il propose :

- 14 postes pour la consultation des films, CD ou documents audiovisuels sur clé USB
- la possibilité de consultation seul ou en groupe
- un service de vidéos à la demande (VOD)

Écouter et jouer de la musique

- En salle audiovisuelle, 2 000 CD de musique peuvent être empruntés ou écoutés sur place. Le fonds de partitions est en libre accès.
- Nouveau ! Deux fauteuils d'écoute et un piano en libre-service en salle Brune.

Lire la presse

La salle Jaune propose un espace presse et, en libre accès, les exemplaires de l'année en cours de 600 titres de périodiques. Ces titres couvrent l'ensemble des disciplines enseignées à l'Université et sont multilingues.

Visiter la BU

Des visites de la bibliothèque avec initiation aux principaux outils de recherche documentaire sont proposées toute l'année. Elles sont organisées à la demande du personnel pédagogique et sur rendez-vous :

Mél. visites-formations.bu@univ-paris8.fr
Tél. 01 49 40 70 61

Se former

- **Formations sur demande des enseignants** : formations à la recherche documentaire, à l'ensemble des ressources électroniques et aux outils bibliographiques. Elles comprennent des travaux pratiques.
- **Formations sur inscription libre** : permanence documentaire, atelier thématique, RDV individualisé.

Mél. visites-formations.bu@univ-paris8.fr
Tél. 01 49 40 69 55

Organiser des événements

La salle de la Recherche dispose d'un équipement numérique de pointe (tables avec écrans partagés, grand écran tactile, matériel audiovisuel avec projecteur et sonorisation). Elle accueille des manifestations culturelles et scientifiques à destination des enseignants-chercheurs et des doctorants : séminaires, journées d'études, rencontres et conférences.

Mél. communication.bu@univ-paris8.fr
Tél. 01 49 40 69 48

Les collections

Les disciplines : les collections de la bibliothèque couvrent les besoins en documentation des disciplines enseignées à l'Université : lettres, sciences humaines et sociales, arts, droit...

Les types de documents : 400 000 livres imprimés, 300 000 livres électroniques, 600 abonnements à des revues imprimées, 50 000 abonnements à des revues électroniques, 70 bases de données, 10 000 documents audiovisuels, plus de 22 500 thèses et mémoires imprimés, 1 600 thèses en ligne.

Libre accès et réserves : plus de 200 000 ouvrages sont en libre accès. Les ouvrages conservés en magasin (réserves en sous-sol) sont à demander à la banque centrale du hall d'accueil.

La bibliothèque possède également 2 000 titres de revues imprimées qui ont cessé leur parution. Les numéros, conservés en magasin, sont consultables sur place et sur demande en salle Jaune.

La bibliothèque possède aussi des fonds spécialisés :

- Fonds RDA-Nouveaux Länder (fonds spécialisé sur l'Allemagne orientale depuis 1945)

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

- Fonds Armand Gatti, Fonds Vincennes (histoire de l'université Paris 8), Fonds Claude Simon, Fonds Dresch, Fonds Macciocchi
- Livres d'artistes en salle Rose, tests de psychologie en salle Rouge (consultation sur demande)

Les salles thématiques

Elles sont identifiées par des bannières de couleur :

- **Salle Jaune** : salles de travail en groupe, Prêt Entre Bibliothèques, revues & collection Vie pratique en libre accès, fonds spécialisés
- **Salle Bleue** : Philosophie, Religion, Informatique, Sciences et techniques
- **Salle Violette** : Sciences politiques, Économie et gestion, Histoire, Géographie, Urbanisme
- **Salle Verte** : Droit
- **Salle Rouge** : Sociologie, Ethnologie, Psychologie, Linguistique générale et comparée, Sciences de l'éducation, Info-Doc-Médias
- **Salle Orange** : Langues et Littératures étrangères
- **Salle Brune** : Littérature générale et comparée/Langue et littérature françaises et francophones, langues et littératures classiques (latin et grec), écoute et pratique sonore
- **Salle rose** : Arts plastiques, Cinéma, Musique, Photographie, Arts du spectacle
- **Salle Noire** : boxes de travail collaboratif, postes et logiciels d'autoformation, prêt de PC portables.

Accès en ligne aux collections

Le site web de la bibliothèque www.bu.univ-paris8.fr donne accès à de nombreux services en ligne :

- le catalogue général signale les livres imprimés et électroniques, les revues imprimées, les thèses, les documents audiovisuels et les partitions détenus par la bibliothèque de Paris 8, accessibles par le moteur de recherche Octo+ ;
- un catalogue spécialisé regroupe les revues électroniques sélectionnées par la bibliothèque (50 000 titres) et les revues imprimées ;
- les ressources électroniques sont disponibles pour chaque discipline (livres et revues électroniques, bases de données, sélection de sites web...) ;
- la bibliothèque numérique Octaviana donne accès à des documents numérisés à partir des fonds spécialisés de la bibliothèque, à des thèses de l'Université et à des colloques s'étant tenus à Paris 8 ;

- le portail Hal Paris 8 regroupe des publications des chercheurs de l'Université ;
- service de vidéos à la demande (VOD) de plus de 750 films.

Les services du prêt

■ Service du prêt à domicile

Étudiants, enseignants-chercheurs et personnels de Paris 8 sont inscrits automatiquement et peuvent emprunter des documents. Toute personne majeure peut s'inscrire comme lecteur extérieur payant pour bénéficier des mêmes droits. Prêts : 15 livres pour 3 semaines + 8 semaines de prolongation possibles. En plus : 5 CD audio, 2 livres prêt court et 3 DVD. 2 livres réservables pour les membres de la communauté de Paris 8.

Toute personne habitant, travaillant ou étudiant en Île-de-France peut s'inscrire au prêt gratuit. Prêts : 5 livres pour 3 semaines + 2 semaines de prolongation possibles. En plus : 5 CD audio, 1 livre prêt court et 1 DVD.

■ Service du prêt entre bibliothèques

Service gratuit réservé aux lecteurs inscrits au prêt pour faire venir des documents d'autres bibliothèques françaises ou étrangères. Le dépôt des demandes se fait auprès des bibliothécaires en salle de lecture ou directement depuis le formulaire en ligne sur le site web de la bibliothèque.

Mél : peb.bu@listes.univ-paris8.fr

Les bibliothèques associées

Sur le campus

- **Cartothèque** : cartes de géographie consultables par tous les étudiants de Paris 8 dans le bâtiment D, salle 139 (département de géographie – Tél. 01 49 40 72 82)

Hors campus

■ Bibliothèque de l'IUT de Montreuil

Possibilité de transfert de documents entre Saint-Denis et Montreuil et inversement.

140, rue de la Nouvelle France – 93100 Montreuil
Tél. 01 48 70 37 00 (standard)

■ Bibliothèque de l'IUT de Tremblay-en-France

3, rue de la Râperie – 93290 Tremblay-en-France
Tél. 01 41 51 12 22 (administration)

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Service des Relations et de la coopération internationales – SERCI

Maison de la Recherche

Salles A2-216/214 (mobilité sortante)

Salle A2-218 (étudiants internationaux entrants)

Tél. 01 49 40 64 12 / 70 68 / 65 36

www.univ-paris8.fr/international

Le SERCI vous renseigne sur les opportunités de mobilité qui vous sont proposées et les financements possibles et vous accompagne dans votre projet de mobilité. Il renseigne également les enseignants chercheurs et les personnels BIATSS désireux de travailler avec des partenaires étrangers sur les possibilités de développement à l'international.

Les programmes de mobilité permettent aux étudiants de suivre un ou deux semestres de cours dans une université étrangère partenaire. Ils sont exonérés des frais d'inscription dans l'université d'accueil et leur période de mobilité est reconnue pour l'obtention de leur diplôme à Paris 8.

Pourquoi partir à l'étranger dans le cadre de ses études ou d'un stage ?

Partir à l'international pour étudier ou réaliser un stage représente une réelle opportunité académique, linguistique, culturelle et humaine. Découverte d'une autre réalité culturelle, perfectionnement linguistique, enrichissement humain, découverte d'un autre système éducatif, gain en autonomie, expérience reconnue sur le marché du travail... les avantages sont innombrables. L'université Paris 8 dispose actuellement de plus de 400 accords de coopération permettant la mobilité, et offre donc à ses étudiants un large choix de destinations.

Quelles sont les démarches ?

Toutes les informations nécessaires se trouvent dans la rubrique dédiée du site web :

www.univ-paris8.fr/international

Il est impératif de consulter le site avant de se présenter au SERCI ou auprès des enseignants référents responsables des relations internationales.

Pour être mené à bien, tout projet de mobilité nécessite une anticipation des démarches. De manière générale, il faut prévoir pratiquement **un an à l'avance** un séjour d'études.

Il en va de même pour la pratique linguistique : si l'un des objectifs de la mobilité est bien le perfectionnement linguistique, un niveau de langue minimum est requis pour être en mesure de suivre des enseignements à l'étranger. Les étudiants doivent donc anticiper leur éventuel besoin de formation en langue avant leur départ.

Plusieurs types de mobilité existent.

Le stage : Le SERCI n'intervient qu'au niveau du financement des stages. Il gère les Bourses de mobilité Île-de-France, du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de la Commission européenne (allocation Erasmus +). Ces aides peuvent être attribuées à des étudiants partant en stage à l'étranger. Les étudiants souhaitant bénéficier d'une aide pour financer leur stage doivent déposer une demande en ligne **au plus tard un mois avant le début du stage** sur www.univ-paris8.fr/international

Pour une aide à la recherche de stage, consulter le SCUIO-IP – Bât. A, salle 347
tél. 01 49 40 67 17 ou scuio@univ-paris8.fr

La période d'études : plusieurs programmes, accords de coopération et diplômes en partenariat international permettent aux étudiants de réaliser un séjour d'études dans une université partenaire.

Avant de faire une demande de mobilité, les étudiants doivent prendre connaissance au préalable de la liste des accords existants entre l'université Paris 8 et les universités partenaires pour les destinations proposées, ainsi que des critères d'attribution des aides à la mobilité.

Chaque accord existant définit le cadre de mobilité prévu pour les étudiants : il concerne une (ou plusieurs) discipline(s), un (ou plusieurs) niveaux, une durée limitée (généralement 1 ou 2 semestres).

Pour consulter la liste des accords de Paris 8 :
www.univ-paris8.fr/international >

- Cliquer sur la carte interactive des destinations de mobilités pour les étudiants pour prendre connaissance des opportunités de mobilités qui vous sont offertes ;
- Renseignements sur les modalités de candidature : <https://www.univ-paris8.fr/-/Mobilité-d-etudes->

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Les programmes de mobilité

Les étudiants sont vivement invités à consulter le site des universités qui les intéressent, afin de se renseigner au mieux sur le contenu et la langue des enseignements ainsi que sur les prérequis pour l'admission, et pouvoir ainsi réaliser par la suite une mobilité en adéquation avec leurs objectifs.

Programme Erasmus + (Union Européenne)

Le programme **Erasmus +** a été créé par l'Union européenne et concerne 33 pays européens (outre la France).

Ce programme permet aux étudiants de financer leur séjour d'études avec des bourses Erasmus dans toute l'Europe, à l'international sous certaines conditions.

De plus, dans le cadre de l'initiative d'université européenne « *European Reform University Alliance* » portée par l'université Paris 8 et fédérant 5 universités en Allemagne, en Bulgarie, au Danemark, en France et en Grèce, diverses opportunités de mobilités courtes, innovantes et flexibles (en présentiel, virtuelles ou mixtes) sont proposées tant pour les étudiants que pour les enseignants et les personnels administratifs.

Renseignements : www.univ-paris8.fr/-Universite-europeenne-ERUA-839-

Programmes bilatéraux (hors Europe) Asie, Afrique, Amérique Latine

Les accords de coopération bilatérale (entre deux établissements) permettent aux étudiants de Paris 8 de partir dans une université partenaire un ou deux semestres (selon les accords) sans avoir à payer les frais d'inscription de celle-ci.

Ces accords sont ouverts aux étudiants à partir de la 2^e année de licence et prévoient la reconnaissance pédagogique des cours suivis lors de ce séjour par l'université Paris 8.

Programme québécois d'échanges étudiants (PQEE) – Québec

Ce programme du bureau de coopération interuniversitaire (BCI) concerne des universités situées dans la province de Québec.

Les universités québécoises participant au programme sont francophones, à l'exception de Bishop's University (anglophone).

Programme de la mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains (MICEFA) - Amérique du Nord

Des universités de la région Île-de-France se sont regroupées dans un consortium afin de faciliter les échanges d'étudiants et d'enseignants nord-américains et franciliens.

Dans l'ensemble, toutes les disciplines de l'Université sont concernées.

Il faut prévoir de passer le TOEFL (Test Of English as a Foreign Language) ou IELTS (International English Language Testing System) **avant début novembre** (score minimum requis 80/120 – TOEFL – et 6,5/10 – IELTS) et déposer une demande en ligne sur <https://www.univ-paris8.fr/-Relations-internationales-> courant décembre.

Diplômes en partenariat international

Les diplômes en partenariat international permettent soit la délivrance d'un double diplôme (l'un de l'université Paris 8, l'autre de l'université partenaire), soit la délivrance d'un diplôme conjoint (un seul diplôme marqué par le sceau des deux universités). Ils impliquent pour l'étudiant d'effectuer une période d'étude dans chacune des deux universités.

La liste des diplômes existants en partenariat international est consultable sur www.univ-paris8.fr/ **Les-diplomes-en-partenariat-international-436-**

Diverses opportunités supplémentaires existent au sein de l'université Paris 8 pour effectuer une mobilité à l'international : offres de postes d'assistant(e)s de langue française dans des établissements secondaires étrangers (à partir de la L3) via France Education International (ex CIEP), offres de lectorat destinées aux étudiants de M2 et aux docteurs. Les places peuvent être éventuellement proposées chaque année en école d'été (« summer school »).

Notre alliance ERUA (European Reform Universities Alliance) vous offre la possibilité de partir en mobilités de formation au sein des 9 universités partenaires. Nos mobilités sont financées par des bourses et plusieurs formats sont proposés, afin de répondre le plus adéquatement possible à vos besoins et dans le but de vous permettre de créer votre propre parcours d'apprentissage.

En 2023, nos étudiants sont partis en *traveling seminars, teaching weeks, intensive courses, semester courses et summerschools*.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Aides financières à la mobilité

Des aides à la mobilité peuvent être attribuées aux étudiants sélectionnés au titre d'un programme international ou en stage à l'étranger.

Des critères de sélection ont été fixés par les organismes qui financent : durée du séjour, critère social...

Il existe trois types d'aides financières à la mobilité internationale. Certaines de ces aides peuvent, sous certaines conditions, être cumulées.

Les étudiants candidats à une mobilité internationale doivent déposer leur demande de bourse en même temps que leur dossier de candidature de mobilité.

Un délai de 2 à 4 semaines après réception de l'attestation d'arrivée de l'étudiant dans le pays d'accueil est à prévoir pour le premier versement de(s) l'aide(s) octroyé(s). Il est donc fortement conseillé aux étudiants d'anticiper financièrement les premières semaines de leur séjour.

Allocation Erasmus +

Elle est destinée à aider les étudiants effectuant un séjour d'études ou de stage dans l'un des 33 pays participant au programme Erasmus et à l'international sous certaines conditions.

Le montant mensuel de cette aide est compris entre 250 et 350 euros pour les mobilités d'études (entre 400 et 500 euros pour les mobilités de stage). Selon les critères d'inclusion du programme Erasmus +, un supplément financier de 250 euros mensuels peut être accordé aux bénéficiaires. La durée du séjour d'études ou du stage ne peut être inférieure à 2 mois ni supérieure à 12 mois consécutifs.

Aide à la mobilité internationale (AMI)

Cette aide du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation est destinée à soutenir la mobilité internationale des **étudiants bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux (dès l'échelon 0 bis)** ou bénéficiaires d'une allocation annuelle accordée dans le cadre du dispositif des aides spécifiques.

En 2022-2023, Le montant de cette aide s'élève à 400 euros par mois passé à l'étranger. La durée du séjour (qu'il s'agisse d'un séjour d'études ou d'un stage) n'y peut être inférieure à 2 mois ni supérieure à 9 mois consécutifs.

Au cours de l'ensemble de ses études supérieures, un étudiant ne peut bénéficier du dispositif d'aide à la mobilité pour une durée cumulée supérieure à 9 mois. En outre, l'étudiant garde le bénéfice de sa bourse sur critères sociaux durant son séjour.

Bourse Mobilité Île-de-France du Conseil régional d'Île-de-France

Le Conseil régional d'Île-de-France verse aux universités franciliennes une subvention destinée à aider financièrement la mobilité internationale des étudiants pour tous les programmes de mobilité – Europe et hors Europe –, séjours d'études ou stages à l'étranger. **L'attribution de cette aide est soumise à des critères d'éligibilité.** Le quotient familial (revenu brut global/nombre de parts) ne doit pas excéder 19 190 euros.

Le montant mensuel de cette aide varie entre 250 et 450 euros. La durée du séjour à l'étranger (qu'il s'agisse d'un séjour d'études ou d'un stage) ne peut être inférieure à 1 mois ni supérieure à 10 mois consécutifs.

Les bénéficiaires de ces aides financières à une mobilité d'études ou de stage font l'objet d'un contingent annuel et sont sélectionnés par l'Université.

Pour connaître les dates-limites de dépôts des candidatures et les documents à fournir, consultez le site www.univ-paris8.fr/international > étudiants de l'université Paris 8

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Maison de l'étudiant – MDE

La Maison de l'étudiant : un lieu d'accueil privilégié

La création de la Maison de l'étudiant témoigne de la volonté de l'université Paris 8 d'accorder une place particulièrement importante à la vie étudiante et à son dynamisme.



Lieu de rencontres et d'échanges, la Maison de l'étudiant est un lieu de convergence qui a vocation à rassembler dans ses locaux les acteurs de la vie étudiante et à les rendre accessibles à tous.

À la Maison de l'étudiant, de nombreux services sont à votre disposition, vous accueillent et vous accompagnent dans votre vie étudiante au moment de la rentrée universitaire et tout au long de l'année. Vous y recevrez des informations et des conseils pour monter des projets et pour vos démarches administratives, sociales et universitaires.

Heures d'ouverture :

Lundi à vendredi de 8 h 30 à 18 h 30

Tél. 01 49 40 71 88

Vous y trouverez de nombreux services

- Accueil
- Direction Vie de campus
 - Le pôle Accompagnement et soutien aux étudiants étrangers
 - Le pôle Social des étudiants
 - Le pôle Événementiel et initiatives étudiantes
 - Le pôle Responsabilité sociétale de l'Université
- Service social du Crous de Créteil

Vous pouvez **rencontrer les associations étudiantes** et bénéficier de **salles de réunion et d'animation (sur réservation)**.

La MDE vous propose également des activités culturelles variées (danse, concert, théâtre, conférences, expositions...). Vous êtes invités à y participer ou y assister.

ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS SON PROJET

Adresses utiles aux étudiants

Alliance française

101, bd Raspail – 75006 Paris
Tél. 01 42 84 90 00 – www.alliancefr.org
Métro : St-Placide (Ligne 4),
Rennes ou Notre Dame des Champs (Ligne 12)

BAPU (Bureau d'aide psychologique universitaire)

44, rue Henri Barbusse – 75005 Paris
Tél. 01 43 29 65 72 – bapuluxembourg.net
30, rue Pascal – 75005 Paris
Tél. 01 43 31 31 32 – www.fsef.net

CANOPÉ (réseau de création et d'accompagnement pédagogiques)

4, avenue du Futuroscope – Téléport 1 CS 80158 –
86961 Futuroscope cedex
Tél. 05 49 49 78 78 – www.reseau-canope.fr

CIDJ (Centre d'Information Documentation Jeunesse)

4, place du Louvre – 75001 Paris
6/8 rue Eugène Oudiné – 75013 Paris
Tél. 01 44 49 12 00 – www.cidj.com

CIO des enseignements supérieurs

54, rue Saint-Jacques – Galerie Claude Bernard –
75005 Paris
Tél. 01 40 46 23 13/23 24 – ce.ciosup@ac-paris.fr

Cité internationale universitaire de Paris

17, bd Jourdan – 75014 Paris
Tél. 01 44 16 64 00 – www.ciup.fr

CNED (Centre National d'Enseignement à Distance)

BP 60200 – 86980 Futuroscope Chasseneuil cedex
Tél. 05 49 49 94 94 – www.cned.fr

Compagnie des experts traducteurs et interprètes en exercice près la Cour d'appel de Paris

Toutes traductions officielles
3, rue de la Cité Universitaire – 75 014 Paris
www.cetiecap.com
contact@cetiecap.com

La Documentation française

29, quai Voltaire – 75007 Paris
Tél. 01 40 15 71 10
www.vie-publique.fr

Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

1, rue Descartes – 75231 Paris cedex 05
Tél. 01 55 55 90 90
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

CROUS (Logements, restaurants, bourses)

CROUS de Créteil

70, av. du Général de Gaulle – 94000 Créteil
Tél. 09 72 59 65 00 – www.crous-creteil.fr

CROUS de Paris

39, av. Georges Bernanos – 75005 Paris
Tél. 09 72 59 65 00 – www.crous-paris.fr

CROUS de Versailles

145 bis, bd de la Reine – 78000 Versailles
Tél. 09 72 59 65 00 – www.crous-versailles.fr

INSPÉ

Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation

INSPÉ de l'académie de Créteil

Rue Jean Macé – 94380 Bonneuil-sur-Marne
Tél. 01 49 56 37 00 – <https://inspe.u-pec.fr>

INSPÉ de l'académie de Paris

10, rue Molitor – 75016 Paris
Tél. 01 40 50 25 92 – www.inspe-paris.fr

INSPÉ de l'académie de Versailles

5, rue Pasteur – 78100 Saint-Germain-en-Laye
Tél. 01 30 87 47 00 – www.inspe-versailles.fr

Rectorats

Rectorat de Créteil

4, rue Georges Enesco – 94000 Créteil
Tél. 01 57 02 60 00 – www.ac-creteil.fr

Rectorat de Paris

12, bd d'Indochine – 75019 Paris
Tél. 01 44 62 40 40 – www.ac-paris.fr

Rectorat de Versailles

3, bd de Lesseps – 78017 Versailles cedex
Tél. 01 30 83 44 44 – www.ac-versailles.fr



PARIS 8 PROPOSE UN **DISPOSITIF**
DE **PRÉVENTION**, DE **SIGNALEMENT**
ET DE **PRISE EN CHARGE**

AGIR SIGNALER CONTRE LES VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES

PARTENARIATS AVEC L'ASSOCIATION
WOMEN SAFE
ET LA **MAISON DES FEMMES**
DE **SAINT-DENIS** POUR LES VIOLENCES
SEXISTES ET SEXUELLES

ACCOMPAGNEMENT

**CELLULE
D'ÉCOUTE**

**RÉFÉRENT.E.S
DE PROXIMITÉ**

Contact

Mel. : celluledecoute@univ-paris8.fr

Tel. : 01 49 40 73 31

5

SE
DESTINER
À LA
RECHERCHE

5

SE DESTINER À LA RECHERCHE

La Recherche	79
La direction des services de la Recherche	80
Les écoles doctorales - ED	81
acc&ss Paris-Nord (doctorants/chercheurs étrangers)	83
Les principaux partenaires Recherche	84

SE DESTINER À LA RECHERCHE

La Recherche

Depuis sa création comme Centre expérimental à Vincennes en 1968, puis son déménagement à Saint-Denis en 1980, l'université Paris 8 développe et enrichit des programmes de formation et de recherche parmi les plus originaux en Île-de-France. Les enseignements qui y sont dispensés, à dominante Lettres et Sciences humaines, mais aussi Arts et Sciences sociales et Sciences et techniques, ont toujours eu pour objectif premier d'amener les étudiants à une meilleure compréhension du monde contemporain en plaçant au cœur de leur propos l'étude des sociétés humaines et des œuvres des femmes et des hommes qui les composent.

Dans cette perspective, la Recherche a su garder depuis sa création un caractère innovant en s'ouvrant à des domaines traditionnellement peu présents à l'Université tels que la psychanalyse ou le genre... Les chercheurs et les doctorants de Paris 8 ont maintenu des orientations interdisciplinaires en Sciences humaines et intégré les problématiques liées aux technologies numériques. Ces spécificités s'accompagnent d'une réflexion menée sur la valeur des méthodologies de recherche et sur la continuité entre les projets théoriques et leurs applications, entre la création de connaissances nouvelles et leur utilisation.

Forte de **33 laboratoires**, de **1 structure fédérative** et de nombreux partenariats nationaux et internationaux, de l'action de ses **4 Écoles doctorales** et de l'**EUR ArTeC**, l'Université se distingue par sa présence simultanée sur les domaines des sciences humaines, des arts et des sciences technologiques. Elle affirme sa volonté de maintenir un lien fort entre la Recherche et l'enseignement, par le moyen de la formation à la recherche par la recherche, dont les laboratoires et les écoles doctorales sont en charge. Les chercheurs de Paris 8 sont des enseignants soucieux d'adapter leurs cours à un public d'étudiants très diversifié qui attend souvent de l'Université qu'elle leur permette de s'intégrer dans le monde du travail et qu'elle accompagne leur quête intellectuelle. À Paris 8, la Recherche est étroitement liée à des méthodes pédagogiques innovantes qui ont pour vocation de s'adapter à tous les publics et de dispenser une formation pour tous.

Au printemps 2019, l'ouverture de la Maison de la Recherche de Paris 8 a permis de réunir des unités de recherche, des services et des équipements dédiés à la Recherche. L'Université est partie prenante du Campus Condorcet, pôle de recherche international consacré aux humanités et aux sciences sociales dont l'inauguration a eu lieu à l'automne 2019. La Maison des Sciences de l'Homme Paris

Nord, située face au Campus Condorcet à Aubervilliers, participe du déploiement des moyens que Paris 8 consacre à la Recherche.

La commission de la recherche

La commission de la recherche, composée d'élus enseignants-chercheurs, chercheurs, BIATOSS, étudiants et de personnalités extérieures nommées, met en œuvre la politique scientifique de l'Université. En lien avec les autres instances concernées, elle définit le cadre général du fonctionnement des structures de recherche, l'attribution des ressources financières (dont les dotations des équipes et les enveloppes des différents appels à projets), la formation doctorale et peut se saisir de toutes questions liées aux partenariats scientifiques. Dans sa formation restreinte (où ne siègent que des enseignants-chercheurs), elle est en charge des codirections, cotutelles, éméritats ou encore des affectations au sein des équipes de recherche.

Dans le cadre de l'Alliance européenne ERUA, qu'elle coordonne depuis octobre 2020, l'université Paris 8 contribue à promouvoir une vision commune d'une recherche engagée, alternative, responsable et innovante. À travers cette alliance, elle œuvre à faciliter l'accès à la formation des jeunes chercheurs et à constituer un réseau solide de chercheurs et de services d'appui à la recherche. Le but final est ainsi de favoriser de nouvelles opportunités de collaboration en matière de recherche, à travers la mise en place de clusters transnationaux, disciplinaires et transdisciplinaires.

Pour suivre l'actualité et les opportunités de recherche dans ERUA, vous pouvez consulter le site web de l'Alliance :

<https://erua-eui.eu/academic-staff/research-activities/>

Contact à Paris 8 : Valeria Manzione
valeria.manzione02@univ-paris8.fr

SE DESTINER À LA RECHERCHE

La direction des services de la Recherche

Maison de la Recherche (3^e étage)

<https://www.univ-paris8.fr/-Recherche-creation->

La direction des services de la Recherche regroupe le service d'appui aux unités de recherche, le service valorisation de la recherche ainsi que le service de la coordination des écoles doctorales.

■ **Le service d'appui aux unités de recherche** est le support de l'activité administrative, budgétaire et scientifique. Il coordonne l'élaboration et la gestion du budget recherche de l'université Paris 8, lequel comprend notamment les dotations des unités et l'ensemble des projets subventionnés par les bailleurs extérieurs lors d'appels à projets locaux, nationaux, européens ou internationaux. Il assure le suivi de l'appel à projets (AAP) de la commission de la recherche, notamment en ventilant les dotations accordées. Il coordonne le travail et les expertises des gestionnaires de laboratoires, particulièrement pour ce qui concerne l'encadrement et l'organisation des manifestations et/ou missions scientifiques. Il répond aux enquêtes ministérielles ou de la tutelle.

Contact : 01 49 40 71 62

■ **Le service de la valorisation de la recherche** assure la mise en relation des laboratoires avec le monde institutionnel, économique et social. Il informe les chercheurs de toute possibilité de financement national, européen et/ou international ; il accompagne également les porteurs de projets dans les démarches contractuelles ainsi que dans le montage des projets de recherche. Il veille aussi à la protection des résultats de la recherche issus des projets collaboratifs. À cet effet, il diffuse les appels d'offres nationaux (ANR ; ministères ; collectivités locales ; fondations...) et internationaux (H2020 notamment). Il accompagne les masterants et les doctorants souhaitant poursuivre une thèse dans le cadre d'une convention CIFRE ou candidatant à des appels à projets.

Contact : 01 49 40 64 60

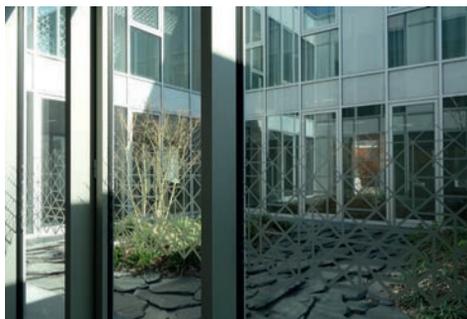
■ **Le service de la coordination des écoles doctorales** définit et met en œuvre un plan d'action, de formation et de valorisation en cohérence avec la politique doctorale de l'établissement. Il contribue à la réalisation de rapports, réponses aux enquêtes, évaluations sur l'organisation et la coordination des 4 écoles doctorales (de l'inscription à la soutenance).

Contact : 01 49 40 70 53

Les laboratoires de recherche

Pour la période contractuelle qui s'est ouverte en janvier 2020, l'université Paris 8 compte 24 unités de recherche (UR) et 9 unités mixtes de recherche (UMR) avec le CNRS, auxquelles il faut ajouter 1 structure fédérative. À l'intersection de toutes les disciplines et de quasiment toutes les équipes de Paris 8, le Labex ARTS H2H (2011-2016) voit ses activités reprises et développées au sein d'une École universitaire de recherche, l'EUR ArTeC, financée par le PIA (Programme d'investissement d'avenir) depuis 2017, et pour 10 années. ArTeC a pour fonction de promouvoir et d'articuler des projets de recherche et des dispositifs de formation relatifs aux domaines des arts, des technologies, du numérique, des médiations humaines et de la création. Si la commission de la recherche a en charge l'ensemble de la politique scientifique de l'établissement, la réunion des directeurs de laboratoires est un lieu important d'information et de concertation dont les débats alimentent les réflexions sur la stratégie de Paris 8. Elle est présidée par la vice-présidence recherche et se réunit 3 à 4 fois par an.

Les axes de recherche et la composition des équipes de recherche sont consultables sur www.univ-paris8.fr/-Recherche-creation-



SE DESTINER À LA RECHERCHE

Les écoles doctorales – ED

Maison de la Recherche

Salles A3-324 et A3-325

Tél. 01 49 40 70 53

Mél. coordination.ed@univ-paris8.fr

Les écoles doctorales rassemblent des équipes de recherche reconnues autour d'un projet de formation qui s'inscrit dans la politique scientifique de l'établissement ou le cas échéant, des établissements associés.

Elles offrent aux étudiants un encadrement scientifique et organisent une formation à et par la recherche sanctionnée, après soutenance de thèse, par la collation du grade de docteur à l'issue d'un cursus de trois années après l'obtention d'un master. Elles offrent un dispositif d'appui à l'insertion professionnelle des doctorants et des docteurs tant aux plans national, européen, qu'international.

Le service de la coordination des écoles doctorales pilote des projets d'évolution technique et organisationnelle de la structure en collaboration avec le collège doctoral. Il développe et promeut l'attractivité internationale dans le cadre des cotutelles de thèses et des programmes d'échanges favorisant la mobilité des doctorants pour effectuer des séjours de recherche au sein des universités étrangères. L'autre activité de ce service est de conseiller et d'accompagner les directeurs des écoles doctorales sur les stratégies techniques, administratives et scientifiques, conformément au cadre réglementaire édicté par l'arrêté du 25 mai 2016 et par la commission de la recherche. Enfin, le service de la coordination des écoles doctorales propose et établit le budget de ces dernières, contrôle sa répartition et son exécution et assure une veille sur les sources potentielles de financements (appels à projets, appels de fonds, bourses, etc.).

Il initie des actions de communication en interne et en externe, et développe des outils de suivi et d'évaluation. Il assure la remontée des informations sur le parcours des doctorants.

Les 4 écoles doctorales

ED 31 « Pratiques et théories du sens »

Directrice : Brigitte Félix

Directeur adjoint : Stéphane Bonnéry

Responsables Administratives et Financières : Nina Actis Grosso et Aimée Thomas

Salle A3-331 – *Contact* : 01 49 40 71 44
sens@univ-paris8.fr

ED 159 « Esthétique, sciences et technologies des arts »

Directeur : Paul-Louis Rinuy

Directrice adjointe : Éliane Beauflis

Responsable administrative et financière : Samia Zenadji

Salle A3-330 – *Contact* : 01 49 40 73 66
edesta@univ-paris8.fr

ED 224 « Cognition, langage, interaction »

Directeur : Wolfgang Schmid

Directrice adjointe : Raphaële Miljkovitch

Responsable administrative et financière : Cheyenne Actis Grosso

Salle A3-329 – *Contact* : 01 49 40 73 68
ed-cli@univ-paris8.fr

ED 401 « Sciences sociales »

Directrice : Bezunesh Tamru

Directrices adjointes : Isabelle Saint-Mézard et Sophie Jehel

Responsable administrative et financière : Laura Sildillia

Salle A3-327 – *Contact* : 01 49 40 73 63
ed-scsoc@univ-paris8.fr

SE DESTINER À LA RECHERCHE

Ce service est également en charge d'organiser les campagnes de recrutement des contrats doctoraux. En appui aux missions des écoles doctorales, il propose des sessions de formation à la connaissance de l'environnement socio-économique, aux débouchés professionnels et aux stratégies de recherche d'emploi (rencontres avec des professionnels d'entreprises ou du secteur public, sessions de techniques de recherche d'emploi en collaboration avec le SCUIO-IP).

Cotutelle de thèse

La cotutelle de thèse est une procédure régie par l'arrêté du 25 mai 2016 qui permet à un étudiant de préparer une thèse sous la direction conjointe de deux enseignants habilités à diriger des recherches appartenant à deux universités, française et étrangère. L'étudiant s'engage à suivre alternativement des enseignements et des séminaires dans chacune des deux universités, selon un rythme défini par les deux parties.

Le gouvernement français alloue des subventions de cotutelle de thèse dans le but de favoriser la mobilité des doctorants étrangers, dans le cadre d'une thèse en cotutelle avec une université française, et d'instaurer et développer les coopérations scientifiques entre équipes de recherche françaises et étrangères.

Pour plus d'informations :

<https://www.univ-paris8.fr/Cotutelle-internationale-de-these>

Il existe des appels d'offre spécifiques pour certaines cotutelles, comme le programme Vinci de l'université franco-italienne (UFI), le soutien financier proposé par l'université franco-allemande, les bourses Eiffel ou encore le programme Profas B+ pour une coopération avec un établissement algérien.

Pour plus d'informations :

www.universite-franco-italienne.org › **programme-vinci**

Contact : 01 49 40 70 52

Financement de thèses

Les écoles doctorales financent des aides financières aux doctorants pour leur travail de recherche. Les procédures de demande ainsi que les offres de bourses ou appels à projets sont affichés sur les sites des écoles.

SE DESTINER À LA RECHERCHE

acc&ss Paris-Nord (doctorants/chercheurs étrangers)

Maison de la Recherche

Salle A2-208

Tél. 01 49 40 65 25 – 01 34 25 72 19

Mél. access-parisnord@ciup.fr

<https://access.ciup.fr/access-paris-nord>

L'université Paris 8 accueille le centre acc&ss Paris-Nord, qui est un centre de services « EURAXESS » (réseau européen d'accueil des chercheurs en mobilité) **dédié à l'accueil et à l'accompagnement des doctorants et chercheurs étrangers** (doctorants, post-doctorants, enseignants-chercheurs, professeurs invités...) de tout laboratoire implanté dans le nord de l'Île-de-France (Seine-Saint-Denis, Val d'Oise).



Missions : avant et pendant le séjour en France, acc&ss Paris-Nord se met à la disposition des doctorants et chercheurs internationaux et à celle de leur laboratoire d'accueil pour apporter un accompagnement administratif et logistique, destiné tant à préparer leur arrivée qu'à leur proposer un soutien tout au long de leur séjour sur tous les sujets liés à leur installation et mobilité :

-  aide administrative (obtention du visa, carte de séjour, système de couverture santé, impôts...);
-  aide à la recherche de logement ;
-  informations pratiques (assurances, transports, ouverture d'un compte en banque...); apprentissage du français ;
-  culture et activités d'intégration : programme de visites culturelles, activités de réseautage, intégration académique.

En partenariat avec l'université Paris 8, l'université Sorbonne Paris Nord et l'université de Cergy-Pontoise, le centre acc&ss Paris-Nord est un service d'accueil délocalisé de la Cité internationale universitaire de Paris (CiUP) et est soutenu par la région Île-de-France.

Il est membre des réseaux acc&ss Paris-Île-de-France et Euraxess.



Université Paris 8 Bât. A – Maison de la Recherche

Salle A2-208 – SERCI

Tél. 01 49 40 65 25

Accueil du public sur rendez-vous, de lundi à vendredi de 9 h à 17 h.

CY Cergy Paris Université Maison internationale de la recherche (MIR)

Tél. 01 34 25 72 19

Accueil du public du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

SE DESTINER À LA RECHERCHE

Les principaux partenaires Recherche

Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord

Directrice : Anne Sèdes (université Paris 8)

Directrice adjointe : Marie Jaisson (université Sorbonne Paris Nord)

20 avenue Georges Sand

93210 St-Denis La Plaine

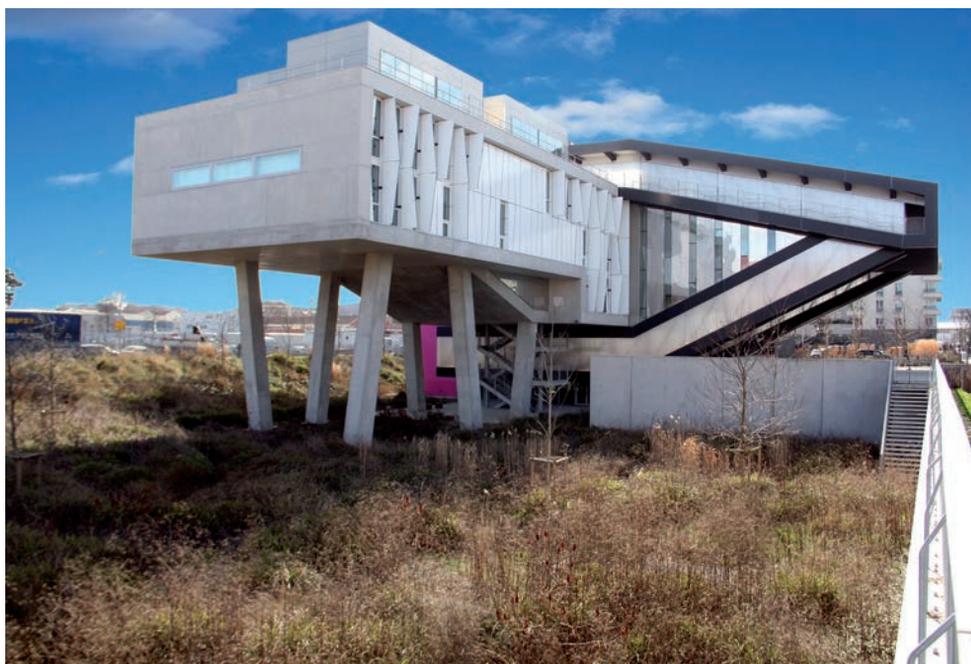
<https://www.mshparisnord.fr/>

Fondée à Saint-Denis en 2002, la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord est une unité d'appui et de recherche (UAR 3258) relevant de trois tutelles : le CNRS, l'université Paris 8 et l'université Sorbonne Paris Nord.

Membre du réseau national des MSH, la MSH Paris Nord est une structure d'accueil, d'impulsion, de promotion et de diffusion de la recherche en sciences humaines et sociales, s'appuyant sur la recherche orientée projet. La MSH Paris Nord finance notamment des projets de recherche par l'intermédiaire d'un appel à projets annuel sur ses quatre axes de recherche :

- Arts, industries de la culture, création
- Corps, santé et société
- Transitions, régulations, innovations
- Penser la ville contemporaine

Unité dynamique et réactive, elle fournit de nombreux services aux chercheurs et diffuse et valorise également leurs résultats, en organisant notamment des manifestations scientifiques et/ou artistiques à destination de ceux-ci, des étudiants et du grand public. Elle accueille des revues scientifiques et héberge des structures liées à ses axes de recherche : GIS, Labex, EUR (École universitaire de recherche), associations pratiquant la recherche-action et plusieurs pôles d'entreprises du territoire (Pôle Média Grand Paris, Ed Fab de Cap Digital). Elle entretient des partenariats de longue durée avec les villes de Saint-Denis, d'Aubervilliers, avec l'Établissement public territorial Plaine Commune, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis et le Campus Condorcet.



SE DESTINER À LA RECHERCHE

Campus Condorcet

Président de l'établissement public : Pierre-Paul Zalio

Présidente du Conseil scientifique : Barbara Cassin

Directeur général : David Bérinque

8 cour des Humanités

93300 Aubervilliers

<https://www.campus-condorcet.fr/>

Le plan Campus en 2008 a retenu le projet « Cité des Humanités et des Sciences Sociales » – appelé communément Campus Condorcet – parmi les douze pôles d'excellence de niveau international. Il s'agit d'un campus dans le Grand Paris, au nord de la capitale, qui a ouvert ses portes à Aubervilliers à la rentrée universitaire 2019. 11 établissements ont uni leurs forces et leurs ambitions pour créer le plus grand campus européen dans le domaine en matière de recherche en Sciences humaines et sociales. Ils ont été soutenus dès le départ par la région Île-de-France, la Ville de Paris, l'Établissement public territorial Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers.

En quelques chiffres...

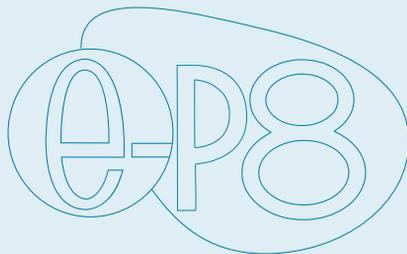
Une centaine d'unités de recherche, plusieurs milliers de chercheurs et d'enseignants-chercheurs sont accueillis, plus de 4 800 postes sont dédiés aux doctorants. Il comprend aussi des espaces mutualisés, à commencer par le Grand équipement documentaire (GED) réunissant plus d'une cinquantaine de fonds de bibliothèques (1 million de documents proposés) et plus de 1 400 places de lecture. 6 auditoriums et salles de conférences sont aussi proposés pour accueillir des manifestations scientifiques. La « Maison des chercheurs », l'hôtel à projets, l'espace associatif et culturel, la restauration, des terrains de sports et 450 logements étudiants sont aussi ouverts à la communauté de Campus Condorcet. Plusieurs Laboratoires d'excellence (Labex) ou Équipements d'excellence (Equipex) y trouvent aussi une place. Huma-Num, la « très grande infrastructure de recherche », dédiée à l'innovation numérique en Sciences humaines et sociales, y a son siège.

Avec sa feuille de route « Condorcet 2025 : transformer les Sciences humaines et sociales pour relever les défis du XXI^e siècle », les membres se sont donnés 5 objectifs, dont ceux de tisser l'interdisciplinarité aux interfaces des SHS, en intensifiant les relations internationales tout en s'inscrivant pleinement dans un territoire et ses populations.

Chaque année, un appel à projets est lancé pour financer des projets et des rencontres pour des scientifiques titulaires et des doctorants. Depuis 2010, le Conseil scientifique a développé « les conférences de Campus Condorcet », remplacées aujourd'hui par les Rendez-vous Condorcet, ouverts à tous les publics.



**VOTRE ESPACE
NUMÉRIQUE
DE TRAVAIL !**



ACCÉDEZ À TOUTES LES INFORMATIONS ESSENTIELLES

**Vos cours, vos notes
et toutes les informations qui
vous sont utiles pour réussir
(réorientation, vie étudiante, etc.)**

CONNECTEZ-VOUS SUR
<https://e-p8.univ-paris8.fr/>



6

**PARTICIPER
À LA VIE
DE CAMPUS**

6

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Vie associative & citoyenneté étudiante

Pôle Événementiel et initiatives étudiantes - DVC	89
Pôle Responsabilité sociétale de l'Université - DVC	90
Associations étudiantes	93

Découvrir l'offre culturelle & sportive

Service d'action culturelle et artistique - ACA	99
Billetterie de l'ACA	100
Presses universitaires de Vincennes - PUV	101
Service universitaire des activités physiques et sportives - SUAPS	102

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

VIE ASSOCIATIVE & CITOYENNETÉ ÉTUDIANTE

Pôle Événementiel et initiatives étudiantes

Direction Vie de campus

Maison de l'étudiant

Salle MDE-19

Tél. 01 49 40 71 39

Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

Ayant particulièrement à cœur de promouvoir la vie étudiante, l'université Paris 8 a mis en place une direction Vie de campus dont le rôle est de concourir à l'amélioration de l'accueil des étudiants en menant des actions d'information, d'accompagnement dans les démarches administratives des étudiants, d'action sociale.

Elle est chargée d'animer la vie de campus et de développer la vie culturelle, notamment en soutenant les initiatives étudiantes et les associations.

Le pôle événementiel et initiatives étudiantes

Il est chargé de développer, de soutenir les initiatives étudiantes et les associations et d'animer la vie de campus. Il accompagne donc les projets et événements des étudiants et des associations, de la conception à la réalisation en passant par le financement des initiatives et à la création de structures associatives.

Les événements du campus

Plusieurs événements et projets sont proposés :

■ **La résidence artistique** : Une artiste est accueillie au sein de l'Université pour une durée de trois mois, il/elle est invitée à questionner un sujet qui devient alors une potentielle source de compétences et d'interactions avec la communauté sous forme d'une série de rencontres et d'ateliers tout au long du processus de création ainsi que d'une exposition à l'issue de la résidence.

■ **1 MOIS/1 EXPO** : L'objectif est de déployer l'art sur l'ensemble du campus. 1 mois/1 expo permet d'accueillir pendant un mois le travail d'un artiste. Pour y participer, il suffit d'envoyer sa candidature durant la période d'appel (septembre), celle-ci sera évaluée par un comité de sélection.

■ **L'agenda culturel** : Durant toute l'année une programmation est mise en œuvre dans l'objectif de valoriser la création artistique sous toutes ses facettes avec de nombreux événements autour d'enjeux sociétaux (expositions,

concerts, conférences, semaines thématiques, tournois de jeux de société, jeux vidéo, babyfoot, ateliers de danses, ateliers radiophoniques, etc.).

■ **La semaine du court métrage** : Diffusion d'une sélection de courts métrages d'étudiants financés par le FSDIE sur une semaine. Les courts métrages retenus sont en compétition et trois d'entre eux sont récompensés lors de la soirée de clôture.

■ **Le festival « Grand 8 »** : Tous les ans, pour fêter sa rentrée, l'université Paris 8 organise son festival. Au programme, scène musicale, remise des diplômes des étudiants réfugiés, et plus de 250 exposants et acteurs territoriaux proposant leurs services aux étudiants et personnels de l'université en matière d'activités culturelles, sportives, d'aide au logement, d'accès à l'emploi, de santé-prévention...

Réaliser ses projets

Création et accompagnement des associations

Le pôle vous aide dans toutes les démarches relatives à la création et gestion d'association : rédaction des statuts, inscription de son association en ligne, organisation des événements, etc.

Renseignements : vie.etudiante@univ-paris8.fr

Organiser des événements

Vous souhaitez organiser une réunion d'information, une conférence, un événement, réserver une salle ou un stand pour promouvoir votre association, votre projet étudiant ? C'est possible ! Le pôle assure l'interface entre les différents services de l'université pour vous accompagner dans vos démarches.

Pour cela, remplir un dossier à la Maison de l'étudiant pour formaliser la demande.

ATTENTION : aucune initiative étudiante ne sera autorisée sans validation préalable.

Prêt de locaux ou de matériel

La Direction Vie de campus dispose de matériel et de locaux qu'il sera possible d'emprunter pour vos manifestations (tables, chaises, grilles, vidéoprojecteurs, sonorisation...). Il est impératif de faire une demande de réservation au minimum deux semaines avant la date de l'événement.

Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

Tél. 01 49 40 72 40

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Financer son projet : le FSDIE

Le Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) est une enveloppe budgétaire au sein de l'Université, destinée à financer les projets des étudiants et des associations étudiantes, pour un projet d'intérêt collectif ayant des retombées pour l'Université.

Sont exclus les projets qui sont validés dans le cadre de votre formation ainsi que le financement des dépenses courantes de fonctionnement (transports, repas et réceptions diverses...) n'impliquant aucun projet particulier.

Pour effectuer une demande de subvention, faire une demande de dossier auprès du pôle événementiel et initiatives étudiantes.

Le dossier déposé passera en commission qui validera ou non la demande. Les avis de la commission sont soumis au vote du conseil d'administration de l'Université.

Renseignements et retrait des dossiers :
vie.etudiante@univ-paris8.fr

Autres soutiens aux projets culturels

Le dispositif *Culture ActionS* du CROUS

Culture ActionS est un dispositif officiel qui permet au CROUS de Créteil de subventionner des projets étudiants.

Pour être éligibles, les projets doivent être d'initiative étudiante, portés par des étudiants inscrits, et à destination des étudiants de l'académie. L'ensemble des critères, conditions et explications sont en ligne sur le site Internet du CROUS de Créteil, rubrique « Culture ».

Renseignements et téléchargement du dossier

www.crous-creteil.fr
Mél. culturel@crous-creteil.fr
Tél. 01 45 17 06 63
et à la Maison de l'étudiant – Salle MDE-20
Tél. 01 49 40 71 39

Les concours étudiants

Chaque étudiant peut participer aux concours nationaux réunissant tous les CROUS ; ceux-ci concernent les nouvelles, les bandes dessinées, les courts métrages et la photographie. Chaque année, un thème est imposé. Un projet *Culture ActionS* peut être présenté aux concours, qu'il soit subventionné ou pas.

Renseignements : www.crous-creteil.fr



PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

VIE ASSOCIATIVE & CITOYENNETÉ ÉTUDIANTE

Pôle Responsabilité sociétale de l'Université

Direction Vie de campus

Maison de l'étudiant

Salle MDE-20

Tél. 01 49 40 71 39

Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

Citoyenneté étudiante

Les étudiants ont la possibilité de prendre part aux débats universitaires et à la vie de leur université en participant aux élections et en siégeant dans les différentes instances.

Chaque étudiant inscrit à l'Université peut ainsi élire ses représentants ou être élu dans les conseils de l'Université.

L'EC Libre Engagement étudiant

■ L'université Paris 8 reconnaît l'engagement étudiant et permet sa valorisation dans le cursus universitaire avec l'EC libre Engagement étudiant. Cet EC s'adresse aux étudiants porteurs de projets ou déjà engagés au sein d'une association, structure d'utilité publique ou service de l'Université. Votre action bénévole, interne ou externe à l'Université, peut donc être valorisée et validée par l'attribution d'ECTS, si vous justifiez au minimum de 39 h en association et que vous suivez 12 h de formations universitaires obligatoires. L'évaluation se fera sur la base d'un rapport d'activités à rendre en fin de semestre.

Pour vous inscrire, retirez votre dossier d'inscription à la Maison de l'étudiant en début de semestre.

Mél. engagement.etudiant@univ-paris8.fr

Le Diplôme universitaire (DU) « Conduite de l'engagement associatif » : Administration et développement des associations

■ Ce DU s'adresse au public souhaitant se spécialiser dans la gestion associative, mais aussi à toutes les personnes contribuant à la vie d'associations et cherchant à structurer leur activité.

À l'issue de la formation, les apprenants auront perfectionné leurs compétences en vue d'exercer des responsabilités de management et de conduite de projet dans le secteur associatif.

La maquette du diplôme, le formulaire d'inscription, ainsi que toutes les informations relatives à ce nouveau diplôme sont consultables sur le site Internet de l'Université.

Mél. engagement.etudiant@univ-paris8.fr

Le Prix de l'engagement

L'université Paris 8 souhaite valoriser davantage l'engagement étudiant en organisant un prix de l'engagement étudiant. Cette récompense est décernée par un jury aux étudiants ayant mené des actions bénévoles. Il permet de donner plus de visibilité aux actions engagées et de récompenser les porteurs de projets impliqués à l'Université et sur le territoire.

Chaque année un prix est décerné pour chacune des thématiques suivantes : solidarité et développement durable, sport et santé, art et culture.

Mél. engagement.etudiant@univ-paris8.fr

Le dispositif Service civique

Le service civique est un engagement volontaire d'un contrat de 25 h par semaine pendant une durée continue de 6 à 12 mois donnant lieu à une indemnisation prise en charge par l'État. Ce dispositif est ouvert aux personnes âgées de 16 à 25 ans (élargi à 30 ans pour les personnes en situation de handicap), en faveur de missions d'intérêt général. Cet engagement permet à un volontaire de contribuer à renforcer la dynamique de vie de campus par des actions à caractère éducatif, citoyen, environnemental et sportif. Dans ce cadre, l'université Paris 8 propose plusieurs missions de volontariat au sein des différents services de l'établissement.

Mél. engagement.etudiant@univ-paris8.fr

La Contribution Vie Étudiante et de Campus (CVEC)

Chaque année lors de votre inscription, vous vous acquittez (par paiement ou exonération) de la CVEC : la Contribution de la Vie Étudiante et de Campus.

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Cette contribution est « destinée à favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé réalisées à leur intention. En améliorant les conditions de vie sur le campus, elle permet de favoriser la réussite étudiante ».

Dans cette optique, le pôle RSU est chargé de mettre en place un certain nombre de dispositifs. De nombreux partenaires se présentent lors de distributions, de journées d'échanges et proposent leurs services et produits. Des distributions (alimentaires et hygiène, protections menstruelles, kits de vélos) peuvent survenir et permettre la gratuité de produits aux étudiants. La CVEC est notamment utilisée pour mener ces projets.

■ **Les Jeudis Distri'** : Tous les jeudis, de 11 h 30 à 13 h, à la Coupole de la Maison de l'Étudiant, vous pouvez bénéficier gratuitement de distributions de colis alimentaires, de produits d'hygiène et d'aides vestimentaires.

■ **Protections menstruelles** : La direction Vie de Campus met à disposition des étudiantes des protections jetables et des protections réutilisables en libre-service (à raison de deux produits par semestre et par étudiante), il suffit de vous munir de votre numéro d'étudiante et de vous présenter à l'accueil de la MDE.

■ **Ateliers participatifs – Réparation de vélos** : Toutes les 2 semaines (mardi ou jeudi de 10 h à 17 h) dans le hall d'entrée de l'Université, les étudiants ainsi que le personnel peuvent déposer leur vélo afin de le faire réparer ou d'apprendre à le réparer aux côtés des partenaires présents.

■ **Appel à projets CVEC** : Un appel à projets est mis en place pour permettre à toute la communauté universitaire de s'approprier ce budget en proposant ses idées. Vous avez

donc la possibilité d'y répondre pour mettre en place et faire financer, des actions innovantes de vie du campus. Ces actions doivent donner lieu à un projet à but non lucratif, contribuer à l'animation de la vie d'un des trois campus de l'Université : Saint-Denis, Tremblay-en-France, Montreuil, et s'inscrire dans l'une des thématiques suivantes : l'action sociale, les initiatives étudiantes, l'animation culturelle et artistique du campus, la santé et la prévention médicale et les activités sportives.

Trois commissions annuelles sélectionnent les projets éligibles et déterminent les budgets alloués à chaque projet reçu.

Renseignements : cvec@univ-paris8.fr

Le budget participatif

Le budget participatif de l'université Paris 8 est un outil de promotion de la démocratie participative.

Avec une enveloppe de 100 000 €, le budget participatif permet à tous les étudiants d'être force de proposition dans l'amélioration de leur campus.

Tout se déroule en toute transparence sur une plateforme en ligne, sur laquelle l'ensemble des étudiants peuvent déposer leurs idées, puis voter pour leurs projets préférés.

Les projets ou idées ayant recueilli le plus de vote seront ensuite automatiquement réalisés sur le campus de Saint-Denis ou des IUT.

Les étudiants peuvent déposer leurs idées en ligne, puis voter pour leurs projets préférés.

Site : jeparticipe.univ-paris8.fr

Info / contact : MDE 20

Je.participe@univ-paris8.fr – 01 49 40 67 38

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Associations étudiantes

La vie associative

La vie associative de l'université Paris 8 se caractérise par la richesse des initiatives et la diversité de l'engagement étudiant. De nombreuses associations développent des actions en direction de la communauté étudiante. Elles participent à l'animation du campus en proposant des concerts, spectacles, colloques, pièces de théâtre, expositions, journaux, musique... Les associations étudiantes sont également des acteurs de l'ouverture de l'Université vers l'extérieur. Si vous avez envie de vous impliquer dans la vie associative et rejoindre une association existante, contactez la direction Vie de campus.

Vous souhaitez créer votre association

Vous avez déjà un projet ou une idée pour dynamiser la vie du campus à l'université Paris 8, vous pouvez concrétiser en créant votre propre association. La direction Vie de Campus vous aide dans la constitution de votre association et le cas échéant à domicilier votre association à l'Université.

Renseignements et retrait des dossiers

Salle MDE-22 – Tél. 01 49 40 68 65
Mél. vie.etudiante@univ-paris8.fr

Associations de filières

BDE IUT de Montreuil



Association loi 1901, le BDE représente les étudiants de l'IUT de Montreuil. Il organise différentes manifestations (soirées étudiantes, journées portes ouvertes, voyages...) et anime la vie étudiante de l'IUT de Montreuil.

bde.montreuil.free.fr

Association sportive



L'association sportive travaille en étroite collaboration avec le service des sports. Elle gère les compétitions sportives interuniversitaires. Celles-ci ont lieu le jeudi après-midi tant en sport individuel qu'en sport collectif. L'AS PARIS 8, en partenariat avec le SUAPS, organise également des stages tout au long de l'année universitaire (stages de ski et d'escalade, randonnée VTT/canoé, etc.).

Mél. asup8@live.fr

Associations culturelles

Anacrouse



L'association Anacrouse est née dès le début de la création du département danse, en 1989, et constitue, par-là même, l'une des associations les plus pérennes de l'université Paris 8. Gérée par les étudiants pour les étudiants, sa mission principale consiste à mettre en œuvre des projets favorisant la recherche en danse et la création chorégraphique au sein de l'Université.

Pour cela, trois types d'actions sont favorisées : le développement d'un réseau de partenaires susceptibles de proposer aux étudiants danseurs-chercheurs des espaces de visibilité, l'organisation de workshops articulant la recherche et la pratique en danse, et enfin la publication de travaux d'étudiants dans la revue *Funambule* (pour y participer : funambule@anacrouse-danse.org).

Anacrouse organise également le prêt de mémoires du département danse.

Mél. anacrouse.relationspubliques@gmail.com

Salle A 080

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Diaph 8



Donner une autonomie et une visibilité aux travaux des étudiants des différentes promotions du second et troisième cycle universitaire du département Photographie (maîtrise, master et doctorat) de l'université Paris 8 ainsi qu'un regard sur cette formation. L'association a pour but de promouvoir ces mêmes travaux. Elle permet à ses membres une ouverture vers le monde professionnel grâce à ses projets de diffusion.

Mél. contact@diaph8.org

Éloquentia Saint-Denis



Éloquentia organise chaque année au sein de l'Université un concours des éloquences et une formation à la prise de parole en public. L'association et ses événements sont ouverts à tous et ont pour objectif de promouvoir la prise de parole sous toutes ses formes.

www.eloquentia-saintdenis.fr

Facebook : Eloquentia Saint-Denis

@EloquentiaSD #Entrezdanslarene #Eloquentia

Mél. eloquentiainaris8@gmail.com

Salle A 0178

TEP8 (Théâtre universitaire de Paris 8)



TEP8 soutient et encourage la création étudiante dans le domaine du spectacle vivant. En outre, l'association s'engage à faciliter les démarches et demandes de tous les étudiants souhaitant réaliser leurs ambitions artistiques, dans le cadre de la fête des étudiants du département théâtre. Dans la même dynamique, elle mène plusieurs ateliers mensuels dans l'année, liés aux arts du spectacle, et possède une troupe universitaire ouverte à tous les étudiants de l'Université (possible dans le cadre de l'EC libre *Engagement étudiant*).

Mél. associationtep8@yahoo.fr

Associations interculturelles et de solidarité

AEMIF (Association des Étudiants Maliens d'Île-de-France)



L'AEMIF (Association des Étudiants Maliens d'Île-de-France) a deux objectifs majeurs : elle œuvre tout d'abord pour faciliter l'insertion des étudiants maliens et africains, dans leur nouvel environnement.

Elle travaille ensuite dans le but de rassembler tous les étudiants maliens et africains, en général autour d'une même initiative qui est de promouvoir l'Afrique à travers des événements culturels, des débats et conférences.

Mél. aemif.contact@gmail.com

AFEV (Association de la Fondation Étudiante pour la Ville)



Chaque année, un jeune sur 5, soit 150 000 élèves, sort du système scolaire sans qualification. Pour agir concrètement contre les inégalités, l'AFEV propose aux étudiants d'accompagner bénévolement, deux heures par semaine, des jeunes rencontrant des difficultés pour leur redonner confiance, envie d'apprendre, et les aider dans leur parcours.

www.afev.org

Antoine Léandri ou Elise Ritz

Mél. antoine.leandri@afev.org ou elise.ritz@afev.org

Tél. 06 34 90 50 12

AMEIP8 (AMicale des Étudiants Ivoiriens de Paris 8)

Association ayant pour objet la défense des intérêts spécifiques des étudiants ivoiriens dans le cadre de leurs études sur le territoire français.

Mél. amicaleameip8@gmail.com

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Arc en ciel



L'association a pour but d'aider les étudiants à s'émanciper par l'encadrement, le soutien administratif et la mise en œuvre d'un système visant à lutter contre l'échec.

Elle a aussi pour objectif de cultiver les réseaux et d'élargir les relations humaines afin d'organiser des échanges culturels avec d'autres associations, qu'elles soient internes ou externes.

Mél. arcenciel.univ.paris8@gmail.com
Tél. 01 49 40 70 31
Salle A 0176

Bok Xalaat



Proximité, écoute, efficacité et prise en charge réelle des préoccupations des étudiants : tels sont les engagements de l'association.

Dans un souci constant de faciliter l'intégration des étudiants étrangers et leur insertion complète dans le système Paris 8, l'association est à l'écoute des préoccupations des étudiants afin de les accompagner et les aider dans leurs démarches administratives.

Elle prône une large diversité culturelle et une synergie absolue de toutes les différentes composantes de Paris 8.

Mél. bok.xalat221@gmail.com
Tél. 01 49 40 68 79

CISED (Centre d'Initiatives et de Soutien aux Étudiants de Seine-Saint-Denis)



Aider les étudiants de Paris 8 dans leurs projets universitaires. Tutorat et méthodologie dans différentes matières (particulièrement en expression française), rencontres, débats.

www.cised.fr – Mél. cised@free.fr
Tél. 01 49 71 20 15

CIVD (Centre Interculturel de Vincennes Saint-Denis)



Le CIVD est une association sise à Paris 8. Elle est née en 1984 à la suite d'un festival interculturel, organisé dans le cadre d'un cours de français langue étrangère d'Annie COUÉDEL, maître de conférences à Paris 8.

Le CIVD, lieu de formation et de socialisation, agit à partir de ses principes d'interculturalité autour de trois points essentiels :

- permettre l'expression de diverses cultures présentes à Paris 8,
- favoriser la rencontre et la convivialité entre les étudiants à travers des projets d'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale,
- promouvoir de jeunes talents de notre université.

De plus, l'association peut vous aider à porter vos projets culturels ou artistiques devant la commission du FSDIE pour l'obtention d'une aide financière.

<http://civd2000.wix.com/civd>
Mél. civd.paris8@gmail.com
Tél. 01 49 40 65 80 ou 06 23 07 07 07

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

EPONJE (Espace de Protection et d'Orientations Nouvelles des Jeunes)



Notre association est une association de solidarité internationale composée de trois branches (France, Haïti et Canada), qui fonctionnent chacune selon les exigences de leur lieu d'implantation. Elle a pour but d'éduquer et de former des jeunes, de travailler avec eux, de les accompagner, de les rendre utiles à la communauté afin qu'ils puissent servir et agir là où le besoin se fera sentir. Leur slogan est « une jeunesse forte pour une société prospère ». Eponje est aujourd'hui l'une des associations les plus actives à l'université Paris 8, par les nombreux projets qu'elle réalise et qui comptent parmi les plus grandes manifestations culturelles et artistiques des universités. Parallèlement, elle met en valeur les talents et les compétences de chaque étudiant.

<http://www.eponje.moonfruit.fr/>

Facebook : eponjeinternational

Mél. eponjeorg@gmail.com

Jean Odnor : 06 44 00 21 01

HASOD (Haïti Avenir pour la Solidarité et le Développement)



L'association « Haïti Avenir pour la Solidarité et le Développement (HASOD) » est une association étudiante loi 1901 à but non lucratif, créée en novembre 2009, dont l'objectif est d'encourager le transfert de compétences entre les Haïtiens de tous horizons. Elle travaille aussi sur l'assainissement, le développement de l'économie sociale, l'insertion scolaire et professionnelle des enfants et des jeunes en Haïti.

Depuis 2010, l'association intervient activement en Haïti pour améliorer l'éducation des enfants défavorisés et régler certains problèmes que rencontre la population dans les domaines de l'agriculture, l'environnement et l'assainissement grâce à l'appui financier de la communauté universitaire française (Paris 7, Paris 8, Paris 1, Paris 13, Paris Nanterre, CROUS de Paris, de Créteil, de Versailles).

www.haitiavenir.org

Mél. haiti_avenir@ymail.com

Lysias Saint-Denis



Cette association a pour objet de faire la promotion de l'art oratoire, notamment en organisant des concours de plaidoirie et d'éloquence.

Mél. lysiasparis8@gmail.com

Nous vos Jeux



L'association a pour but d'organiser des temps de jeu et divers événements au sein de l'université Paris 8. Ouvert à tous les étudiants de l'université Paris 8 afin de leur faire découvrir l'univers des jeux de société mais aussi créer des liens sociaux entre les étudiants. L'objectif est de faire vivre sur le campus une nouvelle activité ludique et divertissante.

Mél. contact.nousvosjeux@gmail.com

RUSF



RUSF est un réseau national qui accueille les étudiant(e)s étranger(ère)s, migrant(e)s réfugié(e)s ou sans papiers dans les universités. Aide scolaire, démarches administratives, inscriptions dans d'autres formations à Paris 8 ou ailleurs, sorties culturelles... Étudiant(e)s, étudiant(e)s migrant(e)s..., nous pouvons vous aider dans ces démarches. Étudiant(e)s, enseignant(e)s, personnels, rejoignez-nous si vous souhaitez participer à nos actions.

Page Facebook : RUSF Paris 8

Mél. p8sansfrontières@gmail.com

Permanences : salle A 051

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Uni-Cité



L'Uni-Cité est une association de partage et d'entraide dont le but est de promouvoir la réussite et le bien-être des étudiants au sein de l'université Paris 8. Nous proposons une aide diversifiée dans de nombreux domaines de la vie étudiante : scolaire, alimentaire, juridique, administratif et social.

Facebook : Association L'Uni-Cité

Mél. uniciteparis8@gmail.com

ZupdeCo



L'Association nationale ZupdeCo propose aux étudiants de s'engager bénévolement 2 heures par semaine en tant que tuteurs d'un collégien en difficulté scolaire, issu d'une famille défavorisée. ZupdeCo accompagne depuis 6 ans plus de 3 000 enfants grâce à des partenariats constructifs avec les établissements supérieurs et les collègues. Ce tutorat, qui couvre toute la période scolaire, a pour objectifs d'aider les collégiens à reprendre confiance en mathématiques et en français, de leur apporter de la méthodologie et de l'autonomie dans leur travail et de leur redonner le sens de l'école pour qu'ils puissent choisir et construire leur propre avenir.

Mél. isabelle@zupdeco.org

Isabelle Ged : 06 86 95 25 66

Organisations étudiantes représentées dans les conseils centraux

Le Point Levé



Animé par des militant(e)s de Révolution Permanente, Le Poing Levé est un collectif étudiant anticapitaliste et révolutionnaire, présent dans de nombreuses universités. Nous défendons :

- Une université publique, gratuite, sans précarité et capable d'accueillir tout le monde malgré la pandémie.
- Un féminisme révolutionnaire et la lutte contre les LGBTI-phobies.
- L'antiracisme et l'anti-impérialisme.
- Les enseignements critiques et le marxisme à l'Université.
- L'alliance des étudiant(e)s et des travailleurs et travailleuses, pour une société débarrassée de l'exploitation et de l'oppression.

Mél. lepoinglevep8@gmail.com

Salle C 014

Solidaires Étudiant-e-s Saint-Denis



Solidaires Étudiant-e-s Saint-Denis Paris 8 est un syndicat de lutte autogestionnaire qui travaille à être un lieu d'émancipation et d'apprentissage d'outils militants. Nous luttons pour une université ouverte à tous et à

toutes en nous plaçant à la fois sur le front de l'aide juridique et celui de la lutte directe. Nous nous occupons aussi des problèmes de droit du travail, en lien avec l'Union Syndicale Solidaires dont nous sommes membres. Nous organisons, par ailleurs, des rencontres pour discuter tous ensemble de la société, de l'Université...

Notre histoire s'inscrit dans la continuité de celle de SUD étudiants Paris 8 qui a décidé de rejoindre une nouvelle fédération de syndicats de lutte étudiants en janvier 2013, appelée Solidaires Étudiant-e-s – Syndicats de lutte. Sud étudiants Paris 8 existe depuis 2006 à l'université de Saint-Denis.

<http://solidairesetudiantesp8.over-blog.com/>

<https://solidaires-etudiant-e-s.org/>

Mél. sudparis8@gmail.com

Salle A 0179

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

UEAF (Union des Étudiants Algériens de France)



Association qui œuvre pour la défense des intérêts moraux et matériels de tous les étudiants. L'UEAF organise la solidarité, l'orientation et l'accompagnement des étudiants

en difficulté. Elle met en place des permanences tout au long de l'année universitaire pour accompagner les étudiants étrangers dans leurs démarches administratives et universitaires. Elle organise des manifestations diverses pour la promotion de la culture méditerranéenne, en général, et algérienne, en particulier (conférences, expositions, colloques, concerts...). C'est un trait d'union, d'échanges, de coopération et de solidarité entre les deux rives de la Méditerranée.

Mél. ueafparis8@gmail.com

Tél. 01 49 40 64 32

Salle C E8

UNEF (Union Nationale des Étudiants de France)



Présente sur l'ensemble des universités de France, l'UNEF (Union Nationale des Étudiants de France) est une organisation syndicale indépendante des partis politiques. Elle fonde son engagement autour de la défense des intérêts matériels et moraux des étudiants. L'UNEF défend les droits des étudiants au quotidien : obtention d'une bourse, d'un titre de séjour, d'un logement au CROUS, règlement d'un problème d'examen ou d'inscription... ; l'action collective nous permet de faire respecter nos droits et d'en gagner de nouveaux.

www.unef.fr

Mél. unef.paris8@gmail.com

Tél. 01 49 40 64 99

Salle C E8

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

DÉCOUVRIR L'OFFRE CULTURELLE & SPORTIVE

Service d'action culturelle et artistique – ACA

Entrée de l'Université

Tél. 01 49 40 65 28

Mél. aca@univ-paris8.fr

Facebook : www.facebook.com/aca.up8/

Instagram : [aca.paris8](https://www.instagram.com/aca.paris8)

Accueil du lundi au vendredi de 9 h à 18 h

Le service d'action culturelle et artistique (ACA) a pour mission d'animer le campus universitaire en proposant aux étudiants, aux personnels enseignants et BIATOSS des activités culturelles et artistiques de qualité et en les incitant à présenter eux-mêmes leurs propres réalisations.

Ateliers

Pour tout renseignement : alisa.rakul02@univ-paris8.fr

Bande Dessinée¹

Animé par un professionnel, cet atelier annuel propose aux étudiants d'appréhender les techniques du dessin et les différentes étapes de la réalisation d'un fanzine BD.

Chorales

- Le Petit Chœur de Saint-Denis¹ est ouvert à tous (répétitions le mardi de 18 h à 20 h 30). Invitation chaque année d'un chœur étranger.
- La chorale de Paris 8 : chansons du monde pour amateurs motivés (répétitions le vendredi de 13 h à 14 h).

Cirque

En partenariat avec l'académie Fratellini et animé par des professionnels du cirque, cet atelier, ouvert à tous, propose une initiation à la pratique d'une discipline du cirque. L'atelier se déroule en novembre et décembre.

Fanfare de Paris 8¹ et initiation instrumentale¹

- Initiation instrumentale : atelier destiné aux débutants. Découverte et pratique d'un instrument de cuivre, encadré par des professionnels, avec prêt d'instrument par l'ACA ;
- Fanfare : atelier destiné aux musiciens ayant une pratique musicale. Rythmes et musiques du monde en vue de produire des prestations tant sur le campus universitaire qu'à l'extérieur.

Orchestre symphonique universitaire de Paris 8¹

L'atelier est ouvert à tous les musiciens pratiquant un instrument d'orchestre (répétitions le lundi de 18 h à 21 h).

Théâtre¹

Trois ateliers de pratique et de création théâtrale sont réservés aux étudiants : « Théâtre STS » ; « Jouer l'épistolaire » et « Spectacle vivant ». Les activités regroupent l'improvisation, le travail d'interprétation et la mise en scène. Le nombre de places est limité. Les inscriptions se font à partir de septembre.

Body Songs

Faites résonner votre corps à partir des chants de travail. Chants a capella avec les percussions corporelles

Activités

Concours de Nouvelles

Un concours de nouvelles, basé sur un thème défini par un jury de professionnels de la littérature et de la culture, est ouvert à l'ensemble de la communauté universitaire et à tous les habitants et travailleurs de la Seine-Saint-Denis.

Rencontres

Le Forum de la culture se déroule en octobre, dans le cadre de la fête de rentrée *Grand Huit*, sur le bâtiment-pont : théâtres, salles de spectacles, musées et cinémas partenaires présentent leurs saisons et leurs projets.

Sorties culturelles

L'ACA propose des offres de places grâce à la CVEC, et aussi tout au long de l'année, à Paris ou sur le territoire dionysien, des visites guidées d'expositions ou de sites (expositions d'arts plastiques, musicales, d'œuvres picturales ou de monuments). Retrouvez-nous également sur les pages Facebook et Instagram de l'ACA pour les événements culturels de l'université Paris 8 et de nos partenaires, sur le campus et hors les murs.

1. Ces ateliers sont validables en EC libres.

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Billetterie de l'ACA

Entrée de l'Université

Tél. 01 49 40 65 09 / 65 37

Mél. vdequin@univ-paris8.fr

svitlana.kovalova02@univ-paris8.fr

Accueil billetterie

Lundi 14 h-17 h, mercredi, jeudi 10 h-13 h et 14 h-17 h

Vendredi 10 h-13 h

Fermé le mardi

Cinéma

Billets à tarif réduit vendus à l'unité pour les cinémas UGC et MK2.

Billets pour le cinéma l'Écran de Saint-Denis, directement sur place sur présentation de la carte d'étudiant ou de la carte professionnelle de l'université Paris 8 : 4 € la place.

Festivals divers

Festival d'Automne, Banlieues Bleues, Festival Exit à la Maison des Arts de Créteil, Festival de l'Imaginaire à la Maison des Cultures du Monde, Festival de Saint-Denis, Les Musicales de Montreuil, rencontres chorégraphiques de Seine-Saint-Denis, etc.

Lettre d'information de la billetterie

Pour être informés des sélections de spectacles, des invitations ou des tarifs exceptionnels, inscrivez-vous à la lettre d'information mensuelle. Chaque mois, vous recevrez une suggestion d'offres de spectacles.

Théâtre, concerts, opéra, musique, cirque

La billetterie propose des tarifs réduits à l'ensemble de la communauté universitaire. Elle est partenaire de près de 100 scènes culturelles d'Île-de-France, parmi lesquelles on trouve l'académie Fratellini, le CND, la Comédie Française, l'Espace 1789, La Cartoucherie, La Colline, MC93, le théâtre de la Cité Internationale, le théâtre de la Ville, le théâtre de l'Odéon, le théâtre Gérard Philipe, le théâtre Nanterre-Amandiers...

Réservations et règlement sur place (en chèque, espèces ou carte bleue).





Maison de la Recherche

Salle A3-333

Tél. 01 49 40 67 50

Mél. puv@univ-paris8.fr

www.puv-editions.fr

Les Presses universitaires de Vincennes sont un service commun de l'université Paris 8. Elles publient chaque année entre vingt et vingt-cinq nouveaux volumes. Les PUV disposent aujourd'hui d'un fonds de plus de 600 titres, répartis entre vingt-deux collections et huit revues. Le fonds éditorial comprend des ouvrages collectifs et des essais d'auteurs et d'autrices qui sont, à parts égales, chercheuses et chercheurs à Paris 8 ou dans d'autres institutions. En lettres, en arts, en philosophie, en psychanalyse, en sciences humaines et sociales, les PUV diffusent des recherches novatrices. Tous les ouvrages et revues des PUV sont proposés au double format papier et numérique (PDF et ePub). Nos ouvrages et revues sont présents en librairies et notre catalogue numérique (cairn.info, OpenEditionJournals.org, OpenEditionBooks.org, Jstor.org) est accessible depuis le site des PUV.

Tous les ouvrages publiés par les PUV sont disponibles à la BU.

Les PUV sont présentes sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, Vimeo.

Nos collections :

- **Arguments analytiques** : ouvrages de psychanalyse et de champs connexes tournés vers l'interprétation de notre époque.
- **Culture et Société** : comment les oeuvres et les savoirs humains s'inscrivent dans des institutions sociales comme dans des formes historiques du langage.
- **Esthétiques hors cadre** : des ouvrages qui croisent disciplines, temps et territoires de façon à ouvrir la question de l'esthétique.
- **GéoTraverses** : cette collection fait écho aux bruissements produits par une géographie diverse, qui réinvente en permanence ses objets, ses approches et ses méthodologies.
- **L'Imaginaire du Texte** : cette collection privilégie l'analyse de l'écriture pour comprendre ce qu'il en est de la littérature.

- **Intempestives** : Des essais qui sont à même de franchir des frontières, de passer d'une discipline à l'autre.
- **Libre cours** : une collection destinée prioritairement aux étudiants, en présentant des ouvrages de synthèse et de référence, de format bref, à prix bas.
- **Littérature hors frontière** : étude des écritures en langue française dans leur mouvance, au croisement des lieux et des cultures.
- **Manuscrits modernes** : les chantiers de la génétique textuelle.
- **Médias** : travaux en sciences humaines et sociales relatifs aux médias.
- **La Philosophie hors de soi** : ce qui, de la philosophie, se dit dans ses écarts.
- **Recherche-création** : une collection qui donne une pleine visibilité aux nouvelles manières de chercher en créant et de créer en cherchant.
- **Sciences du langage** : examen et expérimentation des théories récentes sur le langage.
- **Singulières Migrations** : mettre en visibilité les sujets migrants et leurs cheminements.
- **Théâtres du monde** : ouvrages traitant de tous les aspects du phénomène théâtral.

Les PUV éditent également **5 revues spécialisées**, qui fédèrent la recherche dans des domaines définis :

- **Médiévales** : histoire du Moyen Âge.
- **Extrême-Orient, Extrême-Occident** : recherches comparatives en histoire, littérature, civilisation du monde sinisé (Chine, Corée, Japon, Viêt-Nam).
- **Marges** : art contemporain, dans une approche interdisciplinaire.
- **Hybrid** : arts contemporains et médiations humaines, dans leur réalité numérique (revue entièrement numérique, bilingue, et gratuite).
- **Pratiques de formation/Analyses** : le champ de l'éducation populaire et de l'éducation permanente, étudié à partir de multiples points de vue (revue entièrement numérique et gratuite).

PARTICIPER À LA VIE DE CAMPUS

Service universitaire des activités physiques et sportives – SUAPS

Entrée de l'Université (face au bâtiment B1)

Tél. 01 49 40 65 30

Mél. suaps@univ-paris8.fr

<https://appscol.univ-paris8.fr/suapsEtudiant>

www.facebook.com/Suapsparis8

Service commun de l'Université, le service universitaire des activités physiques et sportives (SUAPS) a pour mission d'offrir à toutes celles et ceux qui le désirent la **possibilité de pratiquer le sport de leur choix gratuitement**.

À l'Université, sous la responsabilité d'enseignants spécialistes, chacun pratique selon ses goûts, ses moyens physiques et son niveau. Il est possible de pratiquer des activités différentes par semestre en formation qualifiante (EC) et en formation personnelle (loisir).

Ces activités nombreuses et variées comprennent différents niveaux : initiation, perfectionnement, compétition.

Ces activités nombreuses et variées comprennent différents niveaux : initiation, perfectionnement, compétition.

Activités sportives

Une cinquantaine d'activités disponibles dont beaucoup sont inclusives : abdos-fessiers, aikido, athlétisme, badminton, basketball (5v5, 3v3 et fauteuil), body combat, boxe (anglaise, française, MMA et thaï), danses (contemporaine, fauteuil, hip-hop, modern jazz, rock, salsa et tango), échecs, escalade, escrime, fitness, football, futsal, kung-fu, musculation, natation, plongée, rugby, step, thaï chi chuan, tennis, tennis de table, volley-ball, VTT, yoga et zumba (modifications possibles)...

Le SUAPS propose des stages payants de ski, de multi-activités montagne, de plongée et de voile ainsi que des sorties ou nuits sportives gratuites tout au long de l'année universitaire (escalade, beach volley, basket, danse, plongée, VTT...).

La liste des sports possibles, en tant que loisir ou dans le cadre d'un EC libre ainsi que les horaires sont disponibles sur le site de l'Université, au bureau des sports et sur les réseaux sociaux.

Nota bene

Tous les étudiants pratiquant une activité sportive sont assurés par le SUAPS, dans le cadre d'un contrat collectif souscrit auprès de la MAIF.





**PÔLE HANDICAP
DE PARIS 8**

**POUR VIVRE
ENSEMBLE,
ÉTUDIER
ET RÉUSSIR
AVEC SON HANDICAP
À PARIS 8!**

**DES AMÉNAGEMENTS
DE COURS**

Adaptations des documents
pédagogiques
Interprètes en LSF
Codeurs en LPC
Preneurs de notes

**DES AMÉNAGEMENTS
D'EXAMENS**

Temps majoré
pour les épreuves écrites,
orales et pratiques
Salle particulière
Secrétaire / Surveillant d'examen
Adaptation des sujets

Contact

Mél. : accueil.handicap@univ-paris8.fr

Horaires d'accueil

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi :
9h30–13h00 et 14h00–17h30
Jeudi : le service est fermé au public
Bâtiment A, salles 048 et 049



COOP'EN 8
COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE
ÉPHÉMÈRE D'ACTIVITÉS



LA COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE ÉPHÉMÈRE DE PARIS 8

**Vous êtes étudiant,
enseignant-chercheur
ou potentiellement intéressé
pour confier
une mission à Coop'en 8,
contactez-nous !**

Depuis 2018, une quinzaine
d'étudiants autogèrent, chaque année,
une entreprise collective et coopérative
pendant 3 mois. Ils y développent
des activités économiques jusqu'à
leur réalisation et facturation.

Coop'en 8 est membre du réseau
UCOOP qui réunit 6 universités porteuses
de coopératives d'étudiants en France.



Plus d'infos sur www.univ-paris8.fr
19 Boulevard de la Libération
93000 Saint-Denis
Paris Ouest Nord

Contact

Site : www.univ-paris8.fr/Coop-en-8-la-cooperative-ephemere-etudiante

Mel. : elodie.ros02@univ-paris8.fr

Tel. : 01 49 40 66 72

7

**BÉNÉFICIAIR
DES SERVICES
DE LA VIE
ÉTUDIANTE**

7

BÉNÉFICIAIRE DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Accompagnement, aides sociales, bourses & aides financières

Pôle Handicap - DVC	107
Pôle Accompagnement et soutien aux étudiants étrangers (hors programmes d'échanges) - DVC	108
Pôle social des étudiants - DVC	109
Bourses et autres aides financières	110
Service social du CROUS de Créteil	112

Accompagnement & aides médicales

Infirmierie	113
Service de la santé des étudiants - SSE	114

Logement & restauration

Logement universitaire	115
Restauration universitaire	116

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

ACCOMPAGNEMENT, AIDES SOCIALES, BOURSES & AIDES FINANCIÈRES

Pôle Handicap

Direction Vie de campus

Bât. A – Salles 048, 049

Tél. 01 49 40 67 92 / 71-47 / 74 / 75

Mél. accueil.handicap@univ-paris8.fr

Accueil du public

lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h30-13h et 14h-17h30,
jeudi fermé au public

Le pôle Handicap a pour vocation de garantir aux étudiant(e)s en situation de handicap ou ayant des troubles de santé, reconnus ou non par la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées), l'accès aux enseignements, aux locaux, aux services, aux aides nécessaires au bon déroulement de leurs études, quel que soit leur handicap. L'équipe accueille, conseille et accompagne. Elle évalue et organise en concertation avec le SSE & les UFR, les aménagements nécessaires pour les cours, les examens et la vie de campus.

Si vous êtes concernés, en cas de handicap ou de maladie invalidante, il est impératif de vous faire connaître, dès le début de l'année universitaire, auprès du pôle Handicap afin de créer votre Plan d'Accompagnement de l'Étudiant en situation de Handicap (PAEH) qui vous permettra de bénéficier d'un accompagnement personnalisé (l'Université garantit la confidentialité des informations transmises).

Comment se déroule la mise en place du PAEH ?

Pour les premières demandes : Il s'agit de contacter (par mail ou en vous rendant à l'accueil physique) le pôle Handicap avant fin septembre afin qu'un chargé d'accueil et d'accompagnement puisse vous fixer un rendez-vous pour un entretien individuel. En préparation de cet entretien, il vous sera demandé de compléter une demande et de joindre des justificatifs de votre situation universitaire (certificat de scolarité, emploi du temps...) et de santé (avis du SSE, notification MDPH, aménagements dans le secondaire...). L'entretien individuel a vocation à évaluer votre situation de handicap, vos besoins de compensation et d'identifier les aménagements à préconiser. Ceux-ci seront

soumis à la validation du SSE et de l'UFR. À l'issue de cette concertation, le pôle Handicap communiquera vos aménagements et leur durée aux responsables et/ou aux référents handicap de tous les services concernés par leur mise en œuvre : votre département/UFR, le Centre de langues, le Bureau d'appui à la pédagogie numérique et la Bibliothèque universitaire.

Pour le renouvellement d'un PAEH : transmettre par mail à accueil.handicap@univ-paris8.fr votre certificat de scolarité et votre emploi du temps.

Les aménagements possibles

- mise en place d'aides humaines : interprètes en LSF, codeurs en LPC, preneurs de notes, tuteurs d'accompagnement ;
- mise en place d'aides techniques : adaptations de documents (agrandissements, transcriptions en braille, numérisations), badge d'accessibilité aux ascenseurs et parking, prêt de matériel ;
- mise en place d'aménagements pour les examens : temps majoré, secrétaire, salle particulière, prêt d'ordinateurs équipés de logiciels adaptés ;
- mise à disposition d'une salle informatique équipée de matériels adaptés : Jaws, Zoomtext, grands écrans, terminal braille, scanner, photocopieur, imprimante ;
- mise à disposition d'un local aménagé avec un lit médicalisé et un sanitaire pour les étudiants à besoins spécifiques ;
- mise en place de sensibilisations au handicap à destination des étudiants : organisations d'ateliers/activités, de spectacles, de conférences, etc.

Si vous souhaitez renouveler la prise de note et/ou le tutorat, il vous faut adresser votre mail à Clément Sagot : clement.sagot03@univ-paris8.fr ou Lucas Chabert-d'Hieres : lucas.chabert-dhieres02@univ-paris8.fr

Plus d'informations sur :

<https://www.univ-paris8.fr/-/vivre-sur-le-campus-rubrique-handicap>

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Pôle Accompagnement et soutien aux étudiants étrangers (hors programmes d'échanges)

Direction Vie de campus

Maison de l'étudiant

Salle MDE-08

Tél. 01 49 40 68 23

Le pôle d'accompagnement et de soutien aux étudiants étrangers (PASEE) se mobilise pour faciliter vos démarches et vous accompagner dans votre séjour pour études. Il vous accueille du lundi au vendredi de 10 h à 12 h ou de 14 h à 16 h, excepté le mercredi sans rendez-vous pour vous guider, vous conseiller dans vos démarches en ligne et répondre à l'ensemble de vos questions.

Il a pour objectifs de :

- Diffuser les informations administratives et l'identification des procédures (Campus France, titre de séjour, visite médicale à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), visa).
- Accompagner des étudiants dans leurs démarches sociales et administratives (accompagnement dans la prise en main de la plateforme ANEF pour la demande et le renouvellement de titre de séjour, communication et conseils autour des différentes démarches sociales).
- Accompagner des étudiants réfugiés (accès à des cours de français de différents niveaux du cadre CECRL via le DU FLE Passerelle ou le dispositif PALSSE, organisation de sorties et visites culturelles dans le cadre de ces différents programmes).

- Accompagner les étudiants en leur permettant d'effectuer l'ensemble de leurs démarches (photomaton, ordinateurs, scanners, imprimantes...) via un espace dédié au sein de la Maison de l'étudiant.

Le Diplôme universitaire Français Langue Étrangère (DU FLE)

- Il s'agit d'un programme d'un an destiné aux étudiants bénéficiaires de la protection internationale ou demandeurs d'asile pour leur permettre d'acquérir un niveau suffisant en français afin d'accéder à l'enseignement supérieur. Le DU Passerelle est une formation habilitée par le réseau MEnS. Ce diplôme est destiné aux personnes étrangères dont le niveau en français est équivalent à A2.

Les démarches pour y prétendre débutent en août et se terminent en septembre. Il repose principalement sur un apprentissage intensif du français langue étrangère (FLE). Il comprend des activités de compréhension et de production de l'oral et de l'écrit. En complément des cours de FLE. Il propose aux étudiants un cours complémentaire de découverte de la culture et de la société française (48 h par semestre), d'intégration et d'ouverture socio-culturelle. Une initiation à la méthodologie universitaire est proposée aux étudiants tout au long de l'année pour les accompagner dans leur découverte du système universitaire français et dans la préparation de leur projet de reprise d'études.

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Pôle social des étudiants

Direction Vie de campus

Maison de l'étudiant

Salles MDE-19 et MDE-07

Tél. 01 49 40 64 07 / 68 95

Le pôle social est un espace d'accueil, d'écoute et d'accompagnement de proximité où les étudiants peuvent s'exprimer en toute confidentialité.

Ce pôle est composé du bureau des bourses du dispositif d'aides sociales et d'un travailleur social.

■ **Le bureau des bourses** permet le suivi du cursus universitaire des étudiants boursiers ; il est notamment en charge des demandes d'exonération et de remboursement des frais d'inscription à l'Université.

Les étudiants non boursiers peuvent également faire une demande de remboursement des frais. Cette demande est à formuler auprès du bureau des bourses.

Salle MDE-19 – Tél. 01 49 40 64 07
Mél. jbirota@univ-paris8.fr

■ **Une travailleuse sociale** met en place un accompagnement social pour les étudiants. Elle les conseille dans leurs démarches administratives, les informe sur leurs droits en matière de prestations sociales et d'accès au logement. De plus, dans le cadre d'un travail de partenariat avec les services sociaux et associatifs du territoire, elle pourra orienter vers des professionnels et structures spécialisées.

■ **Le dispositif d'aides sociales**, quant à lui, propose des aides qui peuvent être de nature financière, alimentaire ou hygiénique. Un dossier d'aides sociales peut être rempli par tous les étudiants et faire l'objet d'une aide sous plusieurs formes.

L'université Paris 8 a mis en place un dispositif d'aide financière ponctuelle qui permet aux étudiants d'être accompagnés dans un parcours social globalisé pour répondre à la précarité étudiante.

Cette aide peut être versée à l'étudiant(e) qui rencontre passagèrement de graves difficultés financières. La demande doit correspondre à des besoins répondant à l'urgence sociale.

Télécharger le dossier de demande d'aide financière :
<https://www.univ-paris8.fr/Dispositif-d-aide-sociale-ponctuelle-7082>

Après l'avoir complété, renvoyez-le avec les pièces justificatives à l'adresse aides.sociales@univ-paris8.fr.

L'aide a pour vocation de participer aux :

– Financements des achats ponctuels (liés aux études tels que des fournitures/matériel) ;

– Frais de santé ;

– Frais d'hygiène et de vie ;

– Frais de transport en commun (par exemple dans le cadre d'un stage pu en lien avec les études) ;

Elle apporte également :

Une aide partielle à l'obtention du BAFA ;

Une aide partielle à l'obtention du PSC1.

Une aide partielle à l'obtention du PSC1.

Salle MDE-07 – Tél. 01 49 40 68 95
Mél. aides.sociales@univ-paris8.fr

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Bourses et autres aides financières

- Les bourses d'enseignement supérieur accordées sur critères sociaux (de L1 à M2)

Demande de dossier par internet

du 1^{er} mars au 31 mai de l'année en cours

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole>

Conditions d'âge

Être âgé de moins de 28 ans au 1^{er} octobre de l'année universitaire pour une première attribution (sauf dérogations prévues).

Conditions de nationalité

Être de nationalité française ou posséder la nationalité d'un État membre de l'Union européenne (ou d'un État faisant partie de l'Espace économique européen) ou posséder un certificat de réfugié délivré par l'OFPRA. Pour les autres nationalités, l'étudiant doit bénéficier d'une carte de séjour temporaire ou d'une carte de résident, être domicilié en France depuis au moins deux ans et le foyer fiscal auquel il est rattaché (père, mère ou tuteur légal) doit être situé en France depuis au moins deux ans.

Conditions de scolarité

Les bourses sont attribuées par année universitaire. Il faut :

- être titulaire du baccalauréat ou d'un titre admis en équivalence pour une première année ;
- être inscrit en formation initiale, suivre des études à temps plein dans un établissement public ou dans une formation habilitée à recevoir des boursiers par le ministère chargé de l'enseignement supérieur ;
- répondre aux conditions d'assiduité, de présence aux examens et de scolarité ;
- ne pas avoir interrompu ses études au-delà de 28 ans (âge apprécié au 1^{er} octobre de l'année universitaire en cours).

Le renouvellement d'une bourse n'est pas automatique, l'étudiant doit en faire la demande chaque année.

Attention

Un étudiant n'est déclaré boursier **uniquement** si il est en possession d'une notification de bourse pour l'année en cours, valide et délivrée par le CROUS auprès duquel vous avez saisi votre DES. Vous devez la téléverser au moment de votre inscription sur PJ WEB : <https://scolarité-etudiant.univ-paris8.fr/pj-web/page/login.jsf>, afin de valider votre statut boursier, après vérification des droits et du cursus universitaire depuis la 1^{re} année dans l'enseignement supérieur. **La simple demande de bourse (copie de votre DSE) n'est pas valable.**

Un étudiant boursier ayant fait sa demande de bourse dans les délais impartis, ne paiera pas la CVEC. Toutefois, si vous n'avez pas votre notification au moment de votre inscription, vous devez vous acquitter des frais, tout en ayant la possibilité par la suite de transmettre la notification sur PJ WEB, pour régulariser votre statut boursier et effectuer votre demande de remboursement.

Les étudiants boursiers inscrits à l'IED se verront rembourser uniquement les frais d'inscriptions, les frais pédagogiques restant à leur charge.

L'étudiant boursier est exonéré en présentant sa notification conditionnelle :

- de CVEC (Contribution de vie étudiante et de campus)
- des droits d'inscription à l'Université pour un diplôme

Il bénéficie aussi de l'aide au logement (ALS, APL, cf. CAF) et de la priorité dans l'attribution des chambres en cité universitaire à partir de l'échelon 5, sauf cas particuliers.

Pour connaître les aides, vous devez contacter la CAF de votre département.

La CVEC pour un étudiant boursier est remboursée automatiquement par le CROUS. À défaut, il est possible d'effectuer une demande de remboursement sur : <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>, rubrique « Être remboursée »

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

■ Autres aides financières

– Aides spécifiques ASAP & ASAA

Ces aides sont gérées par les assistantes sociales et les dossiers sont examinés en commission (cf. p. 112).

– Aide à la mobilité Parcoursup

L'aide à la mobilité Parcoursup est destinée au bachelier qui effectue son entrée dans l'enseignement supérieur en dehors de son académie de résidence. Vous devez remplir plusieurs conditions pour en bénéficier. L'aide à la mobilité Parcoursup doit être demandée en ligne. Son montant est de 500 €.

Les lycéens boursiers peuvent demander cette aide sur <https://www.etudiant.gouv.fr/fr/aide-la-mobilite-parcoursup-1447>

– Aide au mérite

L'aide au mérite est un complément de bourse pour les étudiants, futurs boursiers ou boursiers bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux.

Elle est accordée aux élèves de terminale, futurs boursiers sur critères sociaux, ayant obtenu le baccalauréat avec mention Très bien, quelle que soit la formation supérieure envisagée.

Pour bénéficier de l'aide au mérite, l'élève ou l'étudiant doit avoir déposé un dossier social étudiant (DSE) sur le site Internet du Crous de Créteil. Par la suite, il n'a aucune démarche supplémentaire à accomplir.

– Prix de la Chancellerie

La Chancellerie des universités de Paris récompense chaque année par des prix d'excellence portant le nom de « Prix solennels de la Chancellerie » de jeunes docteurs qui ont fait avancer la Recherche de façon remarquable dans des champs disciplinaires tels que la médecine, la pharmacie, la science, le droit, les sciences politiques, les sciences économiques et de gestion, les arts, lettres et sciences humaines.

Le dossier doit être déposé auprès de l'école doctorale de rattachement.

La procédure de candidature est à retrouver sur le site de la Chancellerie : www.sorbonne.fr



– Bourse Engagement étudiant solidaire de Saint-Denis

Destinée à favoriser l'autonomie et la réussite des étudiants, cette bourse vise à aider les étudiants qui s'engagent dans des associations locales.

Direction du jeune adulte, de l'enseignement secondaire et universitaire

directiondujeuneadulte@ville-saint-denis.fr

Tél. 01 49 33 66 55 | 01 83 72 20 90

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Service social du CROUS de Créteil

(Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires)

Assistants de service social

Maison de l'étudiant – Salle MDE-09

Tél. 01 49 40 70 80/83

Présentes sur vos lieux d'études, elles vous informent, vous conseillent, et vous aident en cas de difficultés personnelles, familiales ou matérielles.

Pour prendre un rendez-vous, vous devez vous connecter sur le lien suivant :

<https://mesrdv.etudiant.gouv.fr/fr>

Présentes sur vos lieux d'études, les assistantes sociales peuvent vous informer, vous conseiller et vous aider en cas de difficultés personnelles, familiales ou matérielles.

Chaque étudiant peut solliciter un rendez-vous avec l'assistante sociale.

Les entretiens proposés réservent à chacun la possibilité d'exposer et d'analyser sa situation, ses difficultés, ses pré-occupations (qu'elles soient d'ordre social, familial, universitaire, psychologique, professionnel..).

Les assistantes sociales du CROUS sont également chargées de proposer aux étudiants, en cas de difficultés financières deux types d'aides :

ASA (Aide Spécifique Annuelle)

Même si vous ne pouvez pas bénéficier d'une bourse sur critères sociaux, selon votre situation, vous pouvez prétendre à une **allocation annuelle**. Grâce à cette aide, vous serez exonéré des droits d'inscription universitaires et de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC).

Vous devez être étudiant, avoir des difficultés financières durables et avoir moins de 35 ans au 1^{er} septembre de l'année de formation pour laquelle vous la demandez. Cette limite d'âge ne s'applique pas si vous êtes reconnu handicapé par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH).

ASAP (Aide Spécifique Ponctuelle)

L'aide spécifique est destinée aux **étudiants en formation initiale (boursiers ou non)** qui rencontrent des difficultés financières ponctuelles au cours de leur année universitaire.

Vous devez avoir moins de 35 ans au 1^{er} septembre de l'année de formation pour laquelle vous la demandez.

L'aide spécifique est cumulable avec une bourse sur critères sociaux, une allocation annuelle, une aide à la mobilité internationale ou encore une aide au mérite.

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

ACCOMPAGNEMENT & AIDES MÉDICALES

Infirmierie

Bât. C – Salles 001, 002, 003

Tél. 01 49 40 65 14 / 71 05 / 73 03

En cas d'absence ou d'urgence, appeler le PC sécurité incendie (situé en bas des escalators, bâtiment A) au 01 49 40 71 00

Heures d'ouverture

Accueil sans rendez-vous :

Du lundi au jeudi de 9h à 17h

Le vendredi de 9h à 16h30

Accueil sur rendez-vous :

Les étudiants seront reçus, à leur demande, par les infirmières les lundi et vendredi.

Les horaires peuvent être modifiés par nécessité de service.

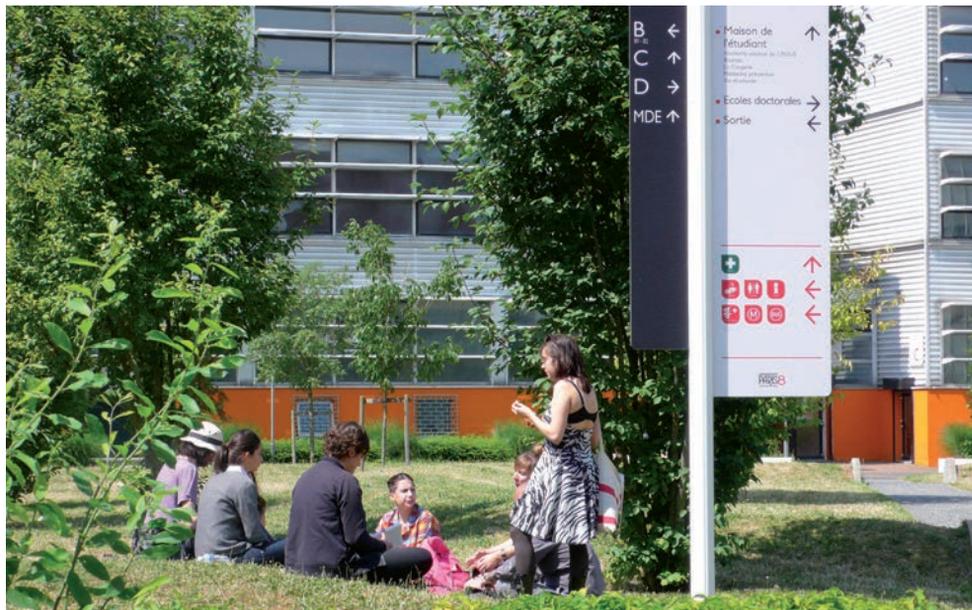
Missions

L'équipe infirmière a pour mission de vous accueillir et d'assurer votre prise en charge sur le temps de votre présence au sein de l'Université. auprès d'elle, vous trouverez un espace de soins, d'écoute et de conseils en santé : contraception, sommeil, alimentation et autres sujets.

Elle assure en particulier :

- des soins infirmiers (pansements, suivi de traitement, prise en charge de malaises, accidents) (**sans rendez-vous**) ;
- des consultations de prévention (**sur rendez-vous**) vous permettant d'avoir un bilan de santé individuel qui est l'occasion de faire le point sur votre état de santé et de répondre à vos questions ;
- des vaccinations sur prescriptions (sur rendez-vous).

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez adresser un mél à medecine.preventive.infirmierie@univ-paris8.fr



BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Service de la santé des étudiants – SSE

Bât. C – Salle CE6

Tél. 01 49 40 65 12

Mél. medecine.preventive@univ-paris8.fr

Accueil des étudiants :

Lundi et vendredi : 9 h – 17 h

Mardi et jeudi : 9 h – 18 h

Mercredi : 9 h – 13 h (fermé le mercredi après-midi)

Le service de la santé des étudiants (SSE) est un service médico-psycho-social proposant des consultations gratuites pour tous les étudiants de l'université Paris 8. Notre équipe pluridisciplinaire et dynamique est à votre écoute pour vous proposer une aide, en respectant les principes d'anonymat et de confidentialité.

Consultations médicales, paramédicales et psychologiques

- Consultations
- Vaccinations
- Soins infirmiers
- Prévention individuelle et collective
- Plan d'accompagnement des étudiants en situation de handicap
- Certificats médicaux
- Prise en charge psychologique
- Participation au dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, la discrimination et le harcèlement

Consultations médicales (uniquement sur rendez-vous)

- Consultations médicales avec le Dr JARRY, les mardis matin et jeudis matin
- Consultation gynécologique avec le Dr AMELLOU, gynécologue, les lundis après-midi

Pour prendre rendez-vous : bât. C – salle CE6, ou à medecine.preventive@univ-paris8.fr ou au 01 49 40 65 12

Consultations psychologiques (uniquement sur rendez-vous)

Pour toutes souffrances personnelles, affectives et relationnelles :

– Stress, anxiété, angoisse, états de tristesse, problèmes liés à l'identité, à la sexualité, aux addictions, à l'alimentation, souffrances suite à une agression, au harcèlement...

Vous pouvez bénéficier de consultations d'aide psychologique :

- écoute et soutien psychologique ;
- consultation d'accueil : orientation et accompagnement pour des soins thérapeutiques vers des structures ou professionnels extérieurs ;
- consultations thérapeutiques ;
- conseil et prévention.

Les psychologues :

- Mme BOURSEUL, psychologue Thérapies cognitivo-comportementales
- Mme CHATON, psychologue intégrative
- Mme DUGUÉ, psychologue intégrative
- M. SOUTRELLE, psychologue intégratif

Pour prendre rendez-vous :
medecine.preventive.psychologues@univ-paris8.fr

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

LOGEMENT & RESTAURATION

Logement universitaire

Le CROUS de Créteil, opérateur naturel en matière de logement étudiant, gère une vingtaine de résidences universitaires dont dix en Seine-Saint-Denis.

Comment demander un logement ?

Quelle que soit votre situation, vous devez formuler votre demande de logement **entre mars et mai** qui précède la rentrée universitaire. La demande de logement se fait en même temps que la demande de bourse via le dossier social de l'étudiant (DSE). Pour demander un logement, vous devez remplir votre DSE même si vous ne demandez pas de bourse sur le site du CROUS de Créteil.

Une seule adresse internet :

<https://www.messervices.etudiant.gouv.fr/envole>

(à partir du 1^{er} mars et avant le 31 mai de l'année en cours)

Le CROUS vous répondra à partir du mois de juillet.

Le CROUS affecte les étudiants dans la résidence la plus proche de leur lieu d'études, en fonction des places disponibles. Les étudiants retenus sur la liste d'attente peuvent être affectés en cours d'année en fonction des désistements.

L'obtention d'un logement n'est pas automatique et dépend du nombre de places disponibles. Nous vous conseillons donc, compte tenu des difficultés pour trouver à se loger en résidence universitaire, de vous rapprocher également d'autres structures.

Lokaviz

Lokaviz est la première plateforme de l'hébergement des étudiants mise en place par le ministère de l'enseignement supérieur.

Cette centrale du logement vous permet d'effectuer des recherches de chambre, studio, T1, T2, colocation dans la France entière, afin de poursuivre vos études. Lokaviz répertorie tous les logements vides des résidences universitaires des CROUS de France, mais également les offres de logement des particuliers. www.lokaviz.fr

Autres possibilités de se loger

Résidences étudiantes sociales et privées

Il existe des résidences étudiantes qui sont ouvertes à tous. Ces structures proposent plusieurs logements étudiants en Île-de-France

<https://www.univ-paris8.fr/Logement,347>

Colocation

Différents sites Internet proposent des annonces de colocation :

– www.appartager.com

– <http://www.recherche-colocation.com/>

La Maison de l'étudiant et le SCUUI-IP de l'université Paris 8 affichent également des annonces de logement.

Les aides au logement

Les aides de la Caisse d'allocations familiales

La Caisse d'allocations familiales propose deux types d'aide au logement dont vous pouvez bénéficier :

- L'Allocation Logement à caractère Social (ALS)
- L'Aide Personnalisée au Logement (APL)

Renseignements sur www.caf.fr

Les aides Action Logement

- L'**avance** LOCA-PASS permet à l'étudiant de verser immédiatement le dépôt de garantie demandé par le bailleur et de le rembourser progressivement, sans payer d'intérêts.
- La **garantie** LOCA-PASS prend en charge gratuitement la caution des loyers et charges locatives due au bailleur à l'entrée dans les lieux.
- **VISALE** est une caution accordée au locataire qui prend en charge le paiement du loyer et des charges locatives de la résidence principale, en cas de défaillance de paiement.
- L'**AIDE MOBILI-JEUNE** est une subvention qui permet de réduire la quittance de loyer.

Renseignements sur www.actionlogement.fr

BÉNÉFICIER DES SERVICES DE LA VIE ÉTUDIANTE

Restauration universitaire

Le CROUS de Créteil

L'équipe du CROUS vous souhaite la bienvenue et vous propose, pour vous restaurer sur le campus de Paris 8, différents pôles de restauration :

Le restaurant universitaire et sa cafétéria dans le bâtiment CROUS

Le restaurant universitaire propose chaque jour un repas équilibré avec un choix de formules variées :

- Formule plat du jour (3 plats chauds au choix : pâtes, plat végétarien différent tous les jours, etc.)
- Formule pizza (2 pizzas au choix)
- Formule grillade

Ouvert du lundi au vendredi de 11 h à 14 h

Prix du repas pour les étudiants : 3,30 € (tarif 2023-2024 sous réserve de modification en 2024-2025)

La cafétéria au rez-de-chaussée vous propose un choix de formules rapides, sandwiches, pâtisseries diverses (américaines, « fait maison »), glaces, salades « fait maison », boissons chaudes ou froides, formules sandwiches.

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h

Deux cafétérias dans le bâtiment A

Pour grignoter à toute heure et en toute liberté, des sandwiches froids ou chauds, des salades « fait maison », des tartes ou des gourmandises... sont en vente.

■ La Grande Cafét'

Snacking chaud, pizzas, sandwicherie, croque-monsieur, glaces...

Hall du bât. A

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h 30 à 18 h

■ Le Gai Savoir

Paninis, pizzas, salades, tartes et muffins Bât. A (1^{er} étage)

Ouverture du lundi au vendredi de 9 h à 17 h

■ Brasserie

RDC bâtiment CROUS

Ouverture du lundi au vendredi de 8 h à 18 h

Des distributeurs automatiques

Répartis dans l'Université, les distributeurs automatiques vous permettront de faire une pause café.

Paiement au RU par carte bleue à partir d'un euro, ou grâce à votre carte d'étudiant (IZLY).

La carte d'étudiant multiservices (IZLY) vous permet d'accéder aux services du CROUS et fonctionne comme un porte-monnaie électronique.

Vous pouvez la recharger directement en ligne par virement (minimum de 5 €) via votre compte IZLY. Vous pouvez également recharger votre compte IZLY à la borne située dans le hall du bâtiment CROUS (minimum de 10 € par carte bancaire).

En téléchargeant l'**application IZLY**, il est également possible de payer grâce à son **smartphone** en générant un **QR code**.

En dehors du CROUS

Un point de restauration rapide

■ Chez Karim

Parvis du bât. B

Ouverture du lundi au jeudi de 8 h 15 à 18 h 30

Le vendredi de 8 h 15 à 18 h

Le samedi de 9 h 30 à 15 h 30

8

ÊTRE
ÉTUDIANT
À SAINT-DENIS

8

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Saint-Denis et son territoire	119
Saint-Denis : ville des rois morts et du peuple vivant !	121

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Saint-Denis et son territoire

Plaine commune

Plaine Commune est née de la volonté de neuf villes de rassembler leurs talents et leurs compétences : Saint-Denis, Aubervilliers, La Courneuve, Épinay-sur-Seine, L'Île-Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Stains, Villetaneuse et Saint-Ouen-sur-Seine. Comptant près de 440 000 habitants, l'établissement public territorial Plaine Commune forme un territoire porteur de grands projets.

Office de tourisme Plaine Commune-Grand Paris

Vous y trouverez les informations touristiques et culturelles sur la ville de Saint-Denis et le territoire de Plaine Commune, labellisé *Villes d'Art et d'Histoire*. Nombreuses possibilités de visites libres et guidées. Boutique et billetterie pour les spectacles sur place. Wifi gratuit.

Horaires :

Ouvert du lundi au dimanche
de 9 h 30 à 13 h et de 14 h à 18 h
Ouverture les jours fériés de 10 h à 14 h

1, rue de la République
Tél. 01 55 87 08 70

Son point d'information :

■ À Saint-Ouen-sur-Seine, au cœur des Puces :
124, rue des Rosiers – 93400 Saint-Ouen-sur-Seine

www.tourisme-plainecommune-paris.com
infos@plainecommunetourisme.com

La Street Art Avenue (Saint-Denis / Aubervilliers)

Depuis son lancement à l'occasion de l'Euro 2016, la Street Art Avenue met en couleurs les berges du canal Saint-Denis. Ce sont vingt-cinq œuvres que vous pouvez admirer en vous promenant le long du canal, à pied ou à vélo, entre La Villette et le Stade de France. Chaque année, de nouvelles œuvres viennent enrichir ce lieu.

Renseignements sur le parcours :
www.tourisme-plainecommune-paris.com

La Cité du cinéma

Ancienne « cathédrale » électrique qui alimentait le réseau de traction du métro parisien, la Cité du Cinéma a été restaurée, tout en conservant son style industriel, et réunit aujourd'hui tous les intervenants d'un film, de l'écriture du scénario à la post-production et la distribution, en passant par la création de décors et le tournage, et compte une école de cinéma. Elle se visite et accueille des expositions temporaires grand public (Star Wars, Harry Potter...).

20, rue Ampère – 93200 Saint-Denis
Métro : ligne 13, station Carrefour Pleyel

Informations et réservations pour les visites
et les expositions :

www.tourisme-plainecommune-paris.com
www.tourisme93.com

Le marché aux Puces de Saint-Ouen-sur-Seine

Premier marché d'antiquités au monde, il réunit mobilier, objets d'art et de décoration, mais aussi livres, disques, vêtements vintage, bijoux et bien d'autres choses. Vous pourrez aussi goûter aux plaisirs d'un concert de jazz manouche dans l'un des nombreux bars du quartier.

Point d'information tourisme

124, rue des Rosiers (au cœur du marché)

Ouverture du marché

Vendredi de 8 h à 12 h ; samedi-dimanche de 10 h à 18 h ;
lundi de 11 h à 17 h

Métro : ligne 13, station Garibaldi

www.tourisme-plainecommune-paris.com
marcheauxpuces-saintouen.com

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Autres découvertes

Les festivals

Ceux-ci se déroulent sur plusieurs ville de Plaine Commune et de la Seine-Saint-Denis. On peut citer : Métis, Villes des musiques du monde, Banlieues bleues, Africolor. À Saint-Ouen-sur-Seine, on trouvera par exemple, aux Puces, le jazz musette et, à La Courneuve, le festival des jonglages...

Toutes les infos sur

www.tourisme-plainecommune-paris.com

Les lieux culturels

- **Aubervilliers** : théâtre La Commune, théâtre Zingaro (spectacles équestres), l'Embarcadère (concerts) ;
- **Épinay-sur-Seine** : Maison du théâtre et de la danse, Pôle Orgemont (concerts), Espace Lumière (concerts, théâtre) ;
- **La Courneuve** : Centre culturel Jean Houdremont et Maison des jonglages ;
- **L'Île-Saint-Denis** : théâtre Nout ;
- **Pierrefitte-sur-Seine** : espace culturel Maurice Utrillo ;
- **Saint-Ouen-sur-Seine** : Espace 1789 (scène conventionnée pour la danse, cinéma d'art et d'essai, concerts...), Main d'Œuvres (concerts, résidence d'artistes...) ;
- **Stains** : Studio théâtre, Espace Paul Éluard (concerts...), Mémoires de cités-jardins (exposition permanente sur les cités-jardins, visites guidées...) ;
- **Villetaneuse** : centre d'initiation culturelle et artistique.

Toutes les infos sur

www.tourisme-plainecommune-paris.com

Les médiathèques

Les 21 médiathèques de Plaine Commune et son bibliobus sont gratuits et ouverts à tous : habitants, salariés, mais aussi étudiants. Vous pouvez emprunter jusqu'à 30 documents pour 4 semaines et réserver en ligne sur le site des médiathèques pour le/les faire venir dans la médiathèque de votre choix.

Retrouvez les coordonnées, les horaires, les animations et le catalogue des documents sur mediatheques-plainecommune.fr.

La carte des médiathèques est **gratuite** et valable dans les 21 médiathèques du réseau et le bibliobus.

Il vous suffit de présenter une pièce d'identité et un courrier récent précisant votre adresse.

Vous pouvez également vous préinscrire en ligne.

Le Campus Condorcet Paris-Aubervilliers

Depuis 2019, à la Plaine, un nouvel établissement public, qui ambitionne de devenir le premier pôle universitaire en sciences humaines et sociales, ouvre peu à peu ses portes. Il est constituée de deux sites comportant l'ensemble des installations nécessaires à la réussite des étudiants comme au succès des chercheurs, le premier à Aubervilliers, place du Front Populaire (métro de la ligne 12), le second à Paris, Porte de la Chapelle (ouverture prévue en 2025). Ces pôles accueilleront à terme 15 000 étudiants et enseignants-chercheurs. Le projet Condorcet associe 11 universités et organismes de recherche : le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS), l'École Nationale des Chartes (ENC), l'École Pratique des Hautes Études (EPHE), la Fondation Maison des Sciences de l'Homme (FMSH), l'Institut National d'Études Démographiques (INED) et les universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Sorbonne nouvelle, Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, Paris Nanterre et Sorbonne Paris Nord.



© Raphael de Bengy

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Saint-Denis : ville des rois morts et du peuple vivant !

Une ville dynamique

Avec plus de 111 000 habitants, Saint-Denis occupe le 3^e rang de la région par sa population. Dynamique, la ville connaît un fort taux de croissance et accueille 1 000 nouveaux habitants chaque année. De nombreuses entreprises s'y implantent, faisant de ce territoire une ville en renouveau.

Saint-Denis est engagée dans un vaste programme de rénovation urbaine. De nombreux commerces participent à l'animation du centre-ville auquel l'accès a été rendu aux piétons. Il se tient à Saint-Denis le plus grand marché d'Île-de-France (mardi, vendredi et dimanche).

Le centre nautique La Baleine

Il dispose d'un bassin de 25 mètres, d'une fosse de plongée (réservée aux plongeurs encadrés), d'un bassin ludique, d'un toboggan, d'un jacuzzi, ainsi que d'un solarium.

Horaires :

Lundi, jeudi, vendredi de 11 h 30 à 14 h et de 16 h à 18 h

Mardi de 11 h 30 à 14 h et de 17 h à 20 h 30

Mercredi de 7 h à 10 h et de 12 h à 18 h

Samedi de 14 h à 20 h

Dimanche de 10 h à 16 h

13, avenue Jean Moulin

Tél. 01 48 21 01 48

centrenautique-saintdenis.fr



La Maison de la jeunesse

12, place de la Résistance et de la Déportation

Tél. 01 83 72 20 90

Elle accueille dans ses murs :

- Différentes activités proposées par des associations du territoire.

- **La Cyber Base**

Mise à disposition d'ordinateurs, présence d'accompagnateurs, formations proposées.

Tél. 01 83 72 20 92

Cyberbase.stdenis@gmail.com

- **La ligne 13 : salle de spectacles**

Cette structure dispose d'une salle de spectacles de 300 places. Une programmation est proposée par des artistes. La salle peut être utilisée par les artistes débutants qui souhaitent s'y produire.

Maison de la Jeunesse

12, place de la Résistance et de la Déportation

Tél. 01 83 72 20 95

contactligne13@ville-saint-denis.fr

- **QGdeclic accompagnement global du jeune adulte**

Le QGdeclic jeune accueille gratuitement et de façon inconditionnelle les jeunes de 17 à 30 ans en quête d'informations, de conseils, d'accompagnement individualisé ou collectif, d'orientation vers des professionnels spécialisés ou simplement d'un lieu pour se retrouver entre pairs, travailler, échanger et monter leur projet.

Une équipe de professionnel vous attend :

du lundi au vendredi 9 h à 17 h 30

directiondujeuneadulte@ville-saint-denis.fr

01 49 33 66 55 | 01 83 72 20 90

La Maison de la vie associative

Elle apporte une aide logistique et des informations aux associations de la ville ou de l'université Paris 8. Elle est en relation avec les associations de Saint-Denis, les aide dans leur construction et les accompagne dans leur projet.

19, rue de la Boulangerie

Tél. 01 83 72 20 40

maison.vie.associative@ville-saint-denis.fr

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Bourse Engagement étudiant solidaire

La ville de Saint-Denis propose un soutien financier de 1 500 euros aux étudiants résidant à Saint-Denis, qui s'investissent dans le milieu associatif local. Cette aide est versée en deux fois au cours de l'année scolaire.

Dépôt des dossiers entre juin et septembre.

Direction du jeune adulte, de l'enseignement secondaire et universitaire

directiondujeuneadulte@ville-saint-denis.fr

Tél. 01 49 33 66 55 | 01 83 72 20 90

Initiative Jeune « IJ »

« IJ » est un dispositif de financement et d'accompagnement de projet destiné aux dionysiens de 18 ans à 30 ans.

Il a pour objectif de favoriser la prise d'initiative et l'engagement des jeunes dans des projets d'intérêt général dans les domaines suivants :

- Humanitaire
- Culture
- Sport
- Santé
- Lien social

Les dionysiens pourront proposer leurs projets de façon individuelle ou collective et intégrer l'incubateur de projet. L'incubateur propose un accompagnement à la réalisation de projet, à la recherche de financement, ainsi que de conseils personnalisés et une aide logistique. L'aide financière peut atteindre 5 000 euros.

directiondujeuneadulte@ville-saint-denis.fr

Tél. 01 49 33 66 55 | 01 83 72 20 90

Pass Étudiant

La municipalité de Saint-Denis s'est engagée à façonner une communauté éducative et émancipatrice.

Sa vision vise à accompagner les étudiants et étudiantes tout au long de leur parcours scolaire en améliorant leur qualité de vie au sein de la ville dynamique. Le « Pass Étudiant » est une initiative qui vise soutenir le pouvoir d'achat des étudiants et étudiantes.

Le « Pass Étudiant » offre une gamme de réductions spéciales, généreusement accordées par les commerçants et commerçantes de la ville partenaires, sur présentation d'un justificatif tel qu'une carte étudiante. En adhérant à cette démarche, les commerces s'engagent non seulement à soutenir notre jeunesse étudiante, mais également à renforcer leur propre visibilité au sein de notre communauté.

Renseignement :

directiondujeuneadulte@ville-saint-denis.fr

Tél. 01 49 33 66 55 | 01 83 72 20 90

Service Jeune Adulte

Une équipe de chargés de mission accueille et accompagne individuellement et/ou collectivement les jeunes de 18 à 25 ans dans la mise en œuvre de leurs projets.

L'équipe du jeune adulte vous propose de nombreux dispositifs :

- Déclic – Atout Jeune : besoin d'un coup de pouce, d'une aide ponctuelle pour la vie quotidienne, tes études, ou ta formation ?
- Déclic – Bourse engagement étudiant solidaire :
– Tu veux t'engager au sein d'une association et vivre une expérience solidaire ?
- Déclic – Initiative jeunes : tu as un projet, une idée ?
– Viens et intègre notre incubateur pour mener à bien ton projet.
- Déclic – BAFA : passe ton BAFA et intègre les équipes d'animateurs de la ville.
- Déclic – Job d'été : la semaine des jobs d'été est le rendez-vous pour t'accompagner dans tes recherches !

directiondujeuneadulte@ville-saint-denis.fr

Tél. 01 49 33 66 55 | 01 83 72 20 90

Les quartiers de l'alternance

Les quartiers de l'alternance ont pour but de permettre aux jeunes de rencontrer les entreprises afin qu'ils concrétisent leur projet d'apprentissage ou de professionnalisation.

www.maisonemploi-plainecommune.fr

Les lieux culturels et artistiques

Le festival de Saint-Denis

Le festival de Saint-Denis, qui se tient chaque année en juin, est le plus connu. C'est l'occasion d'écouter des artistes de renom dans des lieux magiques comme la basilique de Saint-Denis ou la maison d'éducation de la Légion d'honneur. Et même si la musique classique est à l'honneur, le festival s'ouvre aussi aux musiques du monde, en lien avec le festival *Métis*.

Le théâtre Gérard Philipe

Centre dramatique national de Saint-Denis, le théâtre Gérard Philipe propose une programmation riche et variée, accessible à tous.

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Réservations :

du lundi au vendredi de 14 h à 19 h

59, boulevard Jules Guesde

Tél. 01 48 13 70 00

www.theatregerardphilipe.com

info@theatregerardphilipe.com

Cirque Académie Fratellini

Centre de formation artistique de niveau international et lieu de création, l'académie Fratellini présente régulièrement des spectacles créés par les compagnies en résidence et les apprentis. L'activité sera perturbée en raison de travaux de réhabilitation jusqu'en 2024.

1-9, rue des Cheminots

93210 La Plaine Saint-Denis

Tél. 01 49 46 00 00

www.academie-fratellini.com

Le 6B

Le 6B est un lieu de création artistique et de diffusion qui propose des spectacles en tous genres (musique, théâtre, stand up...), des projections, des débats. Il est ouvert aux habitants du quartier pour des réunions associatives, des ateliers, ou comme point Amap (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne). Il réunit aujourd'hui plus d'une centaine de résidents sur 7 000 m² : artistes, architectes, musiciens, cinéastes, graphistes, artisans, travailleurs sociaux... Chacun d'eux exerce son métier, son art au sein d'une centaine d'ateliers et bureaux et participe à la vie des espaces communs de création, de convivialité et de diffusion (espace d'exposition, salle de projection, salle de danse, restaurant associatif...). Le 6B organise régulièrement des expositions, concerts, festivals...

6-10, quai de Seine

Tél. 01 42 43 23 34

www.le6b.fr

Le cinéma l'Écran

Salle art et essai avec avant-premières, rencontres avec des réalisateurs et des personnalités du cinéma. Le cinéma L'Écran organise plusieurs festivals notamment les Rencontres cinématographiques dionysiennes.

14, passage de l'Aqueduc

Tél. 01 49 33 66 88

www.lecranstdenis.org

Le cinéma Gaumont

Découvrez tous les films à l'affiche dans les 9 salles du cinéma.

Cinéma Gaumont

Parvis du Stade de France,

8, rue du Mondial 1998

Tél. 08 92 69 66 96

Le Conservatoire

Le Conservatoire propose un enseignement de musique et de danse pour enfants et adultes. Il est ouvert le soir en semaine, ainsi que la journée du mercredi et du samedi.

15, rue Catulienne

Tél. 01 83 72 20 45

conservatoire@ville-saint-denis.fr

L'école d'arts plastiques Gustave Courbet

Elle propose des ateliers de dessin et d'arts plastiques aux adultes. Tarif réduit de 50% pour les étudiants.

51, rue Auguste Poullain

Tél. 01 83 72 21 30

ecole.arts.plastiques@ville-saint-denis.fr

Les temps forts annuels de Saint-Denis

Saint-Denis est une scène ouverte. Tout au long de l'année, fêtes, festivals et initiatives annuelles invitent à profiter de la ville « autrement » et à découvrir toute sa vitalité créative :

- Fête de Saint-Denis (septembre) ;
- Bel hiver (décembre) ;
- Journées cinématographiques dionysiennes (février) ;
- Panorama des cinémas du Maghreb et du Moyen-Orient (mars/avril) ;
- Fête des tulipes (avril) ;
- Festival Hip-Hop et des cultures urbaines (avril) ;
- Festival de Saint-Denis + festival Métis (juin) ;
- Bel été (juillet/août).

ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Les lieux d'histoire et de patrimoine

Le Musée d'art et d'histoire Paul Éluard

Entre la basilique et le Stade de France, le musée d'art et d'histoire Paul Éluard vous accueille pour une visite insolite dans le cadre plein de charme d'un carmel du XVII^e siècle. Le musée abrite des collections uniques, consacrées notamment à la ville de Saint-Denis, à l'archéologie médiévale, à la Commune de Paris de 1871 et à Paul Éluard.

Horaires :

Lundi, mercredi, vendredi de 10 h à 17 h 30

Jeudi de 10 h à 20 h

Samedi et dimanche de 14 h à 18 h 30

Gratuit pour les étudiants de l'université Paris 8

22 bis, rue Gabriel Péri

Tél. 01 83 72 24 57

www.musee-saint-denis.fr

musee@ville-saint-denis.fr

L'Unité d'archéologie

L'unité d'archéologie effectue chaque année une dizaine d'opérations préventives. Sur les 1 200 hectares du territoire communal, près de 50 sites ont été recensés. Grâce aux fouilles réalisées, l'unité a constitué un fonds composé de près de 40 000 objets qui a donné lieu à l'édition de nombreux ouvrages. À côté se trouve la Fabrique de la ville où l'on peut découvrir les grandes transformations de celle-ci à travers un chantier de fouilles archéologiques.

8, rue Franciade

Tél. 01 83 72 23 20 – 01 49 33 80 20

archeologie@ville-saint-denis.fr

La Basilique de Saint-Denis

Premier chef-d'œuvre monumental de l'art gothique, la Basilique de Saint-Denis est la nécropole des rois de France. Elle a été conçue par l'abbé Suger au XII^e siècle. Elle est à la fois un témoignage précieux de l'Histoire, de l'architecture et un symbole de l'histoire de France.

Entrée gratuite pour les moins de 25 ans

1, place de la Légion d'honneur

Tél. 01 48 09 83 54

www.saint-denis-basilique.fr



ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

La maison d'éducation de la Légion d'honneur

Ancienne abbaye royale, ouverte en 1811, à proximité de la Basilique, la maison d'éducation de la Légion d'honneur est un lycée public qui accueille des jeunes filles, dont les membres de la famille ont reçu la Légion d'honneur.

Elle est également un musée.

Visites guidées de ce monument et de son musée organisées par l'Office du tourisme, sur inscription.

5, rue de la Légion d'honneur
Tél. 01 48 13 13 33



Les Archives nationales

Le site de Pierrefitte-sur-Seine conserve les archives postérieures à la Révolution française et des archives d'origine privée.

Ce bâtiment contemporain a été inauguré en 2013. L'édifice principal, recouvert d'une peau d'aluminium et de verre opaque, accueille les magasins et ateliers destinés à assurer, à l'aide des dernières technologies, la restauration, la conservation et l'archivage des documents. Le site est ouvert au public sur présentation d'une carte d'identité et accueille des expositions temporaires.

Visite guidée gratuite le lundi à 14 h

Horaires :

du lundi au samedi, de 9 h à 16 h 45

59, rue Guynemer
93380 Pierrefitte-sur-Seine
Tél. 01 75 47 20 02
www.archivesnationales.culture.gouv.fr/pierrefitte

Les Archives municipales

Les archives municipales conservent l'histoire de Saint-Denis. Elles communiquent au public des documents du Moyen Âge jusqu'à nos jours : dossiers, registres, cartes, plans, photographies, maquettes, affiches, films, imprimés, archives sonores et électroniques.

Une pièce d'identité est obligatoire pour l'inscription.

Horaires :

Lundi, mardi, vendredi de 13 h à 17 h
Mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Centre administratif de Saint-Denis
2, place du Caquet
Tél. 01 49 33 63 70
www.archives.ville-saint-denis.fr

Le Stade de France

Réalisé pour la Coupe du Monde de football de 1998, le Stade compte plus de 80 000 places assises et couvertes. De nombreux événements sportifs et culturels y sont régulièrement organisés. Le Stade propose des visites pour les individuels et les groupes.

www.stadefrance.com



ÊTRE ÉTUDIANT À SAINT-DENIS

Les services publics

La mairie de Saint-Denis

Les services administratifs sont ouverts :

les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 17 h,
le jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h
(uniquement les services état-civil, vie scolaire, enfance).

2, place du Caquet

Tél. 01 49 33 66 66

www.ville-saint-denis.fr

Facebook : Ville de Saint-Denis

■ La mairie annexe de La Plaine

Lundi au vendredi : 8 h 30 à 17 h

Jeudi : 8 h 30 à 12 h

1bis rue Saint-Just

■ La mairie annexe de La Courtille

Lundi au vendredi : 8h30 à 17h

Jeudi : 8 h 30 à 12 h 30

5, cité de La Courtille

Le budget participatif citoyen

Le budget participatif est un **dispositif de démocratie participative** qui vous permet de **gérer une partie du budget municipal** en proposant des idées pour **embellir notre quotidien**, et en votant ensuite pour celles que vous estimez prioritaires. La Ville consacre 1 million d'euros du budget municipal aux projets que vous aurez imaginés et choisis, et vous accompagne à chaque étape du dispositif : de la consolidation de votre idée à sa réalisation.

plateforme dédiée au budget participatif :

Jeparticipe.saint-denis.fr

La Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

9, boulevard de la Commune de Paris

Tél. 32 30 (prix d'un appel local)

La Maison de Justice et du Droit de Saint-Denis

Elle propose un service d'orientation et d'aide juridique.

16, rue des Boucheries – Tél. 01 55 84 05 30

La sous-préfecture

28-30, boulevard de la Commune de Paris

Tél. 01 49 33 94 44

Le tribunal d'instance

1, passage des Deux Pichets

Tél. 01 48 13 37 80

Le commissariat central de Saint-Denis

10, avenue Jean Moulin

Tél. 01 71 92 63 00

CRÉDITS

Service commun universitaire d'information, d'orientation et d'insertion professionnelle – SCUIO-IP

2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis cedex
Tél. 01 49 40 67 17
Mél. scuio@univ-paris8.fr

Directrice de publication

Annick Allaigre

Le guide de l'étudiant 2024 - 2025
de l'université Paris 8 a été réalisé
par le SCUIO-IP avec la collaboration
du service communication.

Toutes suggestions,
critiques ou informations
complémentaires peuvent être
adressées au SCUIO-IP.

Dépôt légal : 3^e trimestre 2024

Photos

Christelle d'Erfurth
ACA, direction Vie de Campus, SUAPS,
service communication

Mise en page et impression

Corlet Imprimeur,
Condé-sur-Noireau (France)
Dépôt légal n° 98917 – juillet 2024
Numéro d'impression : 24040223



UNIVERSITÉ
PARIS8
VINCENNES-SAINT-DENIS

www.univ-paris8.fr

